

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIV

MONTRÉAL, VENDREDI 3 AOUT, 1894

No 23

ÇA ET LA

Le gouverneur de l'état de Massachusetts a opposé son veto à un bill autorisant la Compagnie Générale du Téléphone Bell d'augmenter son capital de \$30,000,000, c'est-à-dire de le doubler. Le message par lequel le gouverneur a signifié son veto explique qu'il lui paraît contraire au bien général de permettre aux compagnies semi-publiques, c'est-à-dire de qui le public attend certains services d'intérêt général, de se faire un capital fictif, sur lequel elles pourront demander ensuite qu'on leur permette de payer un dividende raisonnable. Ainsi la Compagnie Bell, a maintenant un capital de trente millions; si elle réalise un bénéfice de 8 ou même 10 p. c. sur ces trente millions, on pourra peut-être trouver cela un peu exorbitant, mais on s'y soumettrait; mais si elle allait jusqu'à 15 p. c. on lui dirait qu'elle va trop loin et on ne lui permettrait pas d'exploiter ainsi le public. Tandis que, si le gouverneur eut sanctionné le bill, la Compagnie eût pu réaliser 15 p. c. sur son capital réel et ne montrer qu'un dividende de 7½ p. c. sur son capital nominal. Qu'une compagnie manufacturière indépendante fasse autant de bénéfices qu'elle voudra, pourvu qu'elle ne viole pour cela ni la morale ni les lois civiles, on n'a rien à dire; mais pour ces compagnies qui ont besoin pour exister de privilèges spéciaux, d'une espèce de monopole, la société a le droit d'intervenir et de demander qu'elles n'extorque pas au public, au moyen de ces privilèges spéciaux, plus qu'un bénéfice raisonnable sur son capital. Nous croyons que le gouverneur du Massachusetts a eu raison.

La fourniture du charbon pour le comité de l'eau, à Montréal, a donné lieu à un procès. Le comité, après avoir reçu des soumissions, a accordé le contrat à L. Cohen et Fils, à un prix supérieur à celui des autres soumissions. Aucune explication n'a été donnée au public de cette

préférence coûteuse faite à ses dépens. Ce n'est pas la première fois qu'un contrat important est ainsi donné à des favoris par un comité de l'hôtel de ville; mais la chose avait été cachée ou entortillée de manière à ce qu'il fut difficile de constater rigoureusement le favoritisme. Cette fois, le cas est patent, le public s'est ému, les citoyens se protègent et nous devons constater que M. le maire Villeneuve a eu l'énergie de refuser sa signature au contrat de MM. Cohen et Fils.

Un membre de la Chambre des Représentants des États-Unis a voulu faire passer une loi assimilant aux émigrants les travailleurs canadiens et mexicains traversant la frontière pour aller travailler aux États-Unis. Si cette tentative avait réussi, tout travailleur adulte, résidant sur le côté canadien de la frontière, n'eût pu entrer sur le territoire des États-Unis qu'en justifiant de la possession d'un capital de \$75.00, et tout mineur d'un capital de \$30.00. La proposition a été rejetée. L'opposition s'est produite sur un amendement proposé par un représentant du Texas qui demandait d'exempter de l'opération de la loi les bergers et les tondeurs mexicains que ses constituants, éleveurs pour la plupart, emploient de préférence aux américains.

La question financière agite encore énormément les échevins de Montréal. On ne peut s'accorder sur la taxe spéciale qu'il faudra imposer pour mettre le revenu à la hauteur des dépenses. On a suggéré l'augmentation de la taxe de l'eau; mais à partir seulement d'un certain taux de loyer. C'est évidemment un moyen dangereux et impopulaire. Les sociétés ouvrières vont s'y opposer, si l'on ne met pas la limite du loyer assez haut pour que les meneurs en profitent. La classe aisée va protester, en outre, se basant sur le principe que la taxe de l'eau ne doit représenter que le coût de la fourniture de cet objet de première nécessité, la cité n'étant pas

autorisée par sa charte à s'en créer des revenus. On va probablement essayer d'un certain nombre de petites taxes portant sur certains commerces ou genres d'affaires spéciaux. C'est encore le commerce qui paiera pour tout le monde.

LES CAISSES RURALES

Nous empruntons à notre confrère *La Presse* et nous publions à titre de document, le texte de la loi française sous l'autorité de laquelle fonctionnent en France les caisses rurales.

Cette loi s'accorde, dans les grandes lignes, avec le projet de constitution que nous avons publié. Les principales divergences sont la création facultative d'un capital social au moyen d'une souscription de parts et non pas d'actions, qui sont nominatives et ne peuvent être transportées qu'avec l'assentiment de la société, et la faculté de partager le fonds de réserve entre les sociétaires, à la dissolution de la société, à moins que les statuts n'en aient destiné l'emploi à une œuvre d'intérêt agricole.

Naturellement, les formalités légales à remplir diffèrent de celles que nous proposons, mais cette différence toute naturelle provient de la différence qui existe entre notre droit commercial et le droit français.

Nous pouvons dire, croyons-nous, que les principes consacrés par cette loi sont absolument identiques à ceux sur lesquels nous avons basé notre projet de constitution.

Voici cette loi :

Article premier—Des sociétés de crédit agricole peuvent être constituées suivant les dispositions ci-après; soit par les syndicats professionnels agricoles, soit par des membres de ces syndicats pour faciliter et même pour garantir les opérations de toute nature rentrant dans les attributions de ces syndicats.

Ces sociétés peuvent recevoir des dépôts de fonds en comptes courants avec ou sans intérêts, se charger, relativement aux opérations de ces

syndicats, des recouvrements et des paiements à faire pour leurs adhérents, et contracter les emprunts nécessaires pour constituer ou augmenter le fonds de roulement de la société.

Le capital local ne peut être formé par des souscriptions d'actions. Il sera constitué à l'aide de souscriptions des membres de la société qui formeront des parts; ces parts pourront être inégales; elles ne seront transmissibles que par voie de cession aux membres de la société syndicale de crédit et avec agrément de la société.

Art. 2.—Les statuts détermineront le mode d'administration de la société de crédit, la composition du capital et la proportion dans laquelle chacun de ses membres contribuera à sa constitution.

Ils détermineront également le maximum des dépôts à recevoir en comptes courants.

Ils régleront aussi l'étendue et les conditions de la responsabilité qui incombera à chacun des sociétaires dans les engagements pris par la société.

Les sociétaires ne pourront être libérés de leurs engagements qu'après la liquidation des opérations contractées par la société avec les tiers antérieurement à leur sortie.

Art. 3.—Les statuts détermineront aussi les retenues ou les prélèvements qui seront opérés au profit de la société sur les opérations faites par elle.

Les sommes résultant de ces retenues, après acquittement des frais généraux et paiement des intérêts des emprunts et du capital social, seront d'abord affectées jusqu'à concurrence des trois quarts au moins à la constitution d'un fonds de réserve, jusqu'à ce qu'il ait atteint la moitié du capital.

Le surplus pourra être réparti à la fin de chaque exercice entre les mains du syndicat, au prorata des opérations faites par eux. Il ne pourra en aucun cas être partagé sous forme de dividende entre les membres de la société.

A la dissolution de la société, ce fonds de réserve et le reste de l'actif seront partagés entre les sociétaires, proportionnellement à leur souscription, à moins que les statuts n'en aient destiné l'emploi à une œuvre d'intérêt agricole.

Art. 4.—Les sociétés de crédit autorisées par la présente loi sont des sociétés commerciales dont les livres doivent être tenus conformément aux prescriptions du Code de commerce.

Elles sont exemptes du droit de patente, ainsi que de l'impôt sur les valeurs mobilières.

Art. 5.—Les conditions de publicité prescrites pour les sociétés commerciales ordinaires sont remplacées par les dispositions suivantes :

Avant toute opération, les statuts, avec la liste complète de tous les sociétaires, indiquant leurs noms, profession et domicile, seront déposés, en double exemplaire, à la mairie de la commune où la société a son siège principal.

Il en sera donné récépissé.

Un des exemplaires des statuts et de la liste des membres sera, par les soins du maire, transmis au sous-préfet.

Chaque année, dans la première quinzaine de février, le directeur ou un administrateur de la société déposera également, en double exemplaire, à la mairie, avec la liste des membres faisant partie de la société à cette date, le tableau sommaire des recettes et des dépenses, ainsi que des opérations effectuées dans l'année précédente. Il en sera donné récépissé. Un des exemplaires sera transmis, par les soins du maire, au sous-préfet.

Art. 6.—Les membres chargés de l'administration de la société seront personnellement responsables à l'égard des tiers, en cas de violation des statuts ou des dispositions de la présente loi, des dommages qu'ils leur auront occasionnés par cette violation.

Des poursuites pourront, en outre, être dirigées contre eux; ils seront passibles d'une amende de (60 à 200 francs) \$12.00 à \$40.00.

Les tribunaux pourront, en outre, à la diligence du procureur de la République, prononcer la dissolution de la société.

Au cas de fausse déclaration relative aux statuts et aux noms et qualités des administrateurs ou directeurs, l'amende pourra être portée à (500 francs) \$100.00.

Art. 7.—La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies.

MODES ET NOUVEAUTÉS

Marché de Manchester.—MM. Baerlein & Cie, écrivent :

Pendant les premiers jours de la semaine sous revue, notre marché, supporté par la fermeté de Liverpool, était assez animé, mais ces derniers jours la tendance a été plus faible et les filateurs sont redevenus plus désireux à vendre.

Les prix de toutes sortes de filés sont si peu rémunérateurs que les filateurs ne sont pas disposés à faire

des concessions, à moins qu'ils n'aient pas besoin d'ordres pour faire marcher les machines, et certainement on ne s'engagerait pas pour des livraisons à dates éloignées.

Des pays asiatiques les offres ont été plus nombreuses, ce qui semble prouver que les stocks dans ces marchés sont peu considérables.

La demande de presque tous les débouchés continentaux est assez soutenue et les ventes de la semaine se montent à un chiffre assez important.

Marché de Lyon.—Si les achats au jour le jour ont encore manqué d'animation pendant la huitaine qui vient de s'écouler, nous affirmons qu'il n'en a pas été de même pour les marchés à livrer. A ceux déjà faits il y a quelques jours, il faut en ajouter un grand nombre d'autres et d'une certaine importance terminés cette semaine. Nous croyons ces acheteurs bien avisés, et nous pouvons presque leur garantir qu'ils ont bien opéré, car les bas prix auxquels nous sommes tombés pour la matière première, n'offrent plus aucune marge à la baisse, tandis au contraire il y a tout lieu d'espérer une future amélioration. Il peut se faire qu'elle se fasse attendre, et que les mois de juillet et d'août ne soient pas des plus actifs, mais nous serions bien étonnés si septembre se passait sans qu'elle fit son apparition.

Sur le marché de l'étoffe il y a un peu de désillusion dit le *Moniteur des soies*. Les commissions reçues jusque ici par notre fabrique sont petites et peu nombreuses. Les genres demandés par la mode sont, d'après ce que l'on dit, la bengaline, le damas moiré et par continuation l'article pour fond de jupe.

Une bonne nouvelle vient de nous parvenir de Washington. Le Sénat américain a voté le bill douanier en son entier. Mais ce qui nous intéresse le plus, c'est qu'il a voté le chapitre des soieries. Ce fait ne peut manquer d'avoir une heureuse importance pour nos relations à venir avec les États-Unis.

Aucun changement appréciable à Londres, ainsi qu'à New-York, dans le tenue des prix de l'argent. Il en est de même pour les changes à Shanghai et Yokohama. Il ne serait plus question de cocons si nous n'avions eu les achats de Brousse, où la récolte est toujours le plus en retard. Pour les cours, on ne s'est guère écarté que 2.50.

Dans ce pays, les filateurs ont fait comme ceux de France et d'Italie, c'est-à-dire qu'ils n'ont qu'une par-

tie de leur approvisionnement habituel, et que c'est la spéculation qui a acheté. Ils seront bientôt obligés d'avoir recours à celle-ci, s'ils ne veulent pas fermer leurs filatures. Dans leur intérêt, nous désirons beaucoup qu'ils ne soient pas forcés de payer plus cher les cocons secs qu'ils n'ont payé les frais.

LES DROITS SUR LES LAINES AUX ETATS UNIS

Le tarif sur les laines paraît n'avoir créé aucune dissidence entre la chambre des Représentants et le Sénat des Etats Unis. Nous croyons donc que, quel que soit le résultat de la conférence entre ces deux chambres, on peut considérer comme à peu près déterminés les droits qui figurent au projet de tarif du Sénat.

Nous croyons, en conséquence n'être pas trop pressé en donnant ici un aperçu de ces droits nouveaux.

La classification des laines non ouvrées n'occupe pas moins de 9 paragraphes fort étendus, avant que le taux des droits ne soit indiqué.

Elles sont divisées en quatre classes, tantôt d'après la race des animaux, tantôt d'après leur provenance, tantôt d'après leur valeur.

Les droits ne sont pas moins variés. Ils sont purement spécifiques pour les deux premières classes, *ad valorem* pour les deux autres.

L'état des laines donne lieu à des majorations énormes, suivant qu'elles sont lavées, dégraissées ou triées. C'est un véritable dédale. En y pénétrant, on comprend l'aversion inspirée par la loi MacKinley, et le caractère intolérable des règlements et des pénalités qui frappent les déclarations erronées. Des spécialistes de bonne foi peuvent errer dans leurs déclarations de douanes, même sans avoir l'intention, bien légitime pourtant, de payer les droits les moins élevés.

Pour les fils de laine, le régime dépend de celui de la laine avec des droits simultanément spécifiques et *ad valorem* et de leur valeur propre.

Les droits perçus sur les tissus de laine sont fixés d'après le même système.

Puis les tissus ouvrés sont dénommés et soumis toujours à une double tarification.

Certains autres tissus sont taxés en raison de leur valeur calculée, non plus au poids, mais à la verge carrée.

Les tapis de Bruxelles acquitte-

ront à la valeur 35 pour cent au lieu de 40 pour cent.

Le changement doit s'appliquer à la totalité du numéro 403, qui est ainsi conçu :

"Moquette ou tapis de Bruxelles pour tenture unie ou à dessins et tous tapis et tapis en pièces de même genre ou nature, imprimée sur chaîne ou autrement."

La seconde classe de marchandises comprend les numéros 394 et 395. En voici le texte intégral :

No 394 "Etoffes pour vêtements de femmes et d'enfants, pour doublure, étoffes italiennes et tissus similaires en chaîne entièrement de coton ou d'autre fibre végétale, et dont le reste du tissu est composé en tout ou en partie de laine, d'estame, de poils de chameau, de chèvre, d'alpaca, ou d'autres animaux et qui ne sont pas estimés à plus de 15 cents la verge carrée : (Taxe actuelle) la verge carrée 7 cents et 40 pour cent *ad valorem*.

Les mêmes, estimés à plus de 15 cents la verge carrée.

(Taxes actuelles) la verge carrée 8 cents et 50 pour cent *ad valorem*.

"Il est stipulé que tous ces articles pesant plus de 4 onces la verge carrée, paieront par livre un droit de 4 fois supérieur à celui imposé sur une livre de laine non lavée de première classe (taxe unique actuelle sur la laine de première classe 11 cents la livre. Taxe annoncée 15 pour cent *ad valorem*) et en sus de 50 pour cent *ad valorem*.

La taxe annoncée serait seulement de 40 pour cent, probablement sans les droits spécifiques de 7 cents et 8 cents la verge carrée, lorsque l'étoffe ne vaudrait pas plus de 50 cents, sans doute à la verge carrée. De plus la nouvelle taxe serait applicable aux tissus caoutchoutés.

Lorsque les articles désignés dans le numéro 394 ci dessus auront une valeur supérieure à 50 cents, (la verge carrée ?) le droit *ad valorem* montera à 50 pour cent au lieu d'une double taxe *ad valorem* de 50 pour cent et spécifique de 7 cents et 8 cents la verge carrée.

Les mêmes taxes nous semblent applicables au numéro 395, dont le texte actuel est ainsi conçu et qui comprend, outre les articles précédents ceux qui sont inscrits en lettres italiques.

No. 395 : "Etoffes pour vêtements de femmes et d'enfants, pour doublure, étoffes italiennes, *étamine pour drapeaux et tissus similaires composés en tout ou partie de laine, estame de poil de chameau, de chèvre, d'alpaca ou d'autres animaux et non spécialement dénommés.*

"(Taxes actuelles) : la verge carrée 12 cents et *ad valorem* 50 pour cent.

"Il est toutefois stipulé que tous ces articles pesant plus de 4 onces la verge carrée payeront, la livre, 4 fois le droit imposé par la présente loi sur une livre de laine non lavée de première classe et en sus 50 pour cent *ad valorem*.

L'article désigné sous le nom de laines tricotées, excepté les vêtements, correspond au no 392, comprenant :

"Tissus de laine ou d'étamine, châles, tricotés et tous tissus faits à la machine à tricoter, et articles de toute espèce, fabriqués en tout ou en partie de laine peignée, de poils de chameau, de chèvre ; d'alpaca ou d'autres animaux non dénommés, valant :

1o "Jusqu'à 30 cents par livre payeront :

(Taxes actuelles) ; le droit de la laine de première classe non lavée (33 cents) et en plus 40 pour cent.

2o "Plus de 30 cents par livre jusqu'à 40 cents par livre, 3 fois et demie (38½ cents) le droit de la laine non lavée et en plus 40 pour cent.

Ces taxes sont remplacées, sous réserve des vêtements, par une taxe unique de 35 cents *ad valorem*.

3o "Les tissus (décrits ci-dessus) d'une valeur, par livre, supérieure à 40 cents paient (taxe actuelle) 4 fois le droit de la laine de première classe non lavée (44 cents la livre) plus 50 pour cent." Le nouveau tarif, les taxes à raison de 40 pour cent.

Reste la laine, dont la taxe sert de base au régime des filés, des tissus et des lainages déjà mentionnés plus haut ou autres et aussi des vêtements confectionnés où entre la laine.

Cette taxe principale dite de la laine non lavée de première classe monte à 11 cents la livre.

D'après le Times, le Sénat a voté sur les laines, flocons et effilochés de laines un droit de 15 pour cent *ad valorem*. C'est probablement un droit général s'appliquant à toutes les catégories de laines en suint, lavées, dégraissées et triées, quelle que soit leur ancienne classe douanière.

Le droit de 15 pour cent *ad valorem* remplace les droits spécifiques de 11 et 12 cents par livre et les droits *ad valorem* de 32 pour cent et de 50 pour cent *ad valorem*.

Les effilochés de laine doivent être compris dans le numéro 388, qui supportait le droit spécifique unique de 30 cents à la livre. Ils

seront taxés au droit *ad valorem* de 15 pour cent, en même temps sans doute que les "peignures, débourrages de chapeau de carde, déchets de mèche de filatures, de bagues de filatures, de fils et tous autres déchets composés en tout ou en partie de laine."

LE COLPORTAGE

Un de nos abonnés nous écrit :

"Monsieur le Rédacteur du PRIX COURANT.

"*Cher Monsieur,*

"En lisant dans le dernier numéro du PRIX COURANT l'article intitulé "COLPORTAGE," j'ai vu quelle part vous preniez aux efforts que font les marchands pour se garantir de la compétition que leur font sans cesse les colporteurs. Je suis heureux de voir que les marchands de Montréal ont en partie réussi ; mais nous aussi, marchands de la campagne, avons à souffrir de la concurrence de ces petits marchands ambulants. Il ne se passe pas un seul jour sans qu'on voie ces marchands qui, malheureusement, captent la confiance de nos bons cultivateurs et finissent presque toujours par leur faire une vente à un prix exorbitant, prix que l'acheteur trouve toujours bon marché ; car il suffit, pour la plupart de nos gens, qu'une marchandise vienne d'un "petit marchand" (comme on les appelle communément) pour qu'elle soit à bon marché.

"Mais il y a autre chose qui nous fait plus de tort que toute la concurrence que nous pouvons avoir, tout en provenant de la même source ; c'est l'argent qui est enlevé de nos campagnes. Naturellement, ces marchands ambulants ne font pas de crédit et, par conséquent, les quelques piastres que nous pourrions obtenir de nos ventes, sont interceptées par eux et nous sommes obligés de passer une bonne partie de l'année sans argent, ce qui nous force de mettre deux fois plus de capital dans nos affaires ou d'avoir recours à la bonté de nos fournisseurs. Impossible de faire nos achats au comptant avec les collections que nous pouvons faire pendant l'année, parceque, si un marchand s'avisait de forcer ses clients à le payer en d'autres temps qu'au premier novembre de chaque année (c'est le temps des règlements dans notre comté), il serait regardé comme un homme marchant à la ruine ou à la banqueroute et cela lui causerait un tel dommage qu'il serait peut-être obligé de discontinuer les affaires.

"Voilà la plus grande plaie dont souffre le commerce de la campagne et celle qu'il faudrait surtout faire disparaître. Mais avons-nous le droit, nous marchands, de faire montrer les licences de toutes personnes vendant dans les paroisses et villages non incorporés ? Si nous demandons à l'un de ces petits marchands : "Avez-vous votre licence ?" Il nous répond : "Cela ne vous regarde pas." Et qu'avons-nous à dire ou à faire dans ces occasions ?

"J'espère, Monsieur le rédacteur, que vous serez assez bon pour me dire, par votre journal, ce qu'il y a de mieux à faire dans ces circonstances, et que vous voudrez bien nous prêter votre concours pour faire disparaître cette plaie qui ronge le commerce de nos campagnes.

"Votre obéissant serviteur,

"ULRIC ST JEAN

"marchand général.

"Contrecoeur 24 juillet 1894."

RÉPONSE : L'accapement de l'argent comptant des cultivateurs par les colporteurs est certainement un des griefs les plus sensibles du commerce régulier et l'un des principaux points à faire valoir auprès des autorités compétentes pour en obtenir des dispositions restrictives. Il est clair, cependant, qu'on ne peut y remédier qu'en coupant le mal à la racine, c'est-à-dire en rendant le colportage si onéreux et si difficile à pratiquer que les colporteurs se voient obligés d'y renoncer. Quant à la dernière question soulevée par notre estimé correspondant, elle est d'une nature très compliquée et, comme nous ne voulons pas poser en autorité en matière légale, nous allons en donner notre appréciation sous toutes réserves.

D'après le droit commun, tout citoyen a le droit et le devoir d'aider à l'exécution des lois et, par conséquent, de s'opposer à ce qu'on les viole. Tout citoyen aurait, par conséquent, le droit de faire arrêter et conduire devant un juge de paix tout colporteur faisant son métier, n'importe où, dans une municipalité rurale comme dans une municipalité de village ou de ville, sans être pourvu de la licence exigée par la loi ou par les règlements municipaux. Mais le point délicat est celui-ci : comment s'assurer si le colporteur a ou n'a pas sa licence. Car il ne nous paraît pas qu'un particulier ait le droit de le forcer à montrer sa licence. Ce droit n'existe

que pour les personnes assermentées comme constables.

Voici un plan qui pourrait peut-être présenter quelques avantages. Il n'y a guère de territoire organisé dans la province qui ne compte au moins un juge de paix résident. Or les juges de paix ont le droit de nommer et d'assermenter des constables spéciaux lorsque le besoin s'en fait sentir. Il s'agirait donc pour les marchands de chaque paroisse, de faire assermenter un constable spécial pour chaque division territoriale à surveiller. La rémunération de ce constable lorsqu'il serait appelé à remplir ses fonctions, pourrait être prélevée par cotisation entre les marchands. On pourrait, par exemple, nommer constable spécial quelqu'un remplissant déjà une fonction publique, comme le syndic des cours d'eau, l'inspecteur des chemins, etc.

De cette façon, du moment où l'on aurait constaté la présence d'un de ces petits marchands dans un rang ou une concession, on n'aurait qu'à en prévenir le constable spécial qui aurait le droit d'exiger l'exhibition de la licence, et, à défaut de licence, pourrait arrêter le colporteur.

Ce moyen est-il pratique ? Il nous semble que cela dépend uniquement de ce qu'il pourrait coûter. Nous le soumettons humblement à la considération de nos lecteurs sans garantir autre chose que notre bonne volonté de leur être utile. Nous ferons seulement remarquer que, en cas de conviction prononcée, une partie de l'amende revient au dénonciateur et que cela pourrait servir à rémunérer, au moins partiellement, la personne qui remplirait les fonctions de constable spécial.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE A L'ÉTRANGER

Nous reproduisons du *Moniteur des marchands de beurre* de Paris, une étude intéressante sur l'industrie Laitière en Europe.

10 ANGLETERRE

L'Angleterre fabrique actuellement douze espèces de fromages, parmi lesquels le Cheddar, le Chester, le Gloucester, et le Stilton occupent le premier rang. Le comté de Chester produit annuellement 23 à 25 livres de fromage.

Mais l'Angleterre est, en même temps, le plus grand pays d'importation de l'Europe : en 1873 celle du fromage s'élevait à 1.351,978 quintaux (110 livres), l'exportation à 19,087 ; en 1889, la première était de

1,909,545 quintaux avec une valeur de \$51,219,640, de sorte que, dans cette dernière année, l'importation du fromage et du beurre atteignait une valeur de \$73,691,810, soit \$15,00 par habitant du sol anglais.

Le beurre importé provient principalement du Danemark, de la Suède, du Schleswig-Holstein et de la France; le fromage du Canada et des Etats-Unis.

Les mécaniciens anglais ont construit une foule de barattes, souvent très ingénieuses; de même, dans presque toutes les expositions de laiterie tenues annuellement, il existe des concours pour la préparation du beurre et du fromage.

La Grande-Bretagne comptait en 1891, 21 établissements spéciaux pour l'industrie du lait (écoles de laiterie), dont 11 en Angleterre, 4 en Irlande, 5 dans le pays de Galles et 3 en Ecosse; le plus ancien (*Aylesbury Dairy Company*) fut fondé en 1870; la plupart des autres furent créés de 1888 à 1890. En outre, l'industrie de la laiterie est enseignée dans divers établissements agricoles et techniques d'enseignement, comme aussi des sociétés et diverses écoles ont organisé des cours d'industrie laitière; enfin différentes autorités de district ont institué des professeurs nomades de laiterie.

L'Angleterre compte plusieurs associations de laiterie, dont la plus ancienne fut fondée en 1874. Il existe également cinq journaux consacrés à cette industrie, dont le plus ancien porte le nom de *The Dairyman*.

20. FRANCE.

La France occupe, à l'égard de la production, une place importante, quoique les systèmes anciens soient encore employés dans certaines régions. Elle fabrique actuellement plus de soixante espèces de fromages, parmi lesquelles les fromages mous jouissent d'une grande réputation: le brie, le roquefort, le camembert, le bondon, le neufchâtel, le mont d'or, etc., ont une qualité qui n'a pas été surpassée et sont l'objet d'une foule d'imitations.

La fabrication du beurre tient également un rang élevé en France; c'est ainsi que, dans ces dernières années, l'exportation de ce produit a rapporté au pays de 20 à 25 millions de piastres, tandis que l'importation n'était que de 1 à 1½ millions; en 1889, par exemple la France exporta en Angleterre 566,524 quintaux de beurre, représentant une valeur de \$15,367,325.

L'importation du fromage s'éle-

vait, en 1873, à 225,254 quintaux, l'exportation seulement à 62,706 quintaux; en 1889, la première avait une valeur de 5 à 6 millions de piastres, la seconde de 1 à 1½ millions seulement.

Sous le rapport scientifique, il n'existait en France, avant 1890, que quatre établissements, savoir: la station laitière et fromagerie modèle des Cuches, fondée en 1876, le laboratoire galactologique du Fau, fondé la même année, le laboratoire laitier de Paris, créé en 1884 et la station laitière de l'Est à Besançon, datant de 1888. Dans presque toutes les régions laitières il existe à présent des écoles théoriques et pratiques de laiterie; en 1890, on en comptait 25. En outre, une vaste association de laiterie, avec de nombreuses stations, embrasse presque tout le pays.

Depuis 1891, il est publié en France deux journaux spéciaux consacrés à l'industrie du lait: *L'Industrie laitière* fondée en 1876, et *La Laiterie*.

30 ITALIE

L'Italie fabrique environ 40 espèces de fromages. L'exportation consiste principalement en Stracchino, en Gorgonzola, ce dernier provenant principalement de la région de Brescia et de Lodi, et en Parmesan. En 1873, l'Italie importait 59,300 quintaux de fromage et en exportait 26,402; en 1889 l'importation s'élevait à 100,000 quintaux environ, l'exportation à 40,000, l'importation du beurre variait de 3,000 à 4,000 quintaux; son exportation s'élevait à 30,000.

Comme établissement scientifique pour la laiterie, il existe depuis 1872, la *Stazione sperimentale di caseificio* de Lodi. Depuis 1890, il a été créé dans diverses régions des *Osservatorii di caseificio*. L'Italie possède deux écoles théoriques et pratiques de laiterie; tous les ans un cours de fromagerie a lieu également à Lodi et dure trois mois.

Depuis 1888 il y a en Italie deux sociétés de laiterie.

Les journaux s'occupant de cette question sont au nombre de deux: *Il caseificio Italiano* et le *Bulletino del Burro*, le premier date de plusieurs années, le second de 1892.

40 HOLLANDE.

La Hollande ne produit que trois espèces de fromages d'exportation, parmi lesquels l'Edam occupe la première place (le Gouda rivalise avec lui). Elle exporte annuellement environ 350,000 quintaux de fromages d'une valeur de 4 à 5 mil-

lions de piastres; 370,000 quintaux de beurre furent exportés en 1883. L'importation en beurre et en fromage est insignifiante.

Des essais et des recherches de laiterie et de fromagerie sont entrepris dans les trois stations de Broda, Groningue et Hoorn, ainsi qu'à la station centrale de Wageningen. En 1889 il a été créé trois écoles de laiterie.

Dans la Guelde et la Frise les associations ont institué un professeur nomade de laiterie pour chacune de ces provinces. Il existe une société embrassant tout le pays pour la production du fromage et du beurre.

50. BELGIQUE

La Belgique prépare deux espèces de fromages qui ont une grande importance: l'un d'eux, le Limbourg, fabriqué dans la province de Liège, a été imité dans tous les pays de laitage de l'Europe.

L'exportation en fromage varie annuellement de 1,000 à 2,000 quintaux, représentant \$40,000 à \$60,000, tandis que l'importation se monte à 40,000 à 45,000 quintaux, d'une valeur de \$1,200,000 à \$1,500,000. L'importation du beurre se chiffre annuellement par 2½ à 3 millions de piastres; l'exportation par 5 à 5½ millions, soit 40,000 quintaux.

La Belgique possède depuis 1890, dans la région flamande, une école de laiterie, la *Melkery School van het Kloosterhof* à Wevelghem, dans le voisinage de Courtrai. Les provinces de Liège et de Namur ont chacune une école nomade de laiterie; il existe, en outre, en Belgique, diverses dames-professeurs nomades.

60 DANEMARK

Le Danemark occupe dans la fabrication du beurre, une des premières places en Europe, et son principal débouché, pour ce produit, est l'Angleterre. La production du fromage est tout à fait au second plan; il n'est fabriqué, en réalité, que deux espèces de fromages. L'exportation du beurre en Angleterre avait, en 1890, une valeur de \$15,000,000; l'importation du fromage s'élevait annuellement à 10,000 quintaux.

Le Danemark a fait des progrès considérables, ces dernières années, dans la fabrication des machines et instruments destinés à la laiterie et à la fromagerie; qu'on se rappelle les centrifuges danois de la fabrique Burmeister et Wain, la fabrique Pattersen, etc., et l'appareil Fjord pour établir la richesse grasseuse du lait. Le Danemark possède, depuis

1883, un laboratoire d'industrie laitière à Copenhague avec une section technique, chimique et bactériologique; il existe également une chaire d'industrie laitière à l'école supérieure vétérinaire et d'agriculture. Une école spéciale de laiterie a été créée à Ribe (Jutland), des cours de laiterie dans les écoles d'agriculture de Tune (près Copenhague), de Ladelundgaard et de Dalun (près d'Odense). De plus, des professeurs nomades d'industrie laitière sont nommés par l'Etat.

Une grande association de laiterie, le *Dansk Mejeristforening*, créée en 1887, publie la revue hebdomadaire *Mælkeri Tidende*.

A la fin de 1890 on comptait, dans le pays, 1,200 laiteries, dont 970 fermes appartenant à des sociétés, il y a donc une fromagerie par 25 milles carrés.

Parmi les nouvelles conquêtes de la science en Danemark, il faut mentionner l'invention de l'extrait de présure, de la poudre et des tablettes de présure Hansen.

Le Danemark entretient en Angleterre un agent spécial pour la laiterie depuis 1888; l'école supérieure d'agriculture de Copenhague comprend aussi depuis 1890, une section du commerce de la laiterie.

(A suivre.)

CHOSSES DE QUÉBEC

Les hommes d'affaires de Québec n'ont pas oublié la question de la construction d'un pont pour relier l'Intercolonial au Pacifique, entre Québec et la rive Sud. Plusieurs allusions à ce projet ont été faites dans les discours prononcés au banquet donné aux délégués intercoloniaux. Mais il ne suffit pas de faire des discours pour mener une semblable entreprise à bonne fin. Que la chambre de commerce de Québec et le conseil de ville unissent donc leurs efforts, leur influence et peut-être obtiendront-ils, de l'un ou de l'autre gouvernement, quelque chose de mieux que de l'eau bénite de cour. Le Pacifique Canadien à qui on a laissé le temps de se faire une autre route à la mer par le pont de Lachine et la ligne courte sur St-Jean, N. B. n'a plus le même intérêt qu'autrefois au pont de Québec. L'aide doit cependant venir et du Pacifique et de l'Intercolonial, c'est-à-dire du gouvernement fédéral, et si nous avons droit de vote au caucus des députés de Québec au parlement fédéral, nous exigerions du Pacifique, à la première demande de faveurs gouvernementales, l'enga-

gement formel, dans un temps déterminé, de construire le pont.

Les subventions accordées à différents tronçons de chemins de fer qui vont constituer une ligne courte entre Québec et l'Ouest, par le Grand Nord et autres voies en construction, n'auront tout leur effet pour le bien du pays que lorsque le pont de Québec sera construit.

Pour ceux de nos lecteurs qui désireraient exposer à Québec, nous publions les règlements suivants concernant l'inscription des objets à exposer :

Toutes les entrées devront être faites sur des formules imprimées qu'on peut obtenir gratis du secrétaire, au Palais Législatif, Québec, où on pourra également se procurer la liste des prix. Ces formules doivent être remplies et signées par l'exposant, puis envoyées le ou avant le lundi 3 septembre.

On attire l'attention spéciale des exposants sur l'absolue nécessité qu'il y a pour eux de faire leur inscription à la date susmentionnée, afin de donner le temps nécessaire pour examiner les bulletins d'inscription, assigner le local, expédier les cartes d'entrées, faire la correspondance et corriger les erreurs et les omissions.

Le prix d'entrée doit toujours accompagner l'envoi de la demande d'entrée elle-même, sans quoi aucune inscription ne sera reçue. Ces remises d'argent peuvent être faites par mandats de poste ou lettre enregistrée. *Les timbres-poste ne sont pas désirables*

En faisant son inscription, l'exposant doit avoir grand soin de donner au long son adresse postale, et dans les cas de résidence dans la ville, le nom de la rue et le numéro de sa place d'affaires.

Sans une permission spéciale du comité, personne ne pourra entrer pour concours plus d'un spécimen dans aucune section d'une classe, la classe des animaux exceptée.

Dans la classe des animaux toutes les entrées devront être faites au nom du propriétaire de bonne foi de chaque animal; et quiconque exhibera un animal dont il n'est pas propriétaire de bonne foi, perdra tout prix qu'il aura remporté.

Dans toutes les autres classes, les entrées devront autant que possible être faites au nom du producteur ou fabricant ou des agents dûment autorisés par eux.

Tout article doit être entré sous le nom désigné dans la liste régulière; mais si quelque article diffère essentiellement de ceux mentionnés

dans la liste, il pourra alors être entré dans la classe dont il se rapproche le plus, sous le nom d'*extra*.

Pour toute entrée d'animal ou d'article, l'exposant recevra une carte spécifiant la classe, la section, le numéro d'entrée, et le nom de l'exposant; cette carte devra demeurer attachée à tel animal ou article pendant toute la durée de l'exposition.

Dans tous les cas, le droit de rejeter entièrement ou d'accepter sous condition une entrée ou une demande est réservé au comité, qui, sous aucune considération, ne permettra l'admission des articles nuisibles, ou qui seraient d'une nature dangereuse par la possibilité de leur combustion ou de leur explosion; et si, par hasard ou autrement, de tels articles étaient trouvés sur le terrain, ils pourront être enlevés par ordre du bureau des directeurs.

Les exposants rendront grandement service aux officiers de la compagnie d'Exposition en faisant leurs entrées le plus tôt possible.

Tarif des Inscriptions.

Les prix exigés pour concourir sont comme suit.

A.—DÉPARTEMENT AGRICOLE :

Chevaux, prix d'entrée \$1,00 par tête, écurie comprise.

Bêtes à cornes, prix d'entrée, 50c par tête, étal compris.

Moutons, prix d'entrée, 25c par tête, étal compris.

Porcs, prix d'entrée, 25c par tête, étal compris.

Volailles, prix d'entrée, 10c par tête, étal compris.

Produit de la laiterie, 25c chaque section.

Produits agricoles, 50c pour dix entrées ou moins, \$1.00 pour plus de dix entrées.

Matériel agricole, 25c chaque instrument.

B.—DÉPARTEMENT INDUSTRIEL

Machines et poêles, \$1.00 chaque entrée.

Voitures, 25c chacune.

Pianos et orgues, 25c pour chaque instrument.

Produits de l'industrie et de toutes les autres classes autres que celles ci-dessus mentionnées, \$1.00 chaque entrée.

Département des femmes et Industrie domestique, 50c pour cinq entrées ou moins, \$1.00 pour plus de cinq entrées.

Le comité pourra faire des arrangements spéciaux pour des collections.

LE GAZ D'EAU

La question des avantages de la combinaison du gaz de houille avec le gaz d'eau a formé l'objet d'une communication récemment faite à l'association des Ingénieurs gaziers de la Nouvelle-Angleterre, par M. Humphreys. Celui-ci passe d'abord en revue les dépenses qu'entraînent la préparation et la vente du coke et de l'ammoniaque, et se demande s'il ne serait pas préférable à tous les points de vue de convertir les sous-produits en gaz au moyen d'une combinaison de gaz de houille et de gaz d'eau.

D'une tonne de houille [2.240 livres], dit M. Humphreys, nous extrayons 375 livres de gaz, 1,560 livres de coke et 176 livres de goudron, le restant constitue les vapeurs, l'ammoniaque et les impuretés. Ce gaz mesurera environ 11,500 pieds cubes. Pour distiller la tonne de charbon, nous employons 13 gallons de goudron et 8 boisseaux de coke, laissant $41 - 8 = 33$ boisseaux de coke disponibles. Au lieu de subir les dépenses de l'apprêt et de la vente du coke, convertissons-le en gaz d'eau au taux de 36 livres, de coke par 1,000 pieds cubes de gaz produit et nous aurons approximativement 33 boisseaux à 38 livres = $1,254 \text{ livres} \div 36 = 35,000$ pieds cubes de gaz. Pour carburer ce gaz, il nous faudra une quantité d'huile de 4 gallons $\frac{1}{2}$ par 1,000 pieds et nous aurons $11,500 + 35,000 = 46,500$ pieds cubes formant le produit d'une tonne de charbon. A présent, si nous désignons par *a* le prix de la tonne de charbon, par *b* le prix du gallon d'huile, nous aurons $a + (4\frac{1}{2} b \times 35) = X$,

46.5

représentant le coût du charbon et de l'huile par 1,000 pieds cubes de gaz combiné.

Pour comparer exactement ces chiffres avec les résultats obtenus par la vente des résidus, nous devrions attribuer une valeur en argent à "a" et "b," mais cela est inutile puisque chacun de ces facteurs s'explique de lui-même dans l'équation. D'un autre côté, en admettant comme précédemment que "a" soit égal au prix du charbon et "c" égal au taux pour cent tiré des résidus, alors, avec une consommation de 8 gallons d'huile par 1,000 pieds cubes employés pour l'enrichissement nous aurons $a - ac + 11,5 \times 8 \times, 8 = X$ repré-

11.5

sentant le coût du charbon par 1,000 pieds cubes en vendant les résidus.

Il est à remarquer cependant que du coût du charbon pour le gaz mélangé, il faut déduire la valeur de l'ammoniaque, soit 2 cents pour 1,000 pieds cubes de gaz de houille.

Pour arriver à une comparaison exacte, il faut tenir compte de la différence de main-d'œuvre par unité de production entre le gaz de houille et le gaz d'eau. Si "d" représente la dépense pour main-d'œuvre dans l'atelier de distillation par 1,000 pieds cubes, alors, sera égal à la main-d'œuvre dans le bâtiment des générateurs. Puis, comme le gaz de houille représente 25 pour cent du mélange, il s'en suit que $(d \times 25) + (4 \times 75) = Y$, représentant les salaires par 1,000 pieds cubes de gaz combiné, et $d - y =$ à l'économie de main-d'œuvre.

Il est facile pour tout le monde d'attribuer une valeur à ces facteurs et de faire l'équation.

Voici quelle serait la composition de ces gaz :

Gaz de houille :

Principes éclairants.....	6,00
Hydrocarbures légers.....	37,00
Hydrogène.....	50,00
Oxyde de carbone.....	5,50
O. N., etc.....	1,50
Total.....	100,00

Pouvoir éclairant 18 bougies.

Gaz d'eau :

Principes éclairants.....	13,00
Hydrocarbures légers.....	20,00
Hydrogène.....	37,00
Oxyde de carbone.....	25,00
O. N., etc.....	5,00
Total.....	100,00

Pouvoir éclairant 26 bougies :

Mélange des gazs :

Principes éclairants.....	11.25
Hydrocarbure légers.....	24.25
Hydrogène.....	40.25
Oxyde de carbone.....	20.12
N. O. etc.....	4.13
Total.....	100,00

Pouvoir éclairant 23 bougies.

M. Humphreys croit que, de nos jours, en construisant une nouvelle usine, le meilleur plan serait de placer sous le même toit une combinaison de cornues et de générateurs de manière que le coke puisse être transféré de la cornue au générateur avec le moins de travail possible.

De cette façon, non seulement les sous-produits se vendraient mieux, mais on obtiendrait une rapidité de production qui ne serait pas à dédaigner. D'un autre côté, les compagnies pourraient mieux contrôler les prix des matières bruts.

LA SOCIÉTÉ DES MARCHANDS

La Société des Marchands Détailleurs de Nouveautés de la province de Québec a eu hier son excursion annuelle. A son invitation, environ cinq cents personnes se sont rendues à Otterburn Park, St-Hilaire, où l'on a passé une joyeuse journée. Les courses ont été animées et très intéressantes.

Les officiers de la société sont MM. Arthur Gagnon, président ; C. P. Chagnon et Frs. Archambault, vice-présidents ; J. M. Marcotte, secrétaire ; Jos. Normandin, trésorier ; Geo. Coutlée, commissaire ordonnateur.

L'excursion a été organisée par un comité composé de MM. Arthur Gagnon, C. P. Chagnon, A. O. Fleury, Jos. Normandin, J. B. Paquin, Frs. Archambault, Jos. Martineau, Geo. Coutlée et Ls. Desjardins.

Nous félicitons ces Messieurs de leurs succès.

NOTES FINANCIERES

Le trésor fédéral à Washington, va reprendre sous peu la frappe de la monnaie d'argent, qui avait cessé depuis le mois de novembre dernier ; mais pour chaque nouveau dollar mis en circulation, il retirera un dollar de silver certificate.

Les liquidateurs de la Commercial Bank de Manitoba, annoncent un dividende de 17 p. c, pour tous les créanciers dont les créances ont été admises par la cour. Les créanciers privilégiés qui ont été payés sont : les porteurs de billets \$406,695, avec \$5,581 d'intérêt, et le gouvernement provincial \$84,294. A part cela, \$352,852 ont été déboursées pour rembourser des avances, compenser des comptes contrà et payer les frais de la liquidation.

L'Association des Banquiers Canadiens a eu sa réunion annuelle le 26 juillet à Halifax N. E. M. B. E. Walker, de la banque du Commerce, était au fauteuil présidentiel. Autres membres présents : J. C. More, de la banque des Marchands du Canada, H. Markland, de la banque Molson ; J. Henderson, de la banque de Toronto ; B. Jenning, de la banque Impériale ; G. A. Scofield, de la banque du Nouveau-Brunswick ; A. de Martigny, de la banque Jacques-Cartier ; E. E. Webb, de la Union Bank of Canada ; Geo. Burn, de la banque d'Ottawa ; H. M. Watson, de la banque d'Hamilton ; H. Frost, de la banque Ville-Marie ; Thos Fysche, de la banque de la Nouvelle-Ecosse ; D. H. Duncan, de la banque des Marchands d'Halifax. John Knight, de la banque du Peuple d'Halifax ; E. L. Thorne, de la banque Union d'Halifax ; E. L. Pease, Montréal ; E. P. Winslow, Almonte ; E. D. Arnaud, Annapolis ; E. W. Saunders, Thorold, Ont ; F. H. Arnaud Charlottetown ; R. S. Williams, Goderich ; W. F. Mitchell, Fredericton. W. P. Wallace, Picton, Ont ; R. C. McPherson, Paris, Ont ; W. H. Gossip, North Sydney ; G. C. Wainwright, Ottawa, etc., etc.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

Montréal, 2 août 1894.

FINANCES.

Les capitaux sont encore extraordinairement abondants, à Londres, dit *Bradstreet's*. On calcule que le marché libre dispose de près de £8,000,000 sterling. Il n'y a pas de changement dans les taux. La surabondance des fonds a encouragé l'émission de nouvelles actions par des compagnies existantes et par de nouvelles entreprises; mais le public est trop sur ses gardes pour qu'on puisse lui faire avaler sans examen toutes sortes de valeurs.

Les billets à 3 mois, sur le marché libre sont à $\frac{1}{2}$ p. c. les prêts à demande à $\frac{3}{4}$ p. c. et le taux de la banque d'Angleterre à 2 p. c.

A New-York, les prêts à demande sont à 1 p. c. les prêts à terme font de 1 à 2 p. c. pour courte échéance. Et de 2 à 3 p. c. pour longue échéance. Le papier de commerce s'escompte à 3 p. c.

A Montréal, les banques prêtent à la spéculation à $\frac{1}{2}$ p. c., et les autres institutions à 4 p. c.; les billets commerciaux sont escomptés aux taux de 6 à 7 p. c.

Le change sur Londres est un peu plus cher.

Les banques vendent leurs traites à vue à une prime de 9.15/16 à 10.1/16 et leurs traites à 60 jours à une prime de 9 $\frac{1}{2}$ à 9 $\frac{3}{4}$. Les transferts par le câble sont à 10 $\frac{1}{2}$ de prime. Le change à vue sur New-York est au pair à $\frac{1}{2}$ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.16 $\frac{1}{2}$ pour papier long et 5.15 pour papier court.

La bourse est tout à fait tranquille; à peine compte-t-on quelques petites transactions, tous les jours. Le ton général est assez bien tenu; cependant, il n'y a pas de fermeté. La banque de Montréal fait en dernier lieu 218 $\frac{1}{2}$. La banque des Marchands 165, la banque Union 100, la banque du Commerce 130.

La banque d'Hochelaga, a été vendue à deux reprises à 127; la banque du Peuple a fait 124 puis 125.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	130	125
" Jacques-Cartier....	120	113
" Hochelaga.....	127	125
" Nationale.....
" Ville-Marie.....

Les Chars Urbains sont restés assez fermes; ils ont fait un moment 150, et en dernier lieu, 149 $\frac{1}{2}$ pour les anciennes actions et 144 $\frac{1}{2}$ pour les nouvelles. Le Téléphone Bell, nouveau stock, fait 142. Le Cable est à 139 $\frac{1}{2}$, et le Télégraphe à 149 $\frac{1}{2}$. Le Gaz est coté 169 $\frac{1}{2}$ vendeurs et 169 acheteurs. Le Pacifique est coté 68 $\frac{1}{2}$.

COMMERCE

Le mois d'août, le mois des moissons pour notre pays, commence avec une température sensiblement plus fraîche, quoique non moins variable que celle de juillet. Un peu de pluie ne saurait faire beaucoup de mal, les foins étant

presque tous engrangés et elle peut faire du bien aux grains qui mûrissent; mais ce qu'il nous faudrait c'est de la chaleur. Espérons que nous aurons encore quelques journées chaudes.

Les apparences de la récolte de grains sont généralement belles, quoique la condition soit loin d'être uniforme par toute la province. Les terres légères, comme d'habitude dans les années pluvieuses, donneront une excellente récolte, et les terres fortes, une récolte moyenne et les terrains bas et humide une pauvre récolte. L'ensemble sera probablement au dessus de la moyenne.

La situation commerciale ne s'est pas sensiblement améliorée; il y a toujours beaucoup de tranquillité dans toutes les lignes, à Montréal; Québec et les campagnes qui en dépendent, soit à cause de leur prochaine exposition, soit par suite d'une amélioration réelle, voient les choses plus en rose, mais le haut commerce et l'industrie de la métropole sont encore sous l'impression que les affaires pourraient être bien meilleures pour la saison.

Alcalis.—La situation des potasses n'a pas varié; on cote les potasses premières à \$4.00; les secondes à \$3.65 et les perlassees à \$5.35.

Bois de construction.—Le marché aux scieries a vu quelques commandes américaines au moment où l'on pouvait croire la question du tarif Wilson réglée par l'adoption du bill au Sénat; mais depuis que les deux chambres du congrès sont butées l'une contre l'autre, et que l'on ne sait plus si le bill vivra ou sera tué, les commandes ont cessé complètement. Aux clos de la ville, la vente est extrêmement lente; les entrepreneurs, n'ayant pas de construction en perspective, n'achètent pas. La demande pour la campagne, est cependant meilleure et fournit plus d'affaires que celle de la ville. Il faut bien construire des nouvelles granges pour mettre la récolte à l'abri.

Les prix n'ont pas varié d'une manière sensible.

Charbon et bois de chauffage.—La demande pour le charbon dur est assez tranquille pour la saison, ce qui n'a pas de raison d'être à moins que la cause ne soit la rareté de l'argent dans les familles de la ville. Car il est à peu près certain que ceux qui remettent encore à donner leurs commandes, payeront leur charbon plus cher.

Rien de bien intéressant dans le charbon mou ni dans le bois de chauffage.

Cuir et peaux.—La place de Québec a fait ces jours-ci de fortes ventes pour le marché anglais en cuirs fendus et en cuirs à semelles, ce qui allège d'autant le marché. La place de Montréal a fait aussi quelques ventes pour l'exportation; mais comme les prix offerts sont bas, nos marchands n'ont accepté que quelques commandes. La demande locale est très lente pour la saison; les manufacturiers attendent au dernier moment pour faire leurs achats et ne prennent que les quantités nécessaires pour la fabrication des petites commandes d'assortiment qu'ils reçoivent. Les prix sont encore en faveur des acheteurs.

Les peaux vertes de la boucherie se paient encore \$3.50, \$2.50 et \$1.50 par 100 livres et se vendent 50c de plus. Les agneaux ont monté de 5c; on les cote aujourd'hui de 30 à 35c la pièce.

Draps et nouveautés.—Commercetranquille. Les voyageurs font quelques petites ventes de réassortiment, mais les lainages d'automne leur sont difficiles à placer. Les marchands de la campagne attendront au dernier moment pour faire leurs achats de marchandises d'hiver. En ville, le commerce de détail languit; il a beaucoup de peine à joindre les deux bouts. L'excursion d'hier a permis de saisir l'ensemble des opinions des marchands de nouveautés, et le résultat n'en est pas très encourageant.

Les remises de la campagne sont passables, mais celles de la ville laissent généralement à désirer.

Epiceries.—Il y a aussi de la tranquillité dans l'épicerie; la ville, surtout, absorbe moins de marchandises, vu le nombre de familles qui ont émigré à la campagne.

Les thés sont assez actifs dans les gros, quoique toutes les expéditions ne soient pas encore arrivées. On ne semble pas craindre beaucoup de difficultés de la guerre entre la Chine et le Japon, car les thés sont tous transportés sous pavillon neutre et les flottes des nations neutres sauront faire respecter leur marine marchande.

Les sucres à New-York sont irréguliers. C'est encore le tarif Wilson qui en décidera le prix. Et l'on ne sait quand ni comment ce tarif sera définitivement adopté.

Les nouvelles de la Colombie Anglaise signalent une hausse sur le saumon en conserve; mais cette hausse n'affecte pas les stocks actuels. Les fabricants de conserves de légumes n'offrent pas encore de contrats.

En fait de raisins secs, les Valence sont tout à fait fermes et en hausse, tandis que les Sultanas sont plus faibles.

Rien de changé aux autres articles.

Fers, ferronneries et métaux.—Il y a une légère hausse sur les fontes en premières mains, mais la demande est tranquille. Il y a eu encore cette semaine des ventes de fontes américaines à \$17.00 net au comptant. La grève des charbonniers en Ecosse, affecte le prix des fers en barre et des tôles. La ferronnerie est tranquille. Nous signalons une baisse de 10 p. c. sur les boulons à voiture, par suite de la concurrence d'une maison d'Ontario.

Huiles peintures et vernis.—Rien de changé aux huiles de pétrole, ni aux huiles à peintures. Les verres à vitres sont soutenus. L'huile de loup marin est faible.

Poisson.—Nous trouvons aujourd'hui, dans le marché des harengs du Labrador et du Cap Breton, de la morue sèche et du saumon en quarts, le tout à des prix fermes.

Salaisons.—Le lard salé et le saindoux sont fermes et sans changement à nos cotes.

ROMEO PREVOST & CIE

Comptables Auditeurs,
Liquidateurs et Fidél-Commissaires.

ARGENT A PRÊTER SUR MARCHANDISES

ET SUR HYPOTHÈQUES.

Achats de Débitures de Municipalités.

Batisse New York Life, CHAMBRE No 215
Tél. Bell 815.

MONTREAL.

Revue des Marchés

Montréal, 2 août 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express de lundi, dans sa revue hebdomadaire du marché anglais, dit: "Les blés anglais ont baissé de 6d sous l'influence de la perspective de vastes approvisionnements de blés étrangers. Les blés de l'Inde et de Russie ont aussi perdu 6d et le blé roux d'hiver d'Amérique, 1s. Les blés de Californie ont été soutenus, l'orge terne, le maïs et l'avoine soutenus. La graine de lin est en baisse de 6d. Aujourd'hui, les blés anglais sont tranquilles. Les blés roux étrangers perd 3d; les farines étrangères 6d et l'orge à malter 6d. Le maïs plat et rond est en hausse de 6d et l'avoine en baisse de 3d."

Beerbohm télégraphie à la date du 1er août: Chargements à la côte, blé, pas beaucoup de demande; maïs rien. Chargements en route ou à expédier blé et maïs un peu plus tranquilles. Sur Mark Lane, blés anglais soutenus, blés étrangers tranquilles. Maïs américain ferme; du Danube plus cher. Farines anglaises soutenues; de américaines tranquilles. Blé roux d'hiver de la Plata, à quai, 22s présent mois et suivant 20s. Température en Angleterre orageuse. Liverpool, blé sur place soutenu; maïs do ferme, mais non actif.

L Norman & Cie, écrivent de Londres à la date du 16 juillet: "Une semaine de temps variable a donné un ton plus ferme au blé et la diminution des quantités de blé et farines en route pour le Royaume-Uni, est un facteur important de fermeté. Les vendeurs sont fermes et demandent plus cher, mais les acheteurs ne répondent pas. Cependant il semble qu'on soit plus disposé à acheter du blé livrable à une époque éloignée, sous l'impression que les pays d'exportation ne pourront pas continuer à expédier aussi largement à des prix aussi bas. Les expéditeurs américains ont haussé leurs prétentions et demandent 21s 6d, pour juillet et 21s 9d pour expédition en juillet et août. Manitoba dur.—Tranquille maïs soutenu. Les vendeurs pour prompt expédition demandent 25s 4½d, c i et f; pas d'acheteurs. Au début de la semaine dernière on a payé 24s 7½d c. i. f. pour expédition en juillet et 25s pour des lots en route. Orge à moulée.—Avec de forts arrivages, l'orge est tranquille et en baisse mais il y a meilleure demande au dernier prix. La récolte anglaise promet d'être au dessus de la moyenne et la perspective en France est également bonne. Avoine.—Tranquille et les qualités communes en baisse de 31 sur la semaine. Belles qualités sans changement. Pois.—Pas de changement à Londres. Les pois blancs canadiens sont offerts à 25s 3d c. i. f. avec acheteurs à 24s 6d. A Liverpool, la rareté maintient le marché ferme. Foin.—Avec de légers arrivages et un temps pluvieux ici, le foin étranger est plus ferme; il s'est vendu plus cher. Pour lots à expédier il a été payé en foin canadien, de 77s 6d c. i. f. et, pour le foin canadien disponible à Londres, on peut obtenir 85s."

Ainsi, le seul risque que courent maintenant les récoltes en Angleterre, c'est celui de la pluie pendant la moisson et déjà une bonne partie de la récolte est

moissonnée. Il faut donc désormais baser ses calculs sur le fait d'une excellente récolte de grains, de fourrage et de produits laitiers en Angleterre.

En France, les dépêches de Beerbohm cotent les marchés de province bien tranquilles.

Nous extrayons du Phosphate les lignes suivantes concernant la situation européenne:

"En France, les rapports de toutes provinces font espérer une récolte bien supérieure à celle de l'année dernière. Si nous représentons les "très bonnes" moissons par 100, et les "bonnes" par 80, l'état actuel sera représenté de la manière suivante: blé d'hiver, 87; le blé du printemps, 82; seigle 88.6; avoine, 85.2; orge, 84.7; foin, 88.4; pommes de terre, 81.6. Toutes les récoltes promettent donc de dépasser la moyenne de beaucoup; le blé donnera sans doute de 97 à 100 millions de quintaux au lieu de 60 millions, chiffre de l'année dernière.

"En Angleterre, la revue agricole, publiée mercredi dernier par le Times, représente la récolte du blé par 101.8 (100 représente la récolte d'une bonne moyenne), celle de l'année dernière étant représentée par 82.1; orge, 102.9 au lieu de 73.8; avoine, 105.4 au lieu de 80.4; haricots, 100.9 au lieu de 64.7; pommes de terre, 96.7 au lieu de 87.6, et le fourrage, 110 au lieu de 44; l'étendue de terrain (75 millions d'ares) semée de blé est de 10 p.c. moindre que celle de l'année dernière et la récolte sera sans doute supérieure de 2 millions, 413 mille quintaux.

"En Allemagne, la situation générale est très bonne aussi, mais en Autriche-Hongrie on est certain que la récolte du blé sera bien au-dessous de celle de l'année dernière.

"En Roumanie, une estimation récente chiffre le rendement de 20 à 25 p. c. au-dessous de la moyenne.

"En Bulgarie, on se plaint de la qualité du blé; les rapports qui nous parviennent de la Russie sont un peu contradictoires; le dernier rapport officiel disait que toutes les récoltes, sauf celles du maïs et du millet étaient bonnes, mais que pourtant il n'y avait pas lieu d'espérer une aussi bonne récolte de blé que celle de l'année dernière; du reste la pluie a été trop abondante dans le sud de la Russie; notre correspondant d'Odessa, nous écrit maintenant qu'on ne compte que sur une moyenne récolte.

"En Espagne et en Italie, la situation agricole continue à être bonne de même qu'en Belgique et en Hollande."

Aux États-Unis, la moisson du blé d'hiver est terminée et celle du blé de printemps se poursuit activement. Déjà du blé nouveau de printemps a été mis sur le marché. Les arrivages aux grands centres sont considérables et la "visible supply" a augmenté cette semaine de 4,400,000 minots. La qualité du blé nouveau est en général excellente.

Mais les cultivateurs de l'ouest sont embarrassés de leur blé comme les nôtres sont embarrassés de leurs foin. Dans le Kansas, les cultivateurs font manger le blé aux cochons et vendent leur maïs. Ils ne peuvent obtenir pour leur blé, livré à la station voisine, plus de 45c par 60 livres, tandis que leur maïs se vend facilement 47 et 48c, et, en outre, le blé est deux fois plus nourrissant, poids pour poids, que le maïs. Les cochons étant en bonne demande à de bons prix, ils convertissent leur blé en lard et vendent leur maïs pour l'exportation.

Car si la récolte de blé est belle, aux États-Unis, celle du maïs donne lieu à des plaintes universelles. La chaleur et la sécheresse ont brûlé le maïs sur pied et la récolte en est dès aujourd'hui très gravement compromise. C'est peut-être de là que viendra le relèvement du blé; dans tous les cas, cette circonstance donne de la fermeté aux États-Unis, à l'avoine et fait renchérir en Angleterre nos pois canadiens, l'un et l'autre employés pour le même usage en Europe; l'engraisement des animaux.

Les marchés de spéculation sont restés, à une fraction près, aux cours de la semaine dernière. En clôture, hier, on cotait à Chicago: blé sur août 52½c, sur septembre, 53½c, sur décembre, 56½c. A New York, blé sur août 55½c; sur septembre, 56½c; sur décembre, 60½.

Le dernier numéro reçu du Commercial de Winnipeg, dit que le blé a été bien tranquille; il n'y a pas eu assez de transactions pour servir de base à des cotes sérieuses. On a offert le No 1 dur, à flot, à Fort William, à 62½c, mais il ne s'est pas trouvé d'acheteurs à ce prix. La récolte paraît assez belle; dans quelques localités on aurait besoin de pluie. Une bonne pluie générale suffirait maintenant pour mener le blé jusqu'à maturité et aiderait à remplir les épis. La perspective générale est celle d'une récolte modérée. La paille est courte, mais l'épiage s'est fait dans de bonnes conditions.

Dans le Haut Canada les premiers battages de blé d'hiver ont donné un bon échantillon, pesant 62 lbs au minot. Les meuniers achètent, mais à bon marché; il s'est fait aussi quelques ventes pour l'exportation. On croit que, dans l'est de la province, l'orge et l'avoine ne donneront qu'un léger rendement. L'approche de la nouvelle récolte fait baisser l'avoine.

A Toronto on cote: blé blanc 56 à 58c; blé du printemps 00 à 58c; blé roux, 56 à 00c; pois No 2, 56 à 58; orge No 2, 40 à 42; avoine No 2, 33½ à 34.

A Montréal, la même cause, l'approche de la nouvelle récolte, a fait encore baisser l'avoine; quoique les stocks en élévateurs ne soient pas exorbitants, ils sont beaucoup plus considérables que l'année dernière à pareille date: 141,679 minots contre 93,976. On veut s'en débarrasser au plus tôt et pour cela l'on accepte des offres qui laissent certainement une perte aux détenteurs. Ainsi, on a vendu cette semaine de l'avoine No 2 d'Ontario à 39c, de l'avoine No 3 de la province à 37c, et de l'avoine non classée à 36c par 34 lbs.

On a commencé dans le sud à moissonner l'orge; on ne tardera pas à commencer la moisson de l'avoine, si le beau temps continue; mais il y en a une certaine quantité qui a été semée tardivement et qui a encore besoin de quelques semaines de chaleur pour mûrir.

En attendant la nouvelle récolte, l'orge est sans demande ici; il n'y a pas, d'ailleurs, de stock sur place.

Les pois sont toujours fermes; la cote de Liverpool est montée à 5s 3½d. La récolte de pois sera médiocre cette année et il n'en reste en magasin ici qu'environ 100,000 minots. Si le maïs continue à monter, les pois deviendront un bon article à porter. Pour le moment, les détenteurs sont fermes, quoique la demande soit légère. On peut coter de 73 à 73½c en entrepôt.

Pas de sarrasin sur le marché de gros. Pour les farines de blé, la situation,

n'est pas changée, les cours sont peu sensibles aux fluctuations de $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ c tantôt en hausse, tantôt en baisse, que subissent les cours du blé. Les minotiers exportent en consignation, mais le marché local est toujours terne, la boulangerie n'achetant que quelques sacs à la fois, comme si elle s'attendait, nous disait un négociant, à voir tomber les prix à \$2.00 le quart.

Les farines d'avoine sont moins fermes; nos cotes sont encore celles du marché pour les ventes ordinaires, mais pour de gros lots, on accepterait de 10 à 15c. de moins.

Les issues de blé sont calmes et à peu près soutenues.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 60
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2.	0 57 à 0 58
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 73 à 0 74
" " No 2 dur...	0 71 à 0 72
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine.....	0 36 à 0 39
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 58 à 0 60
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....	0 72 à 0 73
Orge, par minot.....	0 46 à 0 48
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 46 à 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 60 à 3 80
Patente du printemps.....	3 65 à 3 85
Patente Américaine.....	5 00 à 5 10
Straight roller.....	3 00 à 3 10
Extra.....	2 60 à 2 80
Superfine.....	2 50 à 2 60
Forté de boulanger (cité).....	3 45 à 3 50
Forté du Manitoba.....	3 35 à 3 45

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 45 à 1 50
Superfine.....	1 15 à 1 25

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 50 à 4 60
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 50 à 4 60
Avoine roulée en barils.....	4 60 à 0 00

MARCHÉ DE DÉTAIL

Il y avait mardi, place Jacques-Cartier, plus d'avoine en vente qu'à l'ordinaire et les prix ont été un peu moins fermes. On a vendu, à la charge, 80c la poche et à la poche 90 à 95c.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 95 à 97 $\frac{1}{2}$ par 80 livres.

Le blé-d'Inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.

Les pois No. 2 valent 70 c et les pois cuisants de 85 à 90c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de \$1.00 à \$1.05 par 96 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.35 à \$2.40 par 100 lbs.

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Bristol :

"De forts achats en spéculation, la semaine dernière, ont fait hausser les prix des beurres d'Irlande, mais le commerce régulier s'est tenu sur la réserve et le marché est devenu ensuite plus facile. Il ne s'est fait que peu d'affaires réelles pendant la semaine. Les cours pour disponible sont : crémères, 88 à 94s; Waterford & Limerick,

très fin, 82 à 86s; do fin, 76 à 80s. Il n'est fait que bien peu de chose en beurres du Canada ou des Etats-Unis à livrer."

On écrit de Liverpool :

"Beurre du continent en meilleure demande et en hausse. Beurre d'Irlande aussi mieux demandé; avec des cotes plus élevées pour le stock à livrer, le marché clôture ferme. Les cours sont : Danois en kiels, 94 à 96s; do seconde qualité, 90 à 92s. Irlandais, très fin, 86 à 88s; do fin, 80 à 82s; crémères 92 à 94s."

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Nous n'avons aucune amélioration à signaler dans notre marché pour le beurre. Quelques exportateurs ont voulu faire un nouvel essai et ont acheté du beurre de beurriereries qu'ils ont fait paqueter en quarts de 10⁰ livres. Cet emballage est, paraît-il, préférable à la tinette, parcequ'il est plus imperméable à l'air, les deux bouts étant foncés comme il faut, tandis que le quart tient la saumure au moins aussi bien que la tinette. Un petit lot d'essai, l'année dernière, avait bien réussi.

Mais le prix que paient ces exportations ne saurait enthousiasmer les beurriers. On croit qu'ils ont payé moins de 18c. Le commerce local paie jusqu'à 18 $\frac{1}{2}$ c, à Montréal, pour le beurre frais de la semaine et 18c ou moins pour les beurres de juin, et du commencement de juillet, suivant qualité. Ils revendent aux épiciers depuis 20c pour le fancy, jusqu'à 19c.

Le beurre des townships se paie 16 à 17c à la campagne et se vend ici de 17 à 18c.

Le beurre de l'ouest vaut de 15 à 17c.

FROMAGE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Bristol :

"La production de fromage et de beurre dans la Grande Bretagne est estimée, suivant les uns à 30 p. c. et suivant les autres à 50 p. c. de plus que l'année dernière; mais personne ne la met au dessous de 30 p. c.

"Le cablegramme d'aujourd'hui du Canada rapporte : Marché ferme, nous ne prévoyons pas de baisse, mais les importateurs de ce côté, en général, se tiennent sur la réserve, car la demande de l'intérieur n'est pas active et les offres faites c. i. f. représentent peu ou point de profit avec les prix qui ont cours actuellement. Les nouvelles par la malle des différentes parties du Canada s'accordent à dire que la qualité du fromage de juin est au dessous de la moyenne, à cause des chaleurs; mais la première semaine de juillet a été fraîche et favorable à la fabrication. Les cours sur place sont : Canadien très fin, 45s 6d à 47s do des Etats Unis, 1s de moins.

On écrit de Liverpool :

"Une bonne demande de la consommation persiste mais les acheteurs ont quelquefois de la difficulté à trouver exactement ce qu'il leur faut, la plus grande partie du fromage ayant souffert de la chaleur; mais pour des fromages tenus au frais et de conserve, on paie le plein prix. Il se fait plus d'affaires dans les qualités moyennes. Le marché clôture ferme. Nous cotons : Fromage canadien extra fancy, 47s à 48s, do. des Etats-Unis, 46s à 47s, do. très fin, 45s 6d, à 46s 6d."

MARCHÉS DES ETATS-UNIS.

Ogdensburg, 28 juillet.—Total du fromage en vente, 1930 meules. Ventes, 179

à 8.15, 16c et 207 à 9c. Le reste sera probablement vendu de gré à gré.

Canton, N.Y., 28 juillet.—Il a été vendu 1,800 fromages à 8 $\frac{1}{2}$ c et 1,300 à 8 $\frac{1}{4}$ c. On a refusé 19 $\frac{1}{2}$ c pour le beurre.

Utica, 30 juillet.—Ventes de fromage aujourd'hui : 137 meules à 8 $\frac{1}{2}$ c; 8,510 à 8 $\frac{1}{4}$ c; 10,950 à 8 $\frac{1}{2}$ c; 90 à 8 $\frac{1}{4}$ c; 102 à commission. Le marché est en baisse de $\frac{1}{4}$ c mais soutenu au prix actuel.

Little Falls, N.Y., 30 juillet.—Ventes de fromage : 754 à 7 $\frac{1}{4}$ c; 5,785 meules à 8c; 999 à 8 $\frac{1}{2}$ c; 360 à commission. Beurre des beurriereries 85 tinettes de 17 à 18 $\frac{1}{2}$ c.

MARCHÉS D'ONTARIO

London, 28 juillet.—Trente-trois fromageries ont mis en vente 6,280 meules de fromage de juillet. Ventes, 285 à 9.5, 16c et 1,245 à 9 $\frac{1}{2}$ c.

Ingersoll, 31 juillet. En vente, aujourd'hui, 2,920 fromages de juillet. Ventes, 160 blancs à 9 $\frac{1}{4}$ c. On a offert 9c pour le reste.

Belleville, 31 juillet.—A notre marché aujourd'hui, 38 fromageries ont mis en vente 2,045 fromages blancs et 315 colorés; en tout 2,300. Voici les ventes : Fromages blancs, 290 à 9, 3, 16c, 130 à 9 $\frac{1}{4}$ c. On a offert 9 $\frac{1}{2}$ c pour le coloré; pas de vente.

Compbellford, 31 juillet.—Au marché du fromage ce soir, on a mis en vente 534 meules; 210 ont été vendues à 9 $\frac{1}{4}$ c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le fromage est à la baisse; les acheteurs anglais commencent à être approvisionnés et la fabrication anglaise prend plus de place dans la consommation. Ajoutez à cela que le fromage de la dernière moitié de juin qui est maintenant sur le marché anglais a laissé à désirer sous le rapport de la qualité et vous aurez les arguments dont on se sert pour justifier la baisse.

Au quai lundi, 7,000 fromages ont été mis en vente; les acheteurs n'avaient pas l'air très pressés et les fromagers ont dû accepter $\frac{1}{2}$ de moins que le lundi précédent, soit 9c pour le fromage de belle qualité et 8 $\frac{1}{2}$ pour celui qui avait quelque léger défaut.

Chez les consignataires, on a pu réaliser 9 $\frac{1}{2}$ c pour un ou deux lots de coloré, de qualité égale au fromage d'Ontario, mais à part ces fromages fancy, le meilleur prix possible pour le fromage de la province a été 9c. Le coloré a en ce moment une légère prépondérance sur le blanc.

Les avis d'Angleterre par le câble ne sont pas encourageants et l'on nous fait pressentir que le fromage de la fin de juillet se vendra encore plus bas que 9c.

Voici les exportations de la semaine dernière :

Par	Pour	Meules
Parisian	Liverpool	9,669
Baltimore	"	3,039
Hestia	Glasgow	7,864
Austrian	Londres	15,663
Hamilton	Bristol	15,533
Téelin Head		62
Total.....		51,860
Sem. corresp. 1893		61,222

EXPORTATIONS A CETTE DATE :

1894.....	meules	669,901
1893.....	"	617,861

ŒUFS

Le Miramichi a apporté des provinces maritimes, tout un chargement d'œufs, 2500 boîtes, qui ont été vendues à bas

prix. La qualité, d'ailleurs, n'y était pas; au mirage, presque le tiers des œufs devaient être rejetés. Mais le marché n'en a pas moins fléchi et l'on cote aujourd'hui les œufs mirés de 10 à 10½c et non mirés, de 8 à 9c la douzaine. Ces expéditions des provinces maritimes cesseront probablement dès que le tarif Wilson sera voté; alors on pourra espérer vendre un meilleur prix les œufs bien conservés en glacières.

FRUITS

La première vente de fruits de Californie depuis la grève, a eu lieu lundi dernier au Montreal Fruit Exchange, rue McGill. Il y avait des prunes, des poires, des pêches et des citrons. Les prix réalisés ont été bons. Le marché est maintenant bien approvisionné de fruits de toutes sortes.

Les bananes sont à très bas prix, les oranges de Sorrente sont fermes, ainsi que les citrons.

En fruits du pays, nous avons des bleuets, des cerises et des framboises qui se vendent encore assez cher.

Les pommes sont maintenant à bon marché: depuis \$1 50 le quart.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles.....	\$16 00 à \$16 50
Choix à fancy en petites balles.....	14 50 à 15 00
Beau à bon.....	13 00 à 14 00
Pauvre à ordinaire.....	10 00 à 12 00
Mêlé.....	9 00 à 10 00
Paille de seigle.....	13 00 à 14 00
" d'avoine	9 00 à 10 00

Arrivages de la semaine 525 chars de foin et 19 chars de paille; semaine précédente 450 chars de foin et 20 chars de paille.

A Montréal, le foin pressé No 2 ne vaut guère que \$6.00 la tonne, rendu en gare. Cependant, il se fait encore quelques achats à la campagne, pour exportation aux Etats-Unis, à \$5.50 pour le numéro 2 et on paie jusqu'à \$7.00 pour du foin fancy.

La récolte est avancée maintenant et favorisée par un temps splendide, elle a été engrangée en excellente condition.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	8 00 à 0 00
do do No 2 do	6 50 à 7 00
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille vieille do	3 50 à 4 50
Moulée, extra la tonne.....	21 00 à 22 00
do No 1 do	20 00 à 21 00
do No 2, do	00 00 à 19 00
Gru blanc do	00 00 à 20 00
do No 2, do	00 00 à 19 00
do No 3, do	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do	00 00 à 00 60
do (Ontario) do	17 50 à 18 00
do au char	16 00 à 17 00
Blé-d'inde jaune in ulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé-d'inde, grande	
100 lbs.....	1 70 à 1 75
Farine de blé-d'inde commune	
100 lbs.....	1 20 à 1 25
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est.
Bêtes à cornes..... 350
Moutons et Agneaux..... 600
Veaux..... 300

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens:

Bétail pour exportation la lb. 3½ à 4 c	
Bêtes à cornes, 1ère qualité la lb. 3½ à 0 c	
" " 2e " " 2½ à 3 c	
" " 3e " " 1 à 2 c	
Moutons.....	3½ à 3½c
Agneaux la tête.....	\$2.00 à \$ 3 50
Veaux.....	la tête \$3.00 à \$ 8.00
Porcs sur pied, les 100 lbs.	\$5.60 à \$ 5.70

Les exportations de bétail du port de Montréal ont été pour la semaine finissant le 28 juillet 1894 comme suit:

Par	Pour	Bêtes à cornes	Moutons
Memmon,	Londres.....	62
Wandrah,	Londres.....	344	234
Austrian,	Londres.....	279	510
Baltimore,	Liverpool.....	506	1127
Oregon,	Liverpool.....	320	709
Hestia,	Glasgow.....	485
Hamilton,	Bristol.....	298	1493
Avlona,	Newcastle.....	325
		2619	4064
Expéditions jusqu'au 21 juillet			
1893.....		44002	382
Expéditions jusqu'au 24 juillet			
1894.....		42431	31518

MM. E. DUROCHER ET CIE, 97 rue des Commissaires, Montréal, ayant obtenu l'agence des principaux moulins à farine du Manitoba et du Haut Canada, pourront satisfaire toutes les demandes, soit de la ville ou de la campagne pour la farine, le son, le gru, la moulée, les pois à soupe, etc., etc.

MARCHÉ DE CHICAGO

	SEMAINE. Plus bas.	Plus haut.	Clôture.	Clôture précédente.
BLÉ—				
Comptant.				
Juillet.....	51½	53½	52½	51½
Septembre.....	52½	54½	53½	52½
Décembre.....	53½	57½	56½	55½
MAÏS—				
Comptant.				
Juillet.....	41	48	47½	43½
Septembre.....	44½	48	47½	43
Décembre.....	40½	46½	46½	39½
AVOÏNE—				
Comptant.				
Juillet.....	28	29½	29½	31½
Septembre.....	28	29½	29½	27½
Décembre.....	...	29	29	...
LARD—				
Comptant.				
Juillet.....	12 55	12 80	12 77	12 5½
Septembre.....	12 55	12 80	12 75½	12 5½
Décembre.....
SAINDOUX —				
Comptant.				
Juillet.....	6 85	7 00	6 92½	6 85
Septembre.....	6 87½	7 00	6 95	6 87½
Décembre.....
FLANCS—				
Comptant.				
Juillet.....	6 60	6 70	6 65	6 60
Septembre.....	6 55	6 70	6 65	6 55
Décembre.....

D'après une déclaration faite dernièrement au banquet des actuares à Londres par son président, la reine d'Angleterre a une police d'assurance dans toutes les Compagnies d'assurances sur la vie.

Il y avait au 1er janvier 1894, 107 navires-citernes employés pour le transport du pétrole. Sur ce nombre 65 navires portent le pavillon anglais, 17 le pavillon allemand, 3 le pavillon français; les autres appartiennent à la Belgique, à la Hollande et à d'autres pays

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal. — Léger et Cie, meubles. Prévost, Ouimet et Cie, nouveautés, Ames, Holden et Cie, fabrique de chaussures.

Belle et frère, chaussures, O. Quintal et Cie, commerçants de bestiaux. Sylvestre et Lécuyer, épiciers, Proulx et Mongeau, entrepreneur vigilant Cigar Parlor.

Winnipeg, Man.—T. Mockett & Co, teinturiers.

Sudbury, Ont.—Elliott et Gibbons, magasin général.

St-Henri de Montréal.—Caron et frère, épiciers N. Peladon & Cie, maçons.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Goyette & Ricard, entrepreneurs; Jean Oliver Goyette et Alfred Adelin dit Ricard.

Mackintosh, Robert & Cie, nouveautés; Wm. Henri Robert, Jos. Alfred Robert et Wm. D. F. Mackintosh.

Prévost, Ouimet & Cie, nouveautés; Eugénie Prévost et J. A. Ouimet, jr.

Belle, frères & Cie, chaussures; Théophile et Joseph Belle dit Lagrenade et Joseph Bourgeois.

Hare & McKenzie, agents d'assurance; Chas. Thas. Hare et Andrew A. McKenzie.

R. A. Thompson & Cie, dépôt de journaux etc; Max. Liebich, seul. Sclater Asbestos Manufg Co., Wm. T. Costigan, seul.

Wm. Sclater & Co, fournitures de chemins de fer; Wm. T. Costigan, seul. J. B. Blain & fils, bouchers; Jean-Baptiste Blain et Siméon Blain.

The Oriental, thés etc; James Wm. Donahue, seul.

Wilson Bros, foin, grain etc; John F. Chas. E. Wilson.

Québec.—C. Moreau & Cie, commerçants; Chrysostôme & Joseph Moreau. G. Cloutier & Cie, hôtel; Joseph E. Cloutier, seul.

Yamachiche.—Loranger & Cie, fonds de banqueroute; Joseph T. R. Loranger et Arthur Gauthier.

FONDS VENDUS

Barrie, Ont.—Wilson Bros, nouveautés; fonds vendu.

Niagara Falls, Ont.—W. H. Smillie & Co, nouveautés; fonds vendu.

Smith Falls, Ont.—S. N. Percival, magasin général; fonds vendu.

Stratford, Ont.—W. B. Steward, selier; fonds vendu à John H. Lawson.

Toronto.—Matthew Evans, hôtel; Rodney Vernon, successeur.

Isabella J. Thomas, épicerie; fonds vendu.

Québec.—L. L. Dussault, nouveautés; fonds vendu à 50c dans la piastre.

Weymouth Bridge, N. E.—V. A. Landry, éditeur; fonds vendu.

Windsor, N. E.—P. A. Rooney, épicer; fonds vendu.

Winnipeg, Man.—Walsh & Co., nouveautés; fonds vendu à 50c dans la piastre à Theresa M. Walsh.

Montréal.—J. O. Gauvin & Cie, fantaisies; fonds vendu.

M. Greenberg & Cie, confectons; fonds vendu à 50½c dans la piastre.

Uxbridge, Ont.—A. Brawley, hôtel; fonds vendu à T. Derusha.

Woodville, Ont.—W. H. Burke & Son, boulangers, etc. I. Bear & Son, successeurs.

Montréal.—Lambert Leclair, plombier; fonds vendu à 44½ dans la piastre.

Nanaimo, C. A.—K. C. McDonald, forger; fonds vendu à Westwood Bros.

Wm. Keddy, écurie de louage; vendu à J. Cameron.

Harrow, Ont.—E. W. White, chaussures; fonds vendu.

FONDS EN VENTE

Montréal, Q.—M. Lesser & fils, chapellerie; en vente par encan le 6 août. Wm Byrd, entrepreneur, vente par encan le 3 août.

George Zadie, vaisselle; en vente par encan.

J. Frappier & Cie, épiciers; en vente par encan.

W. H. Merrill & Cie, nouveautés; en vente par encan.

Capleton, Ont.—J. F. Allan & Co, magasin général; vente annoncée pour le 6 août.

Ottawa, Ont.—G. P. Ward, chaussures; vente annoncée pour le 8 août.

Stouffville, Ont.—Isaac Roadway, forgeron, annonce son fonds en vente.

Toronto.—W. F. Penrice, épicier, vente par huissier le 2 août.

Victoria, C. A.—Geo. Maidmont, épicier, annonce son fonds en vente.

INCENDIÉS.

Mount Forest Ont.—W. Lewis jr, meubles; dommages.

Burrie Ont.—J. Chilton, cigares etc; incendié.

Sherbrooke Q.—Geo. Lang, manufacture de portes et châssis; dommages légers.

Three Forks C. A.—Tous les magasins du village sont complètement incendiés.

Watson C. A.—E. R. Atherton, magasin général et Bremner & Watson, incendiés.

Aylmer Q.—Wm. McLean, commerçant de bestiaux; incendié, pas d'assurances.

Québec.—Noël & Venner, nouveautés; dommages.

Markdale Ont.—Armstrong Bros, boîtes à fromage etc; dommages.

Port Hope Ont.—Henry Sing, ameublement; incendié.

Listowell.—A. Mayer & Cie, meuniers, élévateur incendié, assuré.

St Ephren d'Upton.—Joutras & frère, meubles; incendiés, pas d'assurance.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Montréal.—Mme. Marie Louise Sagary Lacoste, épouse de Eusèbe Hardy dit Lesage, marchand.

St-George d'Henryville.—Mme. Marie Evéline Descaries, épouse de Toussaint St-Aubin, cultivateur.

St-Jean Deschoillons.—Mme. Marie Xilda Matte épouse de Louis L. Dussault marchand, autrefois de Québec.

Québec.—Mme Geneviève Bernard, épouse d'André Soucy.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Montréal.—Jacques Beaulne, failli; dividende sur produit de vente d'meubles, payable à partir du 13 août. Chas. Desmarteau, curateur.

Nicolet.—Louis Caron & fils, faillis; premier et dernier dividende payable à

partir du 13 août. F. Valentine, curateur.

Montréal.—Sénécal & frère, faillis; premier dividende payable à partir du 14 août 1894. Chas. Desmarteau, curateur.

Jacques Beaulne, failli; premier et dernier dividende payable à partir du 13 août, Chas. Desmarteau, curateur.

W. S. Dockell, failli; premier et dernier dividende payable à partir du 13 août, Chas. Desmarteau, curateur.

Hull.—H. Charlebois & Cie, faillis; premier et dernier dividende payable à partir du 14 août, Chas. Desmarteau, curateur.

Montréal.—J. J. Arnton & Cie, faillis; dividende payable à partir du 13 août, S. O. Fatt, curateur.

CURATEURS

Montréal.—Marsan & Brosseau, faillis; A. F. Riddell, Alph. Turcotte et A. Lamarche, curateurs.

J. W. Ness & Cie, faillis; Chas. Desmarteau, curateur.

Joseph Roy, failli; John D. Ferris, curateur.

W. H. Merrill & Cie, faillis; Kenf et Turcotte, curateurs.

Moses Lesser, failli; Kent et Turcotte, curateurs.

St-Vincent de Paul.—Emmanuel Auclair, failli, Kent et Turcotte curateurs.

FAILLITES

Montréal.—Mme A. Beauchamp, mode; cession à M. Chas Desmarteau.

John W. Martin, buvette; demande de cession.

Dougall et Lawton (Frederick Lowton) importateur; cession; passif environ \$7,000; assemblée des créanciers le 9 août.

The Armstrong Photo-engraving Co. (Mary-Ann Glynn, épouse de James E. Armstrong) cession à la demande de Trefflé Berthiaume, Passif \$2343.26

QUÉBEC

Hull.—Hormisdas LaRocque, chaussures; cession.

Gentilly.—C. B. Poisson, meunier; cession. Assemblée des créanciers le 13 août.

St-Hyacinthe.—A. J. Dubuc, nouveautés; demande de cession.

Longue-Pointe.—Henry Brown, commerçant, cession; passif environ \$8,000.

ONTARIO

Bullock's Corners.—G. H. Harper & Co, meuniers; cession à C. S. Scott.

Capleton.—J. F. Allan & Co, magasin général; cession à C. B. Armstrong.

Cornwall.—William Craig, médecin vétérinaire; cession à D. E. McIntyre.

Rosseau.—Geo. Raymond, boulanger, épicier et hôtelier; cession à F. W. Ashdown.

Toronto.—James Eaton & Cie, nouveautés, etc.; entre les mains d'un syndic.

Annie H. Hickman, épicier; cession à W. J. Tremecar.

Doty Bros. & Co., machinistes; cession à Edward Still.

The Ontario Forge & Bolt Co., en liquidation; Jos. Worthington, liquidateur.

Barrie.—Chas Lane, ferblantier; cession à E. S. Lally.

Simcoe.—W. Challen, carrossier; cession à H. H. Goff.

Waterford.—The Reliance Electric Manufacturing Co; cession à C. S. Scott.

Harrow.—F. W. White, chaussures; cession à C. B. Armstrong.

Ottawa.—Geo. P. Ward, chaussures; cession à James Bailiff.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Moncton.—H. G. Wadman, encanteur, cession à David H. Charters.

St Jean.—W. N. Flewelling, épicier, cession.

COLOMBIE ANGLAISE.

Missina City.—York & Pilling, magasin général, cession.

Nanaimo.—Jas. A. Caldwell, tailleur, cession.

Eugène McCafferty, entrepreneur, cession.

NOUVELLE-ECOSSE

Halifax.—William Gustubson, colporteur, cession.

EN DIFFICULTÉS

Victoria, C. A.—Wm. Batchelor, épicier; saisie.

Richmond, Ont.—Wm. McElroy, magasin général; offre 40 p.c.

Montréal.—W. G. Practor & Cie, hôtel; vente par huissier annoncée.

Ranger & Cie, meubles; assemblée de créanciers.

Canada Meat Packing Co; assemblée d'actionnaires le 10 août.

J. Desjardins & Cie, marchand tailleurs; sous saisie.

CONCORDATS

Gentilly, Q.—A. Genest, magasin général; concordat à 25 p.c.

Calgary, Terr.—A. Allan & Cie, nouveautés, ont obtenu du délai.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale.

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUÉBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.
Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 26 JUIL. AU 2 AOUT		CLOTURE DU 2 AOUT 1894		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé.	Réservé.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs	Vendeurs.	Acheteurs
BANQUES.										
Bank of Montreal..... x d	12,000,000	6,000,000	\$200	10	219½	218½	220	218½	220	219
Ontario Bank..... x d	1,500,000	345,000	100	9			110		110	
Bank of British N. America.....	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple.....	1,200,000	600,000	50½	8	125	124	130	124	125	121
Molson's Bank.....	2,000,000	1,150,000	50	8					165	165½
Bank of Toronto..... x d	2,000,000	1,800,000	100	10					256	246
Banque Jacques-Cartier..... x d	500,000	215,000	25	7					113	125
Merchant's Bank..... x d	6,000,000	2,900,000	100	7	163½	163½	164½	163½	164½	163
Merchant's Bank of Halifax.....	1,100,000	510,000	100	6					148	148
Eastern Township Bank.....	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank..... x d	2,500,000	550,000	100	7						
Banque Nationale.....	1,200,000	30,000	30	6						
Union Bank.....	1,200,000	250,000	100	6	100	100			105	
Canadian Bank of Commerce..... x d	6,000,000	1,100,000	50	7	139½	138½	142	137½	140	137½
Banque Ville-Marie..... x d	479,500		100	6						
Banque d'Hochelaga..... x d	710,100	250,000	100	7	127	127	127	124		
Ottawa Bank.....										
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific.....	65,000,000		100		63½	63	63½	63½	64	63½
Duluth SS. & Atlantic.....	12,000,000		100						6	4
do do Preferred.....	10,000,000		100				16	12	18	
Montreal Street Railway.....	2,000,000		50	8	150	149½	149½	149½	149½	149
TELEGRAPHES, ETC.										
Commercial Cable..... x d	10,000,000		100	7	139	139	139½	138½	139½	139
Montreal Telegraph..... x d	2,000,000		40	8	149½	149	149½	149½	149	148
Bell Telephone Co..... x d	2,500,000		100	8	142	142	145	143½	145	142½
DIVERS.										
Montreal Gas Co. x d.....	2,500,000		40	12	169½	167	169½	168	168	166
Royal Electric.....	1,000,000		100	8	126	126	130	141½	145	141½
Intercolonial Coal Co.....	500,000		100						60	
do do pref.....	219,700		100							
North West Land Co..... pref.	7,000,000		25							
Canada Shipping Co.....	1,400,000		100				10	½	10	½
Canada Paper Co.....	500,000		100	6			110		110	
Montreal Loan & Mortgage Co.....	500,000		25	7					142	130
Guarantee Company of N. A.....	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.....	500,000		100	10						
Richelleu & Ontario Nav. Co.....	1,350,000		100				75	70	75	70
CIES DE COTON.										
Montreal Cotton Co.....	1,000,000		100	8			125	120½	125	120
Canadian Col. Cotton Mills.....	3,000,000		100						55	
Merchant's Man'g Co.....	1,000,000		100							
Dominion Cotton Mills..... x d	3,000,000		100				112½	107	110	105
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds.....										
Canada Central Bonds.....							120	110	120	110
Champlain & St. Lawrence Bonds.....							100			
Pacific Land Grant Bonds.....										
Colored Cotton Mills Bonds.....									98½	109
Dominion Cotton Mills Bonds.....										97½

" LE CONSTRUCTEUR "

(25ème année).

Moniteur Spécial des Industries du Fer.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Industriel, Commercial et Financier. Mines et Métallurgie, Chemins de fer, Tramways et Navigation, Machines pour manufactures et industries diverses.

PARAISANT LE DIMANCHE.

DIRECTEUR :

MAURICE ALBERT,

82 rue du Rocher, Paris.

Prix de l'abonnement annuel :

FRANCE, 25f.

ETRANGER, 27f.

The JAMES ROBERTSON Co., limitée

Marchands de METAUX et Fabricants de TUYAUX en

PLOMB

Coudes en plomb comprimé, PLOMB DE CHASSE, Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'enveloppe des FILS ELECTRIQUES recouverts de Plomb; aussi SCIES RONDES, SCIES A MOULINS, GODENDARDS et autres scies.

Bureaux : 144 RUE WILLIAM

Usines : coin des rues William et Dalhousie

MONTREAL.

PEINTURES PREPAREES

Marque de " ISLAND CITY " Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Huile de Lin pure, sans mélange chimique.

Peinture à Plancher " ISLAND CITY " sèche en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

P. D. DODS & CIE,

180 Rue McGill

FARINES de toutes qualités

EN POCHE ET EN QUARTS

PAR LOT OU CHAR.

Demandez mes prix avant d'acheter.

S'adresser à

D. E. DROLET,

50-52 Rue Dalhousie, QUÉBEC.

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

FARINE, GRAINS et PROVISIONS, en lots, à la satisfaction des clients; Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Saindoux, Poissons, Mil, Foin Pressé, Fleur Préparée, etc.

VISITE ET CORRESPONDANCE SOLLICITÉES.

Coin des rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi, ST. ROCH, QUÉBEC.

200 harnais de travail valant \$6.50 pour \$4.50.

200 harnais de travail valant \$10 pour \$6.50.

Harnais de fantasia depuis \$8.00 à \$100.00.

Et Une visite est sollicitée.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR.

J. B. BÉDARD & FRÈRES

MANUFACTURIERS DE

BROSSES, BALAIS, Etc.,

Importateurs d'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés

ET

Marchands d'Articles Émaillés, Etc.

44 ET 46 RUE ST. PIERRE
QUÉBEC.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

EN MAGASIN ET A ARRIVER

MARQUES "MUSSON" ET "LEACOCK."

QUALITE GARANTIE.

Ecrivez pour nos prix.

WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.

Campbell & Brodie

Ont toujours en mains un
assortiment complet de **CLAQUES**
des marques suivantes

"JACQUES-CARTIER"

"GOODYEAR'S PATENT"

"TORONTO"

"COLUMBIA"

✦ ✦ ECRIVEZ SANS FAUTE POUR DEMANDER NOS
CONDITIONS AVANT D'ACHETER AILLEURS. ✦ ✦

75 et 77, rue Dalhousie, - QUEBEC.

FARINE en GROS, GRAINS, LARD

Poisson, Huile, Saindoux, Jambons, Barley, Gruau, Gru, Son
Moulée, Sel, Etc.

- PAR -

GEO. TANGUAY

ENTREPOTS—33 et 35, 34 et 36 rue St André et rue Bell.
BUREAU—48 rue St Paul.

TABACS EN FEUILLES

— UNE SPÉCIALITÉ —

GRAND HAVANA, ★★★★★, Boîtes de 75 à 100 Lbs.

Grandes Feuilles Choieses, Extra, 20 pouces,

Grandes Feuilles Choieses, Extra, 24 pouces.

EN VENTE CHEZ

DROUIN FRERES & CIE,

Rue Smith, No 35, QUÉBEC.

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

— N'ACHETEZ PAS VOS —

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

134 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre

QUÉBEC.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre :
pour les approvisionnements d'eau en général,
et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures
dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

ACHETEZ UN

INJECTEUR . . **PENBERTHY**
AUTOMATIQUE



Recommandé par 75,000 Ingénieurs

QUI SAVENT DE QUOI ILS PARLENT.

Pour Circulaires et Prix, s'adresser aux

. . SEULS AGENTS . .

MECHANICS SUPPLY CO.

96, RUE SAINT PIERRE

QUÉBEC.

Chronique de Québec

Mercredi, 1er août 1894.

Encore une semaine écoulée dans des conditions relativement avantageuses.

Je tiens d'un des grands marchands de cuirs de Saint-Roch que le commerce semble prendre de l'élan dans cette ligne d'affaires. Un agent venu d'Angleterre a fait de fortes commandes et enlevé tout le cuir disponible de certaines spécifications, ce qui crée une diminution considérable du stock accumulé.

On me dit également que, dans le tannage, la concurrence n'est pas aussi redoutable qu'elle l'a été dans ces derniers mois, que les prix se tiennent plus fermes et que le travail est plus abondant et rémunérateur.

La chaussure continue dans la moyenne. Plusieurs industriels avaient, dit-on, pris trop d'avance pour la confection et, en prévision de commandes qui ne sont pas venues, avaient accumulé de très fortes réserves, ce qui expliquerait la stagnation des dernières semaines. Aujourd'hui, cependant, on semble voir les choses sous un meilleur jour et l'espoir renaît.

Je n'ai pas de données très exactes sur le commerce des nouveautés en gros, si ce n'est que les voyageurs du commerce rapportent d'assez bonnes commandes des divers points de la province. Si la collection laisse à désirer, cela se conçoit aisément. A cette saison, les années passées, le papier américain expédié des Etats-Unis par les Canadiens travaillant là-bas aux manufactures et ailleurs, circulait dans nos campagnes par milliers et milliers de dollars. Grâce à la dépression régnant au pays voisin, cette circulation est réduite à son minimum. Comme, en outre, les produits du sol ont encore peu rapporté aux cultivateurs, il s'ensuit que le marchand de la campagne a peu de rentrées d'argent et rencontre péniblement ses échéances.

C'est une des nombreuses formes sous lesquelles la crise industrielle et monétaire des Etats-Unis se fait sentir dans notre ville.

Le détail en nouveautés va son chemin sans qu'il paraisse y avoir trop de malaise.

Les marchandises sont, en général, à des prix ridiculement bas, et l'on se demande comment il est possible, dans ces conditions, de payer les frais énormes d'exploitation des grands magasins.

MM. les négociants, épiciers en gros font de bonnes affaires, un peu tranquilles mais sérieuses et sûres, généralement. C'est, du reste, un des caractères du commerce québécois que les fournisseurs ne poussent pas à la vente sans être moralement certains d'entrer dans leurs fonds au terme convenu. Ils préfèrent limiter le cercle de leurs affaires en limitant leurs risques. En d'autres termes, ils refuseront de vendre plutôt que de subir des délais, des protêts, des contestations, etc. Ce système n'est pas du goût de tout le monde, et plusieurs se plaignent qu'il paralyse les transactions; mais il faut convenir qu'il est, en définitive, dans l'intérêt des vendeurs et des acheteurs, ceux-ci étant d'ordinaire trop aisément enclins à encombrer leurs tablettes de marchandises à placement difficile, du moment qu'on les leur offre à crédit, et à longue échéance.

Il existe, dans mon voisinage, quelques bureaux de courtiers et prêteurs à intérêt ultra-légaux. Il ne me paraît pas que leur clientèle soit exceptionnellement nombreuse. En recherchant la cause, j'ai constaté qu'eux aussi n'éprouvent aucune envie de risquer leurs capitaux. Ayant été parfois sérieusement échaudés, ils ont

fini par craindre l'eau froide. C'est un commerce qui, du reste, a ses alternatives de bons et de mauvais jours comme tous les autres. S'il est parfois plus lucratif, il est aussi plus dangereux et prête à une exploitation mutuelle où l'honnêteté et la bonne foi ne jouent pas toujours le rôle prédominant. Un truc assez en vogue consiste, pour l'emprunteur, à subtiliser la signature ou l'endossement d'une personne solvable qui, à échéance, — elle qui n'en a reçu aucune valeur — se trouve forcée de rembourser en vertu du vieil adage: "Qui répond paye." Mais si le nombre des exploités est toujours le même et tend à augmenter, il semble que les gens se raffinent et que le nombre des exploités se fait de plus en plus rare.

Autrefois, quand florissait en grand le prêt à usure, j'ai entendu des courtiers se vanter que leurs meilleurs clients étaient ceux qui avaient eu le malheur de commettre un faux en écriture. Ce faux était soigneusement gardé dans le coffre de sûreté, et si le client regimbait, il avait sous les yeux la menace constante d'une dénonciation en justice. Mais ce beau temps n'est plus.....

Il n'y a qu'un pas des courtiers à certains de nos comptoirs d'escompte qu'on décore du titre pompeux de banques incorporées et qui, à certains indices, ne semblent pas non plus faire florès. Des actions offertes publiquement en vente n'ont réalisé, ces jours derniers, que 73.33 p.c. de leur valeur nominale.

Je constate cet incident avec regret et m'en serais tu si mon devoir de chroniqueur ne m'obligeait de relater les faits bons ou mauvais qui se déroulent ici. Le public aime à être renseigné exactement, et si le bruit circule que certains actionnaires auraient tort d'escompter à l'avance les dividendes qu'ils sont censés toucher l'automne prochain, je dois enregistrer cette rumeur, quelles qu'en soient les conséquences.

EPICERIES

Comme je l'ai dit tantôt, l'épicerie en gros va raisonnablement. Le détail n'est pas ce qu'il pourrait être, mais on compte sur une reprise des affaires de bonne heure en septembre. Les cotes n'ont pas varié. Peu de consignations de sucres et sirops. Prix fermes.

Sucres: Jaune, 3½ à 4¼; Powdered, 5¼; Cut Loaf, 6¼; ¼ qrt, 6¼; boîtes, 6¼; granulé, 4¼; ext. ground, 6¼; boîte, 6¼.

Sirops: Barbades, tonne, No 1, 20 à 30c; tierces, 31 à 32c; quarts, 33 et 34c.

Raisins: Valence, 6 à 6¼; Currants, 4½ à 5c. La boîte (22 lbs), de \$1.90 à \$2.00.

Vermicelle: français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte 4½ lb. Quart 4¼ lb.

Riz \$3.40; Pot Barley \$4.00.

Amandes: Tarragone, 12¼, do écallées, 27c.

Conserves en gros: Saumon, \$1.05 à \$1.35; Homard, \$6.75 à \$7.00 la caisse de 4 doz.; Tomates, 00 à \$100; Blé d'Inde, 90c; Pois \$1.00; Huîtres \$1.35; Sardines domestiques, ¼ bte, 5c; do importées ¼ bte 9 à 12c; ½ bte 14 à 18c.

Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, 4¼; do satin, 7¼; caustique cassé, \$3.00.

Allumettes: cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.50; Telephone, \$3.30; Dominion, \$2.00; Lévis, \$2.00.

Sel: en magasin, de 50 à 55c; sel fin, sacs, \$1.30; ¼ sac, 35c.

FRUITS & LÉGUMES

Oranges: Rhodi, (200) \$5.00 à \$6.00.

Citrons: \$4.00.

Bananes: le régime, de \$1.00 à \$1.75.

Cocos: de \$4.50 à \$5.00

Prunes: la caisse \$3.00.

Pêches et poires, la caisse, \$3.00.

Melons [paniers de 15 à 18], \$7.00 à \$8.00.

Melons d'eau, 50c chaque.

Raisin vert, le panier, \$1.00.

Tomates fraîches: la caisse [6 paniers] \$3.00.

Noix: de 9 à 9½ la livre.

Oignon: Egyptien, 2c la livre; Canadien, de 25 à 30c la doz. de bottillons.

Pommes de terre: 70 à 75c la poche.

Pommes: [au baril], \$3.00 à \$4.00.

Miel: (seau de 30 lbs.) de 7c à 8c la livre.

CHARBON ET BOIS.

Le combustible est en faible demande. Les prix ne varient pas.

Egg: \$5.75 à \$6.00.

Stove & Chestnut: \$6.25 à \$6.50.

Sydney Steam: \$4.25.

La corde.

Cyprès	3 pds.	de \$2.50 à \$3.00
Epinette rouge	3	2.80 3.60
Bouleau	3	2.50 3.20
Mérisier	3	3.00 4.00
"	2½	3.20 3.70
Erable	3	4.50 5.00
"	2½	3.50 4.00

Cèdre, de 7c à 9c le pied courant.

Traverses de chemin de fer, de \$9.00 à \$12.00 le 100.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Marché tranquille. L'avoine est à la hausse.

Farines en baril: Farine (patente,) \$3.40 à \$3.60; Farine de cylindre, \$3.20 à \$3.30; Extra, \$3.00; Superfine, \$2.60 à \$2.75; Commune, \$2.40 à \$2.50; Forte de boulanger, \$3.50 à \$3.70; Superfine extra, \$2.80 à \$3.00; Fine, \$2.50 à \$2.60.

Farines (en poche): Patente, \$1.60 à \$1.65; forte de boulanger, \$1.80 à \$1.90; S. Roller, \$1.50 à \$1.55; Extra, \$1.35 à \$1.40; Superfine, \$1.20 à \$1.30; Fine, \$1.20; Commune, \$1.15 à \$1.20.

Grains: Avoine, Ontario, par 34 lbs, 44 à 45c; Province de Québec, par 34 lbs, 42c; Son, 80 à 85c; Orge, le minot, 55 à 60c; fèves blanches, \$1.60; Pois No. 1, 85 c.; No. 2, 80c; Gruau, \$2.25 à \$2.40; Gru, \$1.10 à \$1.15; Blé d'Inde jaune, 62½ à 65c; do blanc, 65 à 70c; do jaune, moult, \$1.30 à \$1.35.

Lards: Short Cut de \$18.00 à \$18.50; en carcasse, 6 à 6½ la lb., en gros.

Saindoux: Pur, \$2.00 à \$2.40 le seau; composé, de \$1.50 à \$1.60 le seau; Cottole, en seau de 20 lbs, 9¼c la lb.

Poisson: Morné verte, salée, \$4.50 le quart; saumon en gros, frais, 8 à 10c la lb.; au détail, 12 à 15c.

Huiles: Loup-Marin-Straw de 30 à 32¼; de morue, 32¼; de pétrole, 11c.

Jambon: de 10 à 11c; sucré, de 13 à 15c. Beurres frais, de crémeries, 18 à 20c; do de ferme, 14 à 16c; salé, 14 à 17c.

Les œufs ont fléchi considérablement au commencement de cette semaine. Grande abondance. On cote: en gros, 10 à 10½ la doz; au détail, 13 et 14c.

Le fromage se cote: grosses meules, 9c; ½ meules, 9¼; petites meules, lbs, 9¼c.

Tabac canadien: en gros, de 10 à 12c; détail, de 15 à 18c.

Plume: de 10 à 12c la lb.

On signale deux ou trois chargements de bois à Lévis et à Sillery pour expédition à l'étranger. Le port reste désert de gros vaisseaux; le cabotage seul anime un peu le Saint-Laurent, sans quoi, me disait un pilote, nous nous croirions en décembre.

Température délicieuse. Toujours affluence d'étrangers. L'animation dans les hôtels fashionables tient du rêve et de la

féerie. C'est inusité chez nous à cette saison.

Du côté des terrains de la future exposition et aux bureaux de la compagnie organisatrice, il se fait un travail qui occupe déjà près de deux cents hommes.

Qui donc disait qu'il était trop tard pour préparer quelque chose de passable?

Celui-là connaissait bien peu l'énergie de nos Québécois qui se mettent difficilement en branle, mais qui, une fois partis, y vont de toute leur volonté et de toutes leurs facultés.

Je vous dis, moi, que Québec tient un succès avec le concours, cela va de soi, du reste du pays et en particulier de Montréal.

Or, si je comprends bien, Montréal a intérêt à se faire de plus en plus connaître de Québec où la grande métropole compte déjà tant et de si fidèles clients.

Et Montréal viendra nous faire visite en septembre, et nous l'accueillerons avec les honneurs et les sympathies qu'il mérite.

J. T.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL

Bergeron vs Comte.

Rue Drolet.—Lot 15-701, quartier St-Jean-Baptiste; terrain 20 x 72, maisons Nos 554-556 rue Drolet.

Rue Sydenham.—Lots 1-233 à 1-238, quartier St-Jean-Baptiste; terrains 25 x 103 chacun, vacants.

Evaluation civique \$300 chacun.

Rue Seaton.—Lots 1-254 à 258, quartier St-Jean-Baptiste, terrains 25 x 103 chacun, vacants.

Evaluation civique \$300 chacun.

Rue Marie-Anne.—Lots 8-146 à 153, quartier St-Jean-Baptiste; terrain 25 x 100 chacun maisons No 272 à 304 rue Marie-Anne et 97 à 101 rue Boyer. Evaluation civique \$14,600.

Vente au bureau du shérif le 11 août 1894 à 10 h. a. m.

Evans vs Archambault

St-Vincent de Paul.—Lots 390 395, 537, 538 et 356a, paroisse de St-Vincent de Paul.

Vente à la porte de l'église de St-Vincent de Paul le 11 août à 11 h. a. m.

Legault vs Martin

Côte St Paul.—Lot 3407-69, du village de la Côte St Paul, rue Maisonneuve, avec bâtisses.

Vente au bureau du shérif, Montréal, le 11 août à 2 h. p. m.

DISTRICT DE QUÉBEC

Rousseau vs Gravel

Rue Letellier.—(massue) Lot 656, du cadastre du quartier St Roch, Québec, emplacement avec bâtisses; sujet à une rente annuelle de \$6.00.

Vente au bureau du shérif, à Québec, le 11 août, à 10 h. a. m.

Michaud vs Lortie.

Rues St-Laurent et autres, ville de Lévis—Lot 602, partie du lot 603 (de 2282 p. en superficie) lots 604, 605, 606, 607, 608, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620 et 621 du cadastre du quartier St-Laurent, ville de Lévis.

Vente à la porte de l'église de Notre-Dame de la Victoire, le 10 août, à 10 h. a. m.

Paterson vs Falardeau.

St-Colomb de Sillery.—Lot 8 du cadastre de St-Colomb de Sillery: emplacement avec bâtisse, côte à Gignac.

Lot 92 du cadastre de la même paroisse, emplacement, côte de l'église.

Vente à la porte de l'église de St-Colomb de Sillery le 10 août à 10 h. a. m.

NOTES SPECIALES.

M. J. A. Vaillancourt, dont les affaires augmentent si rapidement, qu'il vient d'être obligé d'agrandir ses magasins de moitié, vient d'y installer de magnifiques bureaux où la lumière, le confort, l'élégance se disputent la prépondérance. Il pourra maintenant recevoir ses clients de la ville ou ses consignataires de la campagne, avec tous les égards qu'ils méritent. M. Vaillancourt est aujourd'hui reconnu comme un des principaux fournisseurs de beurre, de fromage au commerce de la ville et la liste des fromagers et beurriers qui font affaires avec lui augmente chaque année, pour la bonne raison qu'il a toujours donné satisfaction à sa clientèle.

TOUR DU MONDE.—*Nouveau Journal des voyages.*—Sommaire de la 1750e livraison (21 juillet 1894).—Bangkok, par M. Lucien Fournereau.—Voyage exécuté de 1889 à 1891.—Texte et dessins inédits.—Douze dessins de Berteault, Berg, Bazin, Gotorbe, Boudier, Taylor, Ruffe.—Chaque numéro, 50 cent.

Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 13 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

EPICERIES.

L'association des épiciers de détail de Toronto a eu son excursion annuelle, la semaine dernière, à Niagara Falls.

La grande maison d'épicerie en gros de Toronto, Eby, Blain & Co., va se transformer en compagnie à fonds social avec un capital de \$150,000.

On calcule qu'il s'est perdu pour un million de piastres de fruits à Chicago pendant la dernière grève, faute de pouvoir les expédier à destination.

La récolte de pêches de l'état du Delaware qui est en train de mûrir est évaluée à 150,000 paniers seulement. Celle de l'année dernière avait été de 7,000,000 de paniers.

M. Théophile Desroches, épicier de la rue Amherst, coin de la ruelle Robin, Montréal, arrêté ces jours derniers sur l'accusation d'avoir mis le feu à son établissement, a été honorablement acquitté lundi dernier par M. le juge Dugas.

Les détailliers se plaignent de la difficulté qu'ils ont à se procurer de bons sucres jaune clair. Les sucres jaunes vendus par les raffineries de Montréal aussi bien que par celles des provinces maritimes, s'ils sont à bon marché, sont de qualité très médiocre.



(Patent applied for)

Cie Loterie Nationale de Honduras.

(Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.)

Les tirages ont lieu mensuellement sous le contrôle et la direction du

Gen. W. L. CABELL, du Texas.

Col. C. J. VILLERÉ, de la Louisiane.

Tirage public à Puerto Cortez, Honduras, C. A., tous les mois comme suit :

1894.

Janvier 9,
Mars 13,
Mai 8,
Juillet, 10,
Septembre 11,
Novembre 13,

Février 13,
Avril 10,
Juin 12,
Août 14,
Octobre 9,
Décembre 18.

PRIX CAPITAL \$75,000

PRIX DES BILLETS.

En monnaie équivalente à celle en cours aux Etats-Unis d'Amérique.

Billets entiers \$5 ; Deux cinquièmes \$2 ;
Cinquième \$1 ; Dixièmes 50 Cents ;
Vingtièmes 25 Cents.

Tarif pour clubs.—Onze billets entiers ou leur équivalent pour \$50.

COMMENT SE PROCURER DES BILLETS.

En achetant un billet, voyez qu'il soit payable à Puerto Cortez; que le billet soit signé par Paul Conrad, Président; qu'il soit contresigné par W. L. Cabell, du Texas, et Chas. J. Villere, de la Louisiane et qu'il porte l'empreinte du sceau de la République de Honduras. Les autres ne sont pas véritables.

Nous paierons tous les frais de l'Express sur les envois de cinq dollars et au-dessus pour billets, y compris les charges du Central America Express de Port Tampa City à Puerto Cortez et nous paierons d'avance les charges d'Express sur tous envois de billets d'une valeur de cinq dollars ou plus. Les ordres pour moins de cinq dollars à la charge de l'envoyeur, excepté les frais du Central America Express que nous paierons et nous paierons d'avance les dépenses d'envoi par Express des listes de prix envoyées à tous les acheteurs de billets.

Nouvelle adresse : PAUL CONRAD,

PUERTO CORTEZ, HONDURAS, C. A.

Care Central America Express,

PORT TAMPA CITY,

Florida.

AVIS SPECIAL.

Comme les lois de chaque Etat des Etats-Unis interdisent le tirage de quelque loterie que ce soit après le 1er Janvier 1894,

MEFIEZ-VOUS

de toute loterie qui est annoncée comme devant être tirée en quelques lieu que ce soit aux Etats-Unis.

La liste Officielle des Prix sera envoyée sur demande aux Marchands Locaux, après chaque tirage, en quantité voulue par Express et sans frais.

ATTENTION AUX LOTERIES IMAGINAIRES.

Les acheteurs doivent être en garde contre les loteries malhonnêtes.

Les loteries imaginaires donnent aux vendeurs de trente à quarante cents sur chaque dollar pour la vente de leurs billets, de la sorte un vendeur sans scrupule poussera la vente pour accroître son profit.

Les acheteurs doivent en conséquence, se protéger eux-mêmes, en insistant pour avoir seulement des BILLETS DE LA HONDURAS NATIONAL COMPANY et pas d'autres, s'ils veulent avoir la chance d'un prix tel qu'annoncé.

Decorations en Papier, Lincrusta-Walton et Kalsomine

Les derniers modèles de Paris et New-York.

P. L. DUVERT & CIE, de Paris, (France)

ARTISTES EN PEINTURES DECORATIVES

Magasin et atelier

1918 NOTRE-DAME, en face de l'Hôtel Balmoral au-dessus de Hemsley, MONTREAL
Aquarellistes et Peintres de maisons et d'enseignes

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 2 AOUT 1894.

Allumettes.	
	Prix en gros
Télégraphe, la caisse.	\$3 70
Tiger	3 40
Telephone	3 50
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louiseville	\$2 50 à 2 65
Dominion	2 25
Allumettes Nelson.	
Steamship	la caisse. 2 65
Railroad	2 75
Articles divers.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 37 à 0 40
Bouchons communs gr.	0 20 0 30
Bleu Parisien	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.	0 90 1 00
No 2	0 00 0 80
No 3	0 00 0 70
Rougie Paraffine, lb.	0 12 0 13
London Sperm.	0 00 0 11
Fournier.	0 16 0 19
trouées	0 00 0 21
couleur.	0 00 0 23
Chandelles, lb.	0 12 0 16
Cartes à jouer, doz.	0 40 2 50
Camomille, lb.	0 25 0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 09
Lessiv concentré, com.	0 35 0 40
pur.	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.	1 70 0 03
James	2 40 0 00
Rising Sun large doz	0 70 0 00
small doz.	0 40 0 00
Sumbeam large doz.	0 70 0 00
small doz.	0 00 0 35
Silverine grande, doz.	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22
No. 2.	0 00 0 15
No. 3.	0 12 0 13
Savons, botte.	1 00 3 45
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 08 0 10
Cable coton 1/2 pce., lb.	0 18 0 22
Manilla, lb.	0 12 0 14
Sisal, lb.	0 38 0 08
Jute, lb.	0 08 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 45
40	0 60
48	0 70
60	0 85
72	1 00
100	1 25

	Pr. x en gros
Ficelles 6 fils, 30	0 75
40	1 00
48	1 20
60	1 40
72	1 60
100	2 10
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80
doz.	1 10 1 20
à tuyaux, gal.	0 00 0 90
Parisien, doz.	0 70 0 75
Royal polish, doz	0 00 1 25
Seaux, 2 cercles, doz.	1 60 1 70
3	1 80 1 90
Pipes, en boîtes.	0 65 0 90
Laveuse Nelson favorite	1 20 0 00
Planet, doz.	1 60 1 80
Graine de lin, lb.	0 00 0 03
moulue, lb.	0 00 0 04
canari, lb.	0 05 0 05
chanvre, lb.	0 00 0 05
Rapé, lb.	0 00 0 07
canari paq., lb.	0 00 0 07
Balais.	
Balais H. A. Nelson & Sons. doz.	
Rose 4 cordes, manche vernis	\$3 00
Parsy 4	2 70
Thistle 4	2 40
Maple Leaf A 4 c.	3 00
B 4 cordes, stained	2 45
Shamrock A 4	2 40
B 4	2 40
Daisy A 3	2 20
B 3	1 90
Tulip No. 1 3	1 75
No. 2 3	1 45
Wisks H. A. Nelson & Sons.	
No 2, 1 corde, manche uni.	\$0 85
No 2, 1	émaillé 0 95
No 2, de poche, 1 corde, manche uni	0 85
Léger, de poche, 1 corde, manche émaillé	0 85
A, 1 c'de, m'che émail.	1 30
B, 2	1 45
C, 3	1 60
X Velvet, 1 c'de, m'che wisk	1 10
XX	1 25
XXX	1 35
I, de poche, 1	émaillé. 1 25
IN	1
INR	avec ann. 2 00
2 N	2 40
2 N R	2 60
2 P T, 2 c'des, m'che émaillé, bout peluche	1 60

	Prix en gros
Maple Leaf, 2 c'des, m. émaillé	1 75
bout peluche	2 00
Barbers' own, 3 c'des, m. wisk	2 75
C. P. R.	2
1 Hearth	1 95
2	1 40
3	1 30
1	0 95
A manche long pour plafond.	2 00
Pour éviers.	0 45
Cafés.	
Cafés rôtis.	
Standard Java	36c
Old Gov.	31c
Imperial	31c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha	37c
Old Gov. Java et Mocha	35c
Java Siftings	31c
Jamaïque	27c
Maracaibo	30c
Rio	24 à 27c
Confitures et Gelées	
Confitures :	
Crosse et Blackwell, doz.	2 40 à 2 50
De Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 14	" 0 11
do 28	" 0 11
Tumbliers de 8 onces.	la doz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25
Gelées :	
Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 09
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 14	" 0 09
do 28	" 0 09
Tumbliers de 8 onces.	la doz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25
Divers :	
Citrouilles	\$0 80 0 90
Marmelades	2 10 2 15
Conserves alimentaires.	
Légumes :	
Blé d'Inde	doz. 0 87 à 1 05
Yarmouth 2 lbs	0 00 0 09
Windsor	0 85 0 95

	Prix en gros
Hocgg Baked Beans	1 35
Haricots de Boston	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	0 85 0 95
flns	boîte 0 10 0 15
Pois très fins	boîte 0 15 0 17
extra flns.	17 0 09
Tomates	doz. 0 85 1 10
Haricots verts.	0 85 1 11
Champignons la boîte	0 16 0 30
Truffes la douz.	2 25 2 50
Olives	2 25 2 50
Poissons :	
Clams, 1 lb.	doz. 1 40 1 50
Homards	1 90 2 00
Huîtres, 1 lb.	1 40 1 50
2	0 60 2 40
Maquereau	0 95 1 00
Sardines canad.	boîte 0 00 0 05
am.	0 00 0 09
frs	0 08 0 11
frs	0 13 0 18
Smelts (Eperlans)	doz. 0 00 0 55
Saumon	1 30 1 40
Hareng mariné	0 00 0 00
Anchois	3 25 0 00
Fruits :	
Ananas, 3 lbs.	doz. 2 25 3 00
Blucts, 2 lbs.	0 00 0 00
3 lbs.	0 90 1 00
Fraises	1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.	2 25 2 35
3 lbs.	3 10 3 25
Poires, 2 lbs.	1 60 1 70
3 lbs.	2 50 2 60
Pommes, gal.	0 00 2 60
3 lbs.	1 00 1 05
Prunes, 2 lbs.	1 50 2 00
Viandes :	
Beef, 1 lb.	doz. 0 00 1 60
2 lbs.	0 00 2 65
14 lbs.	0 00 18 00
Corn Beef, 1 lb.	1 30 1 55
2 lbs.	2 20 2 65
Dinde rôtie, 1 lb.	0 00 2 30
Langue, 1 lb.	0 00 3 25
2 lbs.	0 00 7 00
Langue de bœuf, 1 lb.	5 50 5 75
2 lb.	7 00 7 25
English Brawn	0 00 2 25
Bœuf émetté sec.	0 00 2 50
Pâtés de foie gras.	6 00 8 00

GRAND SACRIFICE — PRENEZ LISTE DES PRIX.

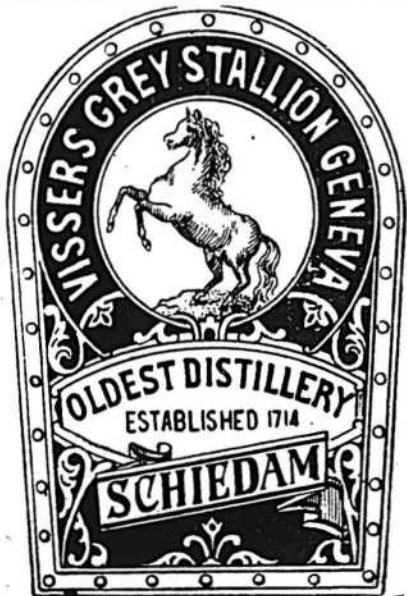
PIANOS NEUFS

NEW SOHMER,	\$225.00	VALANT	\$400.00
R. S. WILLIAMS & SON,	225.00	"	400.00
BOSTON PIANO CO.,	250.00	"	450.00
AMERICAN PIANO CO.,	275.00	"	475.00

HARMONIUMS, Cornwall, Thomas, Godderich, Rows, Uxbridge & Blatchford, depuis \$50.
PIANOS D'OCCASION, \$25.00, \$40.00, \$50.00 ET \$75.00.

Profitez du Bon Marché, chez

ALLAIRE, coin des rues St Jean et St Stanislas, Haute Ville, Québec.



En vente chez tous les Epiciers et Marchands de Liqueurs.

'ANCHOR' Sirop de Terebenthine

WEAKNESS CURE

Est le REMÈDE TONIQUE par excellence, le TONIQUE le plus complet;

Il renferme tous les éléments indispensables au renouvellement du SANG et des TISSUS. Necessaire dans tous les cas de Faiblesse et principalement dans les

Maladies de Poumons :

CONSUMPTION, TUBERCULOSE.

La DYSPEPSIE, sous toutes ses formes—Embarras du Foie—Les Maladies des Nerfs—Épuisement Nerveux—Les Maladies du Sang : Anémie—Chlorose—Les Maladies et la Convalescence des Femmes.

L'amaigrissement, la Débilité Générale,

Et dans tous les cas de Convalescence.

PILULES du Dr NELSON—Tonique du Sang
VERMICURE FRANÇAIS, (au Chocolat)

CASTOROL (huile de Castor préparée) en bouteilles de 2 oz et de 4 oz.

ANCHOR MEDICINE CO'Y
QUEBEC ET MONTREAL

DR LAVIOLETTE

En vente chez tous les épiciers de gros.

Propriétaire: J. G. LAVIOLETTE, M.D., 232, rue St-Paul

Voir aux prix-courants les prix pour détailliers.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

L. P. DESROSIERES,

Marchand-Epicier, 1978, rue Ste-Catherine, coin de la rue St-Urbain, Montreal, FAILLITE.

Les soussignés vendront par encan public, en détail, sur les lieux,

Lundi, le 6 août 1894, à Dix heures a.m.

L'actif mobilier de la faillite comme suit, savoir : Vins et liqueurs. 301 09 Groceries et provisions. 484 11 Ameublement et Garnitures de magasin. 272 95 Roulant. 46 00

\$1104 15

N.B.—L'actif ci-dessus sera offert, en bloc, une dernière fois et vendu si l'offre est jugée acceptable. Pour plus amples informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Cessionnaire, 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOUITE FRÈRES, Encantours.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 2 AOUT 1894

Prix en gros	
Fèves au lard Windsor, 3 lbs.....doz.	0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.....	0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.....	0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.....	0 00 1 70
Martnades :	
Marinades Morton.....doz.	2 30 2 85
" Crosse & Blackwell, doz.	0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz.....doz.	0 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.....doz.	0 00 1 80
Cornichons arom., A. C. Dionne.....doz.	0 00 2 50
Sauces :	
Sauce Worcester, 1/2 chop..	3 50 3 75
" " chop.....	6 00 6 50
" Harvey, 1/2 chop.....	3 00 3 25
Catsup de tomates.....	3 00 3 25
" de champignons.....	2 00 2 25
Sauce aux anchois.....	3 00 3 25
Sauce Chili.....	3 75 4 00
Chow-Chow.....	0 00 0 00
Empoils et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	4 1/2
Canada White Laundry la lb.	4 1/2
Benson's No. 1 White la lb.	5 1/2
" " Blue la lb.	5 1/2
1st quality White Laundry la lb	6 1/2
Lily White Gloss en livres "	6 1/2
Benson's en lbs, la lb.....	7 1/2
" en 1/2 lb.....	7 1/2
St. Lawrence en lbs la lb	7 1/2
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	7 1/2
Berger en 1/2 lbs la lb.....	10 1/2
" en lbs la lb.....	11 1/2
Glucose en bts de 1/2 grosse la gr.	50
Canada Corn Starch la lb.....	6 1/2
Durham " ".....	6 1/2
Challenge " ".....	6 1/2
British America Corn St'ch la lb	7 1/2
Benson's No. 1 " ".....	7 1/2
Epices pures.	
Poivre blanc, lb.....	0 20 0 00
" noir, lb.....	0 15 0 00
Cannelle, lb.....	0 18 0 00
Clous de girofle, lb.....	0 25 0 30
" ronds, lb.....	0 13 0 00
Cassia en nattes.....	0 10 0 12

Prix en gros	
Gingembre Jam. moulu..	0 25 0 35
" " racines..	0 00 0 20
" " Afrique moulu..	0 00 0 00
" " racines..	0 00 0 00
Muscade blanchie.....	0 00 0 65
" non blanchie.....	0 00 0 90
Macis.....	0 62 0 70
Piment.....	0 10 0 00
Anis.....	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence.lb.	0 06 0 07
" Eleme.....	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte	1 65 1 80
" London Layers.....	0 80 2 90
" Black Baskets.....	0 00 3 00
" Imperial Cabinet.....	0 00 2 35
" Connaisseurs Clus- ters.....	2 75 3 00
" Black Crown.....	0 00 3 50
" Fine Dehesa.....	3 25 3 70
" Sultana.....lb.	0 05 0 06
" Corinthe nouv.....	0 03 0 04
Prunes Atlas.....	0 05 0 05
Amandes 1/2 molles.....	0 10 0 11
" molles.....	0 11 0 12
Noisettes.....	0 08 0 09
Noix Marbot.....lb.	0 10 0 12
" Grenoble.....	0 11 0 13
" Brésil.....	0 00 0 00
Peanuts rôtis.....	0 08 0 09
Pecan.....	0 08 0 08 1/2
do polles.....	0 08 0 09
Figues, layers.....	0 10 0 11
" en paillons.....	0 05 0 07
Dattes, en boîtes.....	0 05 0 06
" en paillons.....	0 04 0 05
Pommes séchées.....	0 00 0 07
Pommes évaporées.....	0 00 0 12 1/2
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte..	\$1 00 à \$1 50
do do bte.....	0 00 à 0 00
Oranges de Sorrente 200	5 00 à 0 00
" " 180.....	0 00 à 0 00
" de Valence, caisse	0 00 à 0 00
Ananas, la pièce.....	0 15 à 0 25
Bananes, le régime.....	0 35 à 1 00
Cocos, le cent.....	3 00 à 4 00
Melons d'eau la pièce..	0 20 à 0 00
Oignons d'Egypte..sac.	1 00 à 1 50

Fruits de Californie.	
Poires, la boîte.....	2 50 à 3 00
Prunes, ".....	2 00 à 2 25
Pêches, ".....	2 75 à 3 00
Oranges, ".....	200 0 00 à 0 00
" ".....	150 0 00 à 0 00
" ".....	126 0 00 à 0 00
Cerises ".....	0 00 à 0 00
Abricots.....	0 00 à 0 00
Raisins.	
Malaga, le quart.....	0 00 à 0 00
Raisin bleu, le carrier..	0 00 4 00
" vert, ".....	0 00 0 00
" Catawba, ".....	0 00 0 00
" Delaware, ".....	0 00 0 00
" Niagara, ".....	0 00 0 00
" Californie, ".....	0 00 0 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart.....	0 00 à 0 00
Prunes, le panier.....	0 00 à 0 00
Pêches, ".....	0 00 à 0 00
Bluets, la boîte.....	2 00 à 2 50
Atocas, la boîte.....	0 00 à 3 00
Cerises le panier.....	1 00 à 1 50
Framboises la pinte.....	0 12 à 0 15
" le seau.....	0 90 à 0 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.	1 50 à 3 00
" d'automne, ".....	0 00 à 0 00
" Fameuses, ".....	0 00 à 0 00
" St. Laurent, ".....	0 00 à 0 00
" d'hiver, ".....	0 00 à 0 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 00
Blé blanc.....	0 00 0 00
Blé du printemps ".....	0 58 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 73 0 74
" " No 2 dur.....	0 71 0 72
" " No 3 dur.....	0 00 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 0 00
Avoine.....	0 38 0 39
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 0 00
Blé d'Inde, droits payés..	0 57 0 58
Pois, No 1.....	0 82 0 83
Pois No 2, ordinaire.....	0 72 0 73 1/2
Orge, par minot.....	0 46 0 48
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 46 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 0 00

FARINES	
Patente d'hiver.....	3 60 3 8
Patente du printemps.....	3 65 3 8
Patente Américaine.....	5 00 5 10
Straight roller.....	0 00 3 10
Extra.....	2 60 2 80
Superfine.....	2 50 2 60
Forté de boulanger, citée..	3 45 3 50
Forté du Manitoba.....	3 40 3 50
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.....	1 45 1 60
Superfine.....	1 15 1 30
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 50 4 60
do en sacs.....	2 20 2 25
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 50 4 60
do en sacs.....	2 20 2 25
Avoine roulée en barils....	4 60 0 00
do en sacs.....	2 25 0 00
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, t.....	15 00 16 00
" de Manitoba ".....	00 00 00 00
Grue ".....	17 00 18 00
Moulée ".....	20 00 21 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T.N. gal. \$0 40 à \$0 15	
" loup-marin raffi.....	0 40 0 45
" paille ".....	0 35 0 37 1/2
" de lard, extra ".....	0 70 0 80
" " "No.1".....	0 65 0 70
" d'olive p. mach.....	0 90 1 00
" à salade, ".....	0 75 0 90
" d'olive à lampion.....	1 20 1 40
" de spermaceti ".....	1 50 1 75
" de marsouin ".....	0 50 0 60
" de pétrole, par char.....	0 00
" " p. 10 qrt.....	0 00
" " de 1 à 5 qrt.....	0 12
" Américaine, par char..	0 00
" " par 10 qrt.....	0 15 1/2
" " par 5 qrt.....	0 15 1/2
" " par qrt.....	0 16

Moteurs de Tous Genres !

ELEVATEURS

★ **MILLER BROS & TOMS**

110-RUE KING-110
MONTREAL



LA FOURNAISE SPENCE A L'EAU CHAUDE "DAISY"

La meilleure et la plus efficace des fournaies à l'eau chaude dans le marché ; celle qui contient le moins de joints, chaque section ayant sa circulation propre à elle. N'importe quelle partie peut être remplacée sans déranger le tuyau. Nous n'exagérons pas ses qualités.

WARDEN KING & SON, MONTREAL.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine
Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Son Grains d'alimentation.

LA JOIE DES MENAGÈRES EST LE SEL ACME

IL NE DURCIT PAS

Vous voulez la clientèle des ménagères, n'est-ce pas ? Alors ayez en mains le **SEL ACME**

— VOYEZY —

Préparé par **TORONTO SALT WORKS**
128 Adelaide St., East.
TORONTO.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 2 AOUT 1894.

Prix en gros	
Huile olive, Barton & G. qts.	0 00 8 30
" " " pinta	0 00 9 20
" " " Possel, qrts	0 00 2 75
" " " " pint	0 00 3 50
" " " 4 doz, 1/2	0 00 3 75
" " " Loubon, la	
" " " caisse 2d.	0 70 0 75
" " " Plagniol c.	6 00 9 50
Lavuses, etc.	
Cuves No 0, la douz.	\$9 50
" " 1, " "	8 00
" " 2, " "	7 00
" " 3, " "	6 00
Lavuses Waterwich (3 p.c.)	1 15
" " Eddy X	1 20
" " All wood	1 25
" " Waverly	1 50
" " Planet	1 60
" " Royal Rose	1 60
" " N'th'n Queen	2 25
" " Duplex	2 25
Plat'x à b'rre, 1/2 lb., le mille net	1 65
" " 2 " "	2 10
" " 3 " "	2 40
" " 5 " "	3 00
Liqueurs et spiritueux.	
Brandies. (drotts payés.)	
Hennessy * caisse	12 00 à 12 50
" " V O " "	18 00 0 00
" " gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
" " gallon	0 00 6 50
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
" " gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse.	10 75 0 00
Jockey Club * * * caisse.	7 50 0 00
" " V.O.	8 75 0 00
" " V.S.O.	10 00 0 00
" " V.S.O.P.	12 00 0 00
" " W.V.S.O.P.	17 00 0 00
P. Richard carte blanche 12 qrts	8 50
" " " 24 pts	9 50
" " " 48 1/2 pts	10 50
" " " carte d'or 12 qrts	12 00
" " " 24 pts	13 00
" " " 48 1/2 pts	14 00
" " " Imp. flasks 16 à la c.	10 00

Prix en gros.	
Derby, caisse	7 00 0 00
Bisquit Dubouché, caisse.	8 75 0 00
" " gall.	4 00 4 25
Renault & Cie, caisse	15 00 0 00
" " gall.	3 95 4 15
Quantin & Cie, gall.	3 95 4 15
Barnett & Fils, caisse	9 25 10 00
" " V S O	14 00 15 00
" " V S O P	15 00 16 00
Rhums.	
Jamaïque gallon	4 75 à 6 00
Hurard (Martiniq.) caisse	0 00 10 50
" " gallon	0 00 3 90
St. Georges " 12 lit.	0 00 12 00
" " 24 1/2 pts imp.	14 00
Diamant " 12 bout.	7 50
White Ball " 12 " "	7 50
de l'Écu " 12 " "	11 50
" " 12 lit.	13 75
Gins	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75 11 00
" " 25 à 49 c.	5 70 10 95
" " 50 c. et plus	5 65 10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95 9 95
" " 25 à 49 c.	4 90 9 85
" " 50c et plus	4 85 9 75
Visser " 1 à 24c.	5 10 10 10
" " 25c et plus	5 10 10 10
" " gallon	2 80
Mééus " 5 50	0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 50
" " gallon	2 90 3 00
Mééus, gallon	2 75 2 80
Vaughan, Jones D.G. caisse.	pts. 7 50
" " qts.	8 50
Nicholson, Old Tom	pts. 7 25
" " qts.	8 25
Sir Rob. Burnett	pts. 7 50
" " qts.	8 50
Whiskeys Importés.	
H. Fairman & Co.	7 25 8 25
" " gallon	3 75 3 85
Royal Eagle	caisse 9 00 9 25
Sheriff's	9 25 9 75
" " gallon	3 90 4 00

Prix en gros	
Mackie's R.O. Scotch c'se	10 00 10 50
" " Ialay Brand	8 00 8 25
Glentalloch " " "	8 50 8 55
" " Hig'd " "	3 40 3 55
Glentivet " " "	8 75 9 00
" " " "	9 75 10 00
" " old gall.	4 00 6 00
Watson old Scotch, caisse	7 00 8 00
" " qts.	8 00 9 00
" " pts.	8 50 9 00
J Jameson & Sons " Ir.	0 00 0 00
" " " "	11 25 12 50
Geo Rao & Co " " "	8 75 0 00
" " " "	9 50 10 25
Banagher " " "	9 50 10 10
" " gal.	3 75 4 00
Dunville & Co " c'se	7 50 7 75
Watson old Irish, caisse	qts 7 00 8 00
" " pts	8 00 9 00
Spiritueux Canadiens, gal. imp.	
Esprit de vin, 65 O. P.	3 85 4 00
" " 50 O. P.	3 50 3 60
" " 25 U. P.	1 90 2 00
Rye " "	1 90 2 00
Toddy " "	1 85 2 00
Malt " "	1 90 2 00
Vieux Rye, 4 ans.	2 05 0 00
" " 5 ans.	2 25 0 00
" " 6 ans.	2 35 0 00
" " 7 ans.	2 55 0 00
Caisse.	
Corby I. X. C.	8 25 0 00
" " X. T. C.	6 25 0 00
Imperial 1886 qts.	7 25 0 00
" " 1886 flasks.	7 75 0 00
" " 1886 1/2 flasks.	8 25 0 00
Club 1886 qts.	8 75 0 00
" " 1886 flasks.	9 25 0 00
" " 1886 1/2 flasks.	9 75 0 00
Apéritifs.	
Angostura, caisse 2 doz.	14 00 15 00
Orange Bernard, caisse.	5 50 0 00
Vermouth Noilly Prat, c.	0 00 0 00
Vermouth Italien, caisse.	0 00 6 25

Liqueurs Cusenter.	
Crème de Menthe glaciale	Prix en gros
verte.	10 50 13 00
Curaçao.	00 00 10 50
Prunelle.	00 00 13 00
Kummel.	00 00 12 00
Crème de Cacao.	00 00 14 25
Anisette, caisse.	00 00 13 00
Cherry Brandy, caisse.	00 00 11 25
Crème de Noyau, Moka, Genièvre, etc., caisse.	00 00 10 50
Absinthe supér. caisse.	00 00 10 50
Vermouth, caisse.	6 00 6 25
Kirsch de com. caisse.	9 50 10 00
Kirsch fin.	10 50 11 00
Liqueurs Saintoin Frères.	
Curaçao triple sec. c'se	\$17 50 0 00
Curaçao vert.	14 00 0 00
Marsquin de Zara.	13 50 0 00
Liqueurs Marspott & Cie.	
Menthe glaciale. c'se	\$12 50 0 00
Pippermint.	12 50 0 00
Kirsch vieux.	12 50 3 00
Marc vieux.	12 50 0 00
Chartreuses.	
	12 lit. 24 1/2 lit.
Du Couvent de la G'de	
Chartreuse Jaune, c'se.	\$22 00 23 00
Verte.	26 00 27 00
de l'Abbaye de la Chaise	
Dieu, jaune.	00 00 15 50
La Gauloise, jaune, c'se.	16 00 17 00
Verte, caisse.	20 00 21 00
Liqueurs Rouvière Fils.	
	12 b'l. 24 1/2 b'l.
Crème de Cassis, caisse.	\$10 50 0 00
Fleur de Cassis.	12 00 0 00
Cassis Houvière Sec	13 50 0 00
Cassis Savary.	11 00 0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00 13 00
Kirsch Côte d'Or * * * c.	12 50 15 50
Kirsch Savary.	11 00 0 00
Crème de Framboise	15 00 0 00
Prunelle Superfine.	15 50 0 00
Guignolet.	10 50 0 00
Dijonnaise jaune.	16 00 17 50
Sirup de Framboise.	8 00 0 00
Sirup de Groseille.	8 00 0 00
Sirup d'Orgat.	8 00 8 00

PROVIDENT SAVINGS LIFE ASSURANCE SOCIETY OF NEW-YORK.

SHEPPARD HOMANS, Président.

Nouvelles affaires conclues en 1893. \$23,663,308.60. Revenu en 1893, \$2,149,859.61. Payé pour réclama-tions de décès, \$538,373.71.

Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais. ce.	Taux pour \$1,000.
25	\$13 75	34	\$15 88	43	\$18 16	52	\$24 84
26	14 00	35	16 04	44	18 60	53	26 12
27	14 25	36	16 24	45	19 04	54	27 60
28	14 50	37	16 44	46	19 50	55	29 24
29	14 75	38	16 68	47	20 20	56	31 00
30	15 00	39	16 92	48	20 88	57	33 25
31	15 25	40	17 20	49	21 72	58	35 75
32.	15 50	41	17 48	50	22 64	59	38 50
33	15 70	42	17 80	51	23 68	60	41 50

On demande des agents actifs et sûrs.

R. H. MATSON, Gérant général pour le Canada, 37 rue Yonge, Toronto

R. J. LOGAN, Agent, Imperial Building, Montréal.

M. ARTHUR HÉBERT, Gérant du département français.

DECORATION

d'Eglises, de Chapelles, Edifices Publics, Résidences Privées, Etc.

FABRICANT DE VITRAUX PEINTS et en Mosaïque.

IMPORTATEUR DE TAPISSERIES.

1866, rue Ste-Catherine, Montréal.

D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE, DECORATEUR.

ESTABLISHED 1855

Taylor's Safes

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

Coffres-Forts.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life." Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 1417.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel. Téléphone 2602.

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS (Strictement payable d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal, Canada

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 2 AOUT 1894

Mélasses.

Barbades tonne gal.	0 29	0 30
" tierce	0 33	0 00
" quart	0 00	0 33
Antigua	0 00	0 00
Trinidad	0 26	0 28
St Kitts	0 00	0 00

Moutardes.

Moutarde Keens, 1/2 lb.	0 43	0 44
" " 1 lb.	0 40	0 42
" " 1 lb.	0 39	0 40
" " 4 lbs.	0 72	0 75
" Coleman, 1/2 lb.	0 43	0 44
" " 1 lb.	0 40	0 42
" " 1 lb.	0 39	0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72	0 75
" Durham, jars.	0 00	0 65
" Poney	0 70	0 75
" Imperial, doz.	0 95	1 00

Pâtes et denrées alimentaires

Macaroni importé, lb.	0 11	0 00
Vermicelle	0 11	0 00
Macaroni du Canada	0 04	0 05
Vermicelle	0 04	0 05
" en boîte de 5 lbs	0 22	0 25
" " 10 lbs	0 45	0 50
Lait concentré, doz.	1 90	0 00
Nestlé's food, doz, 5 p.c.	4 20	4 65
Rollé oats, le sac	2 20	0 00
Dessicated wheat, le sac	2 25	2 40
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	4 00	4 25
Chocolat des gourmets fin la livre	0 00	0 31

Farine préparée, Brodie

XXX, 6 lbs.	2 30
" " 3 "	1 20
" " superb 6 "	2 10
" " 3 "	1 10

Farine d'orge, doz.

" de seigle, doz	2 00
" de Gluten lot, doz.	3 00

Biscuits Gluten, lb.

" 012 1/2	0 12
-----------	------

Poudre à boulanger, Cook's Friend Paquets en papier

No. 1—4 doz. à la caisse	2 40
2—6 "	0 80
3—4 "	0 45
10—4 "	2 10
12—1 "	0 70

Poissons.

Harengs Shore, 1 brl.	0 00	0 00
" " 1 brl.	0 00	0 00
" " Labrador, 1 brl.	0 00	5 00
" " 1 b.	0 00	0 00
Harengs Cap Breton, 1 brl.	0 00	6 00
" " 1 brl.	0 00	0 00
Morue sèche, cwt.	4 25	4 75
" " No 1 en quart, lb.	0 00	5 50
" " No 1 large quart, qt.	0 00	0 00
" " No 1 Pratt lb.	0 00	0 00
Morue désossée, lb.	0 00	0 00
Poisson blanc lac Sup., 1 brl.	0 00	0 00
Traite des lacs, 1 qt.	0 00	0 00
Saumon Labrador, 1 brl.	0 00	13 00
Saumon do, 1 brl.	0 00	0 00
Maquereau No 1, 1 brl.	0 00	0 00
" " No 2, 1 brl.	0 00	0 00
" " No 3, 1 brl.	0 00	0 00
Saumon Colombie A, 1 brl.	0 00	0 00
do do, 1 baril	0 00	12 00
Anguille, lb.	0 00	0 00

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships frais	0 16	0 18
" " 2de qual.	0 15	0 16
De l'Ouest	0 15	0 17
Rouleurs	0 00	0 00
Beurre de beurrories frais	0 19	0 20

Fromage.

De l'Ouest, lb.	0 9 1/2	0 10
De Québec	0 09	0 10
Petites meules	0 9 1/2	0 10

Oufs.

Mirés à la caisse	0 10	0 10 1/2
Non mirés à la caisse	0 08	0 09

Sirup et sucre d'érable.

Sirup d'érable en qrts la lb.	0 04	0 05
" " en canistre.	0 60	0 65
Sucre	0 05	0 08

Miel et cire.

Miel coulé, la lb.	0 05	0 07
Miel en gateaux	0 08 1/2	0 14
Cire vierge	0 25	0 27

Riz.

J. 1 à 4 sacs, sacs	3 95	4 00	4 05	4 10
" " 5 9	3 90	3 95	4 00	4 05
" " 10 24	3 85	3 90	3 95	4 00
25 et plus	3 80	3 85	3 90	3 95
B. 1 à 4 sacs, sacs	3 45	3 50	3 55	3 60
" " 5 9	3 40	3 45	3 50	3 55
" " 10 24	3 35	3 40	3 45	3 50
25 et plus	3 30	3 35	3 40	3 45

English style.

En sacs de 250 lbs.

1 à 4 sacs	3 30
5 9	3 25
10 24	3 20
25 et plus	3 15

Riz "Crystal"

En sacs de 25 lbs	1 35
" " 50 "	2 60

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Canada Short Cut Mess	20 00
" " le quart	10 00
" " le 1/2 quart	10 00
" " Short Cut Clear	19 50
" " le qt.	18 50
" " le 1/2 "	9 50

Saindoux.

Pur de panne en seaux	\$2 15
Canistres de 10 lbs	10 1/2c
" " 5 "	10 1/2c
" " 3 "	10 1/2c

Composé, "Anchor" en seaux

1 40	1 50
------	------

Canistre de 10 lbs.

7 1/2c
7 1/2c
7 1/2c

Jambons, la lb.

10 1/2	11 1/2
--------	--------

Saindoux

Standard, en seaux	1 65
Globe,	1 40

Divers:

Lard fumé, la lb.	0 08	0 11
Lard salé de l'Ouest le qrt	19 00	20 00

Spécialités de Jos. Quevillon & Cie.

Saucisses au porc frais, lb.	0 07	0 08
" de Bologne, lb.	0 06 1/2	0 07
" au poulet, doz.	0 00	1 00

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 90	à \$3 00
" " 5 lbs.	2 75	2 80
" " 7 lbs.	2 40	2 60
Sel gros livré, sac	0 49	0 50

Sirops.

Sirop américain, gal.	0 19	0 24
Amber, qts	0 30	0 00
Extra V. B.	0 35	0 38
Sirop canadien tins 2 lbs.	0 00	0 08
" " 8 lbs.	0 00	0 33

Sucres.

Jaunes raffinés	0 03	0 03
Boucauts et quarts.		
Extra ground, qts	0 06	0 00
" " bte	0 06	0 00
Cut loaf, qts	0 06	0 00
" " qts	0 06	0 00
" " bte	0 06	0 00
" " "	0 06	0 00
Powdered, qts	0 05	0 00
" " bte	0 06	0 00
Extra granulé, qts	0 04	0 16
" " qts	0 04	0 16

Tabacs.

Navy, 3s, 4s et 12s la lb.	48
Solace, 7s et 12s	48
Butt's No 1, 12s	48
British consols, 4s	59
Laurel, 3s	49
Briar, 7s	47
Honey suckle, 7s	56
Napoléon, 8s	50
Victoria, 12s	47
Index, 7s	44
Brunette, 12s	44

Thés.

Japon commun à bon	0 14	0 20
" " bon à choix	0 18	0 14
Nagasaki commun à bon	0 15	0 33
Congou	0 15	0 08
Oolong, bon à fin	0 45	0 50
" " Formosa	0 00	0 00
Y. Hyson commun à bon	0 14	0 20
" " moyen à choix	0 25	0 35
" " choix extra	0 60	0 65
Poud. à canon, com. à bon	0 15	0 30
" " moyen à fin	0 24	0 46
" " fin à extra	0 57	0 65
Impérial, moyen à bon	0 25	0 30
" " fin à extra	0 35	0 50
Souchong	0 25	0 60

Wm. WARE & SONS
 Importateurs de
FROMAGE
 Les Meilleurs Prix garantis sur consignations.
 169 Chambers Street, NEW YORK. 63 Rue William, MONTREAL.

B. P. 730. Téléphone 1263.
ALEX. W. GRANT,
 EXPORTEUR DE
BEURRE et de FROMAGE
 ET MARCHAND A COMMISSION
 61 Rue William, Montréal,
 Et Chambre 19 Mercantile Exchange, New York.

DUCKETT, HODGE & CIE
 Exportateurs de
Beurre et Fromage
 Et Marchands de Provisions en Général,
 104 Rue des Sœurs Grises.
 Coin de la rue William. MONTREAL.

Fondée en 1867.
L. W. TELMOSSE & CIE
 (Successors de Gaucher et Telmosse)
 Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc
 87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.
 N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

HODGSON BROTHERS
 Exportateurs et Marchands à Commission
 — DE —
FROMAGE et BEURRE
 Spécialité pour fromage.
 65, 67 et 69 rue William, Montréal.

FACILE A PREPARER. INUTILE DE FILTRER. PRET A SERVIR EN 24 HRS.
 Prépare avec la Levure Comprimée de FLEISHMANN.
 Mode d'emploi à l'intérieur.

ACTIVE LA DIGESTION.

10c. ADAM'S LIQUID 10c.
ROOT BEER
 BOUTEILLE POUR FAIRE DEUX GALLONS.

Envoyez votre ordre maintenant.

Bouteilles de 10c. et 25c.
THE CANADIAN SPECIALTY CO.,
 AGENT POUR LA PUISSANCE,
 38 FRONT E., TORONTO, ONT.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations.
 Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc., etc.

H. A. MILLER
 Peintre de Maisons d'Enseignes et de Rideaux.
 Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier Imitateur, Blanchisseur, etc.
 1996 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL.
 Résidence, 95 rue Jacques-Cartier

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 2 AOUT 1894

Suif.	
Suif raffiné, la livre.....	Prix en gros 0 06 à 0 06½
Suif brut, ".....	0 03½ à 0 04½
Sapolo.	
En caisses de ½ à ¾ grosse, la gr.	11 30
Vinaigres.	
Vinaigre Bordeaux	0 62½ 0 65
" M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00
Malt, gallon..	0 60 0 00
La Bruyère...	1 60 0 00
Eau de Javelle.	
Eau de Javelle de F. Cormond & Cie.....	Doz. 0 70
do paq. et étiquetée à 10c....	0 75
Vins.	
Non Mousseux:	
Bordeaux ord., caisse...	3 00 3 50
" " gall.....	1 10 1 25
Bordeaux Médoc caisse.	5 65 6 65
" St Julien, " 6 65 7 65	
" Châteaux, " 20 00 25 00	
Bourgogne, caisse.....	8 00 12 00
" gallon.....	06 00 00 00
Stelle, gallon.....	1 40 1 60
Sherry, caisse.....	6 60 11 00
" gallon.....	00 00 00 00
Porto, caisse.....	6 00 15 00
" gallon.....	00 00 00 00
Moselle, caisse.....	00 00 00 00
Sauternes, caisse.....	6 65 7 65
Graves, caisse.....	6 50 7 50
Champagnes.	
	qrts. pcs.
J. Mumm, caisse.....	\$26 00 28 00
G. H. Mumm, caisse.....	31 00 33 00
Arthur Røderer, caisse.....	25 00 27 00
Vve Cliquot, caisse.....	31 00 33 00
Pommery, caisse.....	31 00 33 00
Fréminet, caisse.....	26 00 27 00
Morizet, caisse.....	25 00 27 00
Louis Røderer, caisse.....	29 00 31 00
Gold Løck Sec, caisse.....	30 00 32 00
Piper Heidsick, caisse.....	28 00 30 00
Perrier-Jouet, caisse.....	31 00 33 00

Prix en gros	
E. Mercier & Cie., carte or, caisse.....	31 00 33 00
Gd vin des Ambassades, c.....	14 00 15 25
Vin des Princes, caisse.....	24 00 25 00
Vin d'été, caisse.....	18 00 19 00
Mousseux.	
Bourgogne Mousseux, c.....	00 00 00 00
Moselle Mousseux, c.....	00 00 00 00
Hock Mousseux, caisse.....	00 00 00 00
Saumur, Tessier & Co., c.....	14 00 15 50
" Nereca Raphael, c.....	14 00 15 00
Vins toniques.	
Vin de Chevrier, la douz.....	0 00 9 50
Stimulant au vin de Rancio, la douz.....	0 00 9 00
Root Beer.	
	Doz. grosse
Adam's Root Beer (b. 10c).....	0 90 10 00
" (b. 25c).....	1 75 20 00
Chocolats.	
Menier.	
	Par caisse Par botte de 120 lbs. de 12 lbs.
Papier Jaune..... lb.	\$0 34 \$0 36
" Chamois.....	0 43 0 48
" Rose.....	0 50 0 56
" Bleu.....	0 58 0 66
" Vert.....	0 50 0 56
" Lilas.....	0 58 0 66
" Bronze.....	0 65 0 71
" Blanc glacé.....	0 73 0 83
" Premium.....	0 38 0 42
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1 lb., la douz.....	\$7 25
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de ½ lb., la douz.....	3 75
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de ¼ lb., la douz.....	2 25
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb.....	0 55

Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets, la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de ½ lb., la dz.	2 25
Drogues et Produits Chimiques	
Acide tartrique... la lb.	0 33 0 35
" carbonique.....	0 35 0 40
" oxalique.....	0 10 0 12
" citrique.....	0 55 0 60
Alun..... lb.	0 01½ 0 2½
Aloès du Cap.....	0 14 0 15
Borax raffiné.....	0 07 0 10
Bleu (carré).....	0 12 0 16
Bromure de Potass.....	0 55 0 60
Bicarbonate de Soude, brl.	2 70 2 75
Bichrom. de Potasse..... lb.	0 10 0 15
Pearline, boîte.....	5 00 0 00
Camphre anglais..... lb.	0 70 0 75
Camphre américain.....	0 58 0 60
Chlor. de Potasse.....	0 23 0 25
Chlorure de chaux.....	0 03 0 05
Crème de tartre.....	0 20 0 22
Cendres de soude.....	0 01½ 0 02
Couperose, 100 lbs.....	0 80 1 00
Garance..... lb.	0 00 0 00
Glycérine..... lb.	0 16 0 20
Gomme arabique..... lb.	0 50 1 25
Gomme épinette..... lb.	0 25 0 00
Indigo Madras..... lb.	0 70 0 80
Indigo Bengal..... lb.	1 50 1 75
Soda à laver par 100 lbs.....	0 75 0 90
Soda à pâte par baril.....	0 00 2 50
Soufre poudre.....	2 50 3 00
Soufre bâtons.....	2 50 3 00
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.....	1 75 2 25
Soda caustique 60° 100 lbs	2 25 2 50
Soda caustique 70° 100 lbs	2 50 2 75
Sels d'Espom.....	1 75 3 00
Sel de soude..... 100 lbs	0 90 0 95
Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14
Sulfate de morphine .. lb.	1 90 2 00
Sulfate de cuivre..... lb.	0 4½ 0 06
Strychnine..... oz.	0 90 1 00
Sumac..... la tonne	65 00 70 00
Opium..... lb.	4 50 4 75
Phosphore..... lb.	0 60 0 75
Iodure de potasse..... lb.	4 00 4 25
Sulphate de Quinine .. oz.	0 37 0 42
Salpêtre..... lb.	0 06 0 7½
Vert de Paris.....	0 00 0 00
Vitriol.....	0 05 0 08

Produits Pharmaceutiques.	
	Prix en gros
Huile de ricin (castor), la lb. 0 10 à 0 11	
" " " 1 oz. p. doz	0 35
" " " 2 " " "	0 75
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 50
" " " 4 " " "	0 10
" " " 6 " " "	1 00
" de foie de morue, demiards par doz	1 00
" " " Wyoth's demiards par doz	6 50
" " " par gal.	1 20 à 1 50
Trésor des nourrices, par doz	1
Sirup Dr Coderro (5 p.c.)	" 1
Hop Bitters, " "	" 7
Radway Ready Relief, " "	" 1
Pain Killer, par doz	1 75 à 2
Eau de Cologne	1 50
" " Hoyt's	1 85
Eau de Floride, Murray & Lanman.....	4 75
Essences..... 55c.	\$1. 1 50 1 75
" café.....	\$2. 3 50 6 75
Spécialités de L. Robitaille, Joliette.	
	Doz. Gros.
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 60 15 00
Spec. antistomat. gr.	6 25 65 00
" petite	3 25 33 00
Anticholériq. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande	7 00 90 00
" petite	3 75 40 00
Onguent antihémor.	1 75 18 00
" antidart.	1 75 18 00
Onguent magique gr.	1 75 18 00
" magique pet.	1 00 10 00
Pommade c. les cors	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
" petite	3 50 36 00
Tue-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vernifuge	4 00 42 00

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER
2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

LITERIE

DE LA
MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.
Prix absolument les PLUS BAS.
J. E. TOWNSEND
1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.
Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

H. C. LeTOURNEUX, prés. C. LeTOURNEUX, vice-prés. J. LeTOURNEUX, sec.-tr.
LeTOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

" LA CANADIENNE "
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.
Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,
ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 30 et 31.
Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
Gérant et Secrétaire, P. GARON.
Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à P. GARON, Gérant.
N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

ANDRE DESJARDINS
— Importateur de —
FRUITS ÉTRANGERS ET DOMESTIQUES
142-143 MARCHE BONSECOURS
MONTREAL,
Ci-devant occupé par O. & F. HART.
Toute commande promptement exécutée
Téléphone Bell 1742.

AND. BRISSET & FILS
IMPORTATEURS EN GROS DE
VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS
EAU DE CONTREXEVILLE
SOURCE DU PAVILLON
Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.
21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

PICAULT & CONTANT
PHARMACIENS ET CHIMISTES
1475 rue Notre-Dame, Montréal
MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN GROS
D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux. Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.
Prix modérés et commandes exécutées avec diligence.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 2 AOUT 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros.		Prix en gros.	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00	Harnais finis à la main p.lb.0	25 0 26	Peaux.. Prix payés aux bouchers.		A, extra supérieure,	0 20 à 0 22
" petite	3 50 38 00	" No. 2	0 23 0 24	Peaux vertes, par 100 lbs. No. 1	\$3 50	B, supérieure,	0 00 à 0 00
Colic-Cure	3 00 33 00	" finis à la roue p.lb.0	22 0 24	do do No. 2	2 50	Noire,	0 17 à 0 18
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00	" No. 2	0 21 0 23	do do No. 3	1 50	Cap de B. E. en suint,	0 13 à 0 16
Spécialités de Picault & Contant.		" taureau	0 19 0 20	Veaux, la livre	0 05	Australe, lavée,	0 00 à 0 00
Ellixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 \$18 00	Vache cirée mince	0 25 0 26	Agneaux, la pièce	0 30 à 0 35	Buenos Ayres,	0 30 à 0 34
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00	" forte No. 1	0 23 0 23	Moutons, laine	0 00 à 0 60	Natal, en suint,	0 00 à 0 06
Pastille à vers	1 50 15 00	Vache grain. pesaute p. lb.0	23 0 25	Moutons, tondu	0 20 à 0 00	Fourrages.	
Poudre de condition	1 lb. 0 80 7 20	" Hm, M. Lu le p.	0 104 0 114	Steers, par 100 lbs	4 50 à 5 50	Prix payés à Montréal.	
" " 1 lb.	1 25 13 00	" écossaise	0 24 0 26	Les tanneurs paient 50 cts de plus pour les peaux assorties et inspectées.		Vison, la pièce	\$1 00 à \$1 50
" " 1 lb.	1 80 18 00	Taure française	0 00 0 85	Peaux de l'Ouest	No. 1 0 00	Rat musqué (priatemps)	0 10 0 12
Hulle d. foled. morue 8 oz	18 00	" anglaise	0 00 0 70	do do	No. 2 0 00	Marte, No. 1	0 80 1 00
" " 6 oz	15 00	" canadienne	0 50 0 60	Laines.		Renard roux	1 00 1 25
Emulsion	4 00	Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.0	60 0 70	Tolson du Canada, la lb.	0 17 à 0 19	Loup-cervier	1 00 2 00
Hulle Vétérinaire	1 50	" 36 à 45 p. lb.0	57 à 62	Arrachée, non assort.	0 19 à 0 20	Bête puante	0 25 1 00
Essence d'épinette	0 80	" 45 et plus p. lb.0	55 0 57	Chaussures.		Ours	10 00 15 00
Spécialité du Dr. J. G. Lavolette		Vachefendue moy. Ont p. lb.0	15 0 17	Brogans	\$0 75 à 1 00	Loutre	8 00 12 00
Sirop de Térébenthine.	Doz. Gros.	" forte de Q. p. lb.0	14 à 16	Cobourgs	0 90 1 10	Castor, la livre	3 00 3 50
Petits flacons	2 00 21 00	" mince	0 17 0 00	Split Balmorals	0 85 1 10	Chat sauvage	0 25 0 75
Grands flacons	4 00 42 00	Vache vernie	0 16 0 16	Kip	1 15 1 40		
5 p. c., 30 jours.		d'Ontario	0 18 0 19	Buff	1 10 1 90		
Spécialité de A. C. Dionne.		Cuir verni uni, grainé	0 00 0 16	Veau	1 95 3 85		
Sirop de merisier compos.	\$1 50 0 00	Mouton mince	0 40 0 45	Buff Congress	1 10 1 70		
Spécialités de la Anchor Medicine Co		" épais	0 40 0 45	Veau	2 10 3 40		
Anchor Weakness Cure.	8 00 78 00	Dongola glacé, ord. le pied.0	11 0 19	Split boots	1 40 2 15		
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang)	3 50 36 00	Kid Chevette	0 20 0 38	Kip	2 00 2 90		
Vermicure Français au chocola	1 25 12 00	Chèvre des Indes glacée	0 15 0 00	Veau	2 75 3 90		
Castorol (huile de castor préparée (2 oz))	1 20 12 96	Kangourou	0 38 0 45	Bottes en feutre	1 50 2 00		
" (4 oz)	2 40 25 92	Dongola dull	0 11 0 19	Wigwams	0 65 0 90		
Cuir et peaux.		Buff d'Ontario H. 0 13 HM. 0 12		Mocassins	1 50 2 15		
Cutrs à semelles.		M. 0 12 L. 0 11		A CHEVILLE.		Femmes.	0 50 à 0 70
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 20 0 22	Buff d'Ontario No 2	0 00 0 09	Split Boots	\$0 60 à 0 70	Fillles.	\$0 50 à 0 60
" " 25 " et au-des.	0 19 0 20	Buff de Québec H. 0 11 HM. 0 11		Split Balmorals	0 75 1 05	Enfants.	\$0 40 à 0 50
" " léger	0 17 0 18	M. 0 10 L. 0 09		Kip	1 00 1 10		
" No 2	0 16 0 16	Buff de Québec No 2	0 00 0 09	Buff	0 80 1 25		
" 18 lbs en moy.	0 18 0 20	Glove Grain Ontario	0 00 0 11	Pebble	1 00 1 25		
Zanzibar	0 16 0 00	" Québec	0 00 0 09	Buff Bals clous en cuir	1 00 1 15		
Slaughter sole No 1 steers.	0 18 0 20	Pebble " Ontario	0 104 0 11	A COUTURE.			
" " p. ord.0	17 0 20	" Québec	0 094 0 10	Pebbles Boutonnées	1 05 1 30		
" " No 2	0 16 0 17	Cuir à bourrue No 1.	0 22 No 2 0 20	Buff lustré	1 10 1 20		
" " sans acide.	0 00 0 17	Cuir à Reliure.		Pebble	1 10 1 50		
" union crop No 1.0	28 0 00	Maroquin large	doz. \$24 00 \$36 00	Lustré	1 25 1 50		
" " No 2.0	20 0 00	" petit	18 00 22 00	Chèvre	1 30 1 99		
		" persian	12 00 20 00	Veau poli	1 30 1 60		
		Veau de loi, lm. \$48 00 S. Royal \$40 00		Chevreau français	1 80 3 50		
		" Royal 38 00		canadien	1 40 2 75		
		Veau de loi M. \$30 00 D. \$20 00					
		Vache Russie en peau la pièce. 18 00					
		" imitation le pied. 0 30					
		" seal 0 20					
		Veau de Russie doz. 72 00					

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD.

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage
421 1/2 RUE CRAIG, MONTREAL.

Téléphone Bell, 2194.

MAISON

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

Fondée en 1860.

No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,

Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence es Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

LA WRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL

SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold Lack Sec.	Ay.	COMANDON & CO., QUANTIN & CO.	Cognac.
CLODE & BAKER, Invalid's Port, J. W. BURMESTER.	Oporto.	PETER F. HEERING.	Cognac.
BONSONS & MULLER, J. ORNOSA & CO.	Oporto.	R. THORNE & CO. "Kilty Scotch,"	Copenhagen
SANCHEZ ROMATE HERMANOS, JIMINEZ & LAMOTHE, CHAMPY PERE & CO.	Tarragona.	GREENLESS BROS., "Claymore Scotch,"	Greenock.
ST BONNET & BELLEMER, BOUTELLEAU FILS, Doctor's Special Brandy.	Reus.	BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO., J. W. NICHOLSON & CO. Dry Gin,	Glasgow.
	Jerez.	BLANKENHEYM & NOLET, Key Gin,	Belfast.
	Malaga.	ALFRED GRATIEN, MARTINI, ROSSI & CO., Vermouth,	London.
	Beaune.		Rotterdam
	Bordeaux.		Saumur.
	Cognac.		Torino.

MARIANI & CO., Vin de Coca Mariani, Paris.

PRODUITS FRANÇAIS.

Quincaillerie pour Batisses et Meubles
OUTILLAGE.

Ustensiles de Ménage en ferblanc, émaillé cuivre et bois, Articles de chasse.

Lampes, Jouets, Bimbelotterie, Lunettes, Instruments d'Optique et tous Articles de Paris.

ROYER & ROUGIER Freres

Maison fondée en 1837.

9 PLACE DES YOSGES | 73 RUE ST-JACQUES

PARIS. MONTREAL.

Téléphone 1516

A. DEMERS. Tél. 569. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.
Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud com binés.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 2 AOUT 1894

Prix en gros	
Fers et Métaux.	
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.	
<i>Fers à cheval :</i>	
Ordinaires, au baril.....	3 65 0 00
do par 25 barils..	3 50 0 00
En acier.....	0 00 0 00
<i>Fers à repasser</i> ... par lb	0 03½ 0 03½
<i>Fiches :</i> Coupées, toutes dimensions... par 100 lbs	
Pressées, do... Esc. 20 p.c	3 15 3 75
" 7-16	3 90 0 00
" 8	4 25 0 00
" 5-16	4 50 0 00
" "	4 75 0 00
<i>Fil de fer :</i>	
Poll. de No 0 à No 8, par 100 lbs	Esc. 20 p.c. 2 60 0 00
Galvanisé.....	3 35 0 00
Huile et brûlé.....	2 70 0 00
Esc. 20 p.c.	
Brûlé, pour tuyau, la lb.	0 06 0 07
Barbelé pour clôtures.....	0 00 0 03½
<i>Fil de laiton, à collets</i>	
par lb	0 35 0 40
<i>Fontes Mallables</i> " 0 09 0 10	
Enlumes.....	0 10½ 0 11
<i>Charnières :</i>	
T et "Strap"..... par lb	0 05 0 05½
Strap et Gonds filetés	0 03½ 0 04½
CLOUS, ETC.	
<i>Clous coupés à chaud :</i>	
De 5½ à 6 pcs, par 100 lbs	\$1 90
5 pcs.	1-95
4 à 4½ "	2-00
3½ à 4 "	2-05
3 pcs.	2-10
2½ à 2¾ "	2-15
2 à 2½ "	2-30
1½ à 1¾ "	2-40
1½ pouce "	2-90
<i>Clous coupés à froid :</i>	
De 1½ à 1¾ pcs, par 100 lbs	2 40
1½ pouce "	2 80
<i>Clous à tête par 100 lbs :</i>	
1 pouce.....	4 15
1½ "	3 65
1½ à 1¾ "	3 25
2 et 2½ "	3 05
2½ à 2¾ "	2 90
3 à 6 "	2 75
<i>Clous à quarts par 100 lbs</i>	
1 pouce.....	3 65
1½ "	3 40
1¾ "	3 40

Prix en gros	
Clous à river par 100 lbs :	
1 pouces.....	4 40
1½ "	3 90
1½ à 1¾ "	3 25
2 à 2½ "	3 05
2½ à 2¾ "	2 90
3 à 6 "	2 75
Clous d'acier..... 10c en sus	
Clous galvanisés, par 100 lbs..	\$9 25
Clous à ardoise.....	4 00
Clous à cheval No 7 " "	2 35
" " 8 " "	2 25
" " 9 et 10 " "	2 15
<i>Clous de broche</i>	
1 pouce, No 16..... net	\$4 55
1½ " No 15.....	3 85
1½ " No 14.....	3 45
1½ " No 13.....	3 45
2 " No 12.....	3 25
2½ " No 11.....	3 00
3 à 4½ pouces, No 6 à 10.....	3 00
5 à 6 " No 3 à 5.....	2 60
<i>Limes, râpes et tiers-points :</i>	
1ère qualité, escompte.....	50 00 00
2me qualité, ".....	60 00 00
Mèches de tarière, esc.....	60 00 00
Tarières escompte.....	40 00 00
Vis, à bois, escompte.....	80 00 00
Boulons à voiture, esc.....	70 + 10% 00
Boulons à bandage.....	60 00 00
Boulons à lisses.....	70 00 00
Métaux.	
<i>Cuivre.</i>	\$ c. \$ c.
Lingots..... par lb	0 12 0 13
En feuille.....	0 25 0 26
<i>Etain.</i>	
Lingots.....	0 19 0 20
Barres.....	0 20 0 21
<i>Plomb.</i>	
Saumons..... par lb	0 03 0 03½
Barres.....	0 04 0 04½
Feuilles.....	0 04½ 0 05
De chasse.....	0 5½ 0 5½
Tuyau..... par 100 lbs	4 75 5 00
<i>Zinc.</i>	
Lingots, Spelter, par lb	0 05½ 0 05½
Feuilles, No. 8.....	0 05½ 0 06
<i>Acier.</i>	
A ressort..... par 100 lbs	3 00 3 25
A lisse.....	2 25 2 50
Américain.....	5 50 6 00
A bandage.....	2 50 2 75
A pince.....	3 25 3 50
Fondus..... par lb	0 12 0 13
Poué, ordinaire.....	0 00 0 07
De mécanicien.....	0 00 0 04

Prix en gros	
Fontes.	
Siemens..... par tonne	17 00 17 50
Coltness.....	20 00 20 50
Calder.....	19 00 19 50
Langlois.....	19 00 19 50
Summerlee.....	19 00 19 50
Gartshorrie.....	00 00 18 50
Glengarnock.....	0 00 00 00
Carnbroe.....	18 00 18 50
Eglinton.....	18 00 18 75
Shotts.....	00 00 00 00
Canadienne.....	16 50 17 00
<i>Fer en barres.</i>	
Canadien..... par 100 lbs	1 75 1 80
Anglais.....	2 25 2 30
Affiné.....	2 55 2 65
De Suède.....	3 75 4 00
De Norvège.....	3 75 4 00
Lowmoor.....	6 50 0 00
" en verge.....	0 09 0 10
<i>Feuillard.</i>	
A cercler..... par 100 lbs	2 40 2 60
Double.....	2 30 2 50
<i>Tôtes.</i>	
Noir, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	0 00 0 00
" 22 à 24, ".....	2 15 2 20
" 26 par 100 lbs.....	2 55 2 30
" 28 par 100 lbs.....	2 35 2 40
Galvanisée Morewood.....	0 06 0 06½
Queen's head.....	0 05 0 05½
Etamée, No. 21, 72x30 ".....	0 07½
" No. 28, ".....	0 08
" No. 28, 84x36 p. 100 lbs.....	0 08
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb.....	0 11
Canada, par boîte.....	2 20 à 2 25
<i>Ferblanc.</i>	
Coke I C par boîte.....	3 35
Charbon de bois I C par boîte.....	3 75
I X	
Pour chaq. X additionnel extra	1 00
Charbon de bois D C.....	
" I C Bradley 5 50 à 5 75	
Ferblanc terne.....	6 00 7 00
Matériaux de Construction	
CIMENTES	
Ciment de Portland.....	2 00 2 50
Plâtre calciné.....	1 80 2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40 0 50
PLATRE POUR LA TERRE	
Le sac.....	0 50 0 55
Au char.....	0 00 0 50

Prix en gros	
BRIQUES	
De Montréal.....	8 00 8 50
Du bord de l'eau.....	4 50 5 00
Réfractaires.....	16 00 20 00
Brique pressée.....	25 00 35 00
PEINTURES	
Blanc de plomb " Crown	
Diamond " par 100 lbs.	5 50 6 00
Blanc de plomb pur, 100 lbs.	5 00 5 50
" No 1.....	5 00 5 50
" 2.....	4 50 5 00
" 3.....	4 25 4 50
" sec.....	5 50 6 00
Rouge de Paris, Red Lead	4 00 5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50 2 00
Ocre jaune.....	1 50 2 00
Ocre rouge.....	1 50 2 00
Blanc de Céruse.....	0 45 0 60
Peintures préparées, gal.	1 00 1 20
Huile de lin crue.....	0 54 0 56
" bouillie.....	0 67 0 68
Ess. de Térébenthine.....	C 45 0 46
Mastic par 100 lbs.....	2 00 2 50
Papier goudronné, la lb.	0 01½ 0 02
Papier feutre, le rouleau	0 65 0 00
VERRES A VITRES	
United 14 à 25... 1 20 à 1 30	50 pds.
" 26 40... 1 30 1 40	
" 41 50... 3 00 3 25	100 pds.
" 51 60... 3 25 3 50	
" 61 70... 3 55 3 65	
" 71 80... 4 05 4 25	
" 81 85... 4 55 4 65	
" 86 90... 6 10 6 25	
" 91 95... 6 25	
TUYAUX ET CONDUITS.	
<i>Tuyaux en fer—liste :</i>	
1 pouce de diamètre.....	0 08½
1½ ".....	0 12
2 ".....	0 17
2½ ".....	0 22
3 ".....	0 28
3½ ".....	0 43
4 ".....	0 50
4½ ".....	0 62
5 ".....	0 74
6 ".....	0 88
Escompte 67½ à 70 p.c.	
Gros tuyau pour égouts, eau,	
etc, la tonne net.....	\$33 à \$3

JOS. QUEVILLON & CIE

Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la province de

Saucisses Française, Allemande, Italienne,

Et SAUCISSONS AUX POULETS.

Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville.

Une attention spéciale portée aux commandes de la campagne.

JOS. QUEVILLON & CIE,

7, 19, 21 Ruelle Josephat, Montreal, Canada.

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address

MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

Clotures | Balustrades |

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS

78 Adelaide St., Toronto, Ont.

La Cie de Lith. et Imp.

GEBHARDT-BERTHIAUME

SPECIALITE

Ouvrages de Luxe pour le Commerce.

Tél. 892. Wm. Dagg, Président.

30 rue St. Gabriel. N. Eglauich, Sec. Trés.

Assurance Contre le Feu

La Cie d'Assurance du Canada

EASTERN

Bureau-chef, Halifax, N. E.

Capital, \$1,000,000

Agences dans les principaux centres du Canada.

D. C. EDWARDS, Gérant-Résident,

Salle B, Bâtisse Temple, MONTREAL.

LES MEILLEURS CIGARES

• • • SUR LE MARCHÉ

SONT SANS CONTREDIT

Aberdeen, - - -

Paul Jones, - - -

Melrose, - - -

Blackstone,

Little Buck

BLACKSTONE CIGAR FACTORY

VILLENEUVE & CO.

JAS. W. PYKE

(Successeur de feu Geo. Reaves)

MARCHAND DE

FERS et ACIERS

35 Rue St. François-Xavier,

MONTREAL.

Tuyaux à gaz et à vapeur en fer battu.

Tubes de chaudières.

Déchets de coton (cotton waste), etc.

Tuyaux en grès—liste :

4 pcs. par longueur de 3 pd.	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 28
18 " " " "	2 10
24 " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
9 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " "	1 90
12 x 9 " " "	2 75

Connection carrée ou fausse tuerre :

4 x 4 pouces chacun	0 90
6 x 4 " " "	1 50
6 x 6 " " "	1 50
9 x 6 " " "	2 10
9 x 9 " " "	2 10
12 x 9 " " "	3 00
12 x 12 " " "	3 00

Syphon :

4 pouces	1 40
6 " "	1 90
9 " "	2 75
12 " "	4 00

Tuyaux à cheminée :

9 pouces, par pied	0 25
12 " " "	0 40

Escompte 50 p.c.

Charbons.

PRIX DE DÉTAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 75
Furnace do	5 75
Egg do	5 75
Stove do	6 00
Chestnut do	6 00
Peanut do	4 75
Screenings do 2240 lbs.	1 50
Scotch Grate do 2000	0 00 6 00
Scotch Steam do 2240	4 50 5 00
Vale Grate do 2000	5 25
Welsh Anthracite do 2000	5 75
Pictou do 2240	" " "
Cape Breton do " "	3 60
Glance Bay do " "	" " "
Sydney do " "	" " "
Reserve do " "	" " "
Charbon de forge do 2000	5 50 6 00
Lehigh pour fond. do " "	6 50 6 75
Coke par chaldron	6 75 7 00
usage domestique	3 00
concassé	3 50

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$0 00 à \$5 00
Merisier do	0 00 à 4 75
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Épinette do	0 00 à 4 25
Slabs par chars	28 00 à 31 00
en barge. Corde	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

Erable piqué le pied..... 04 à 05
Noyer noir ondé do 04 à 06
Acajou (mahogany) do 8 à

Bois de Service

Pin.			Prix en gros
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	do	10 00 12 00
do do No 2	do	do	6 50 8 50
Epinette.			
1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00 10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50
Pruche.			
1, 2 et 3 pces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 60 1 80
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75
Charpente en pin.			
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00
Bois carré—pin.			
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00
Charpente en pruche.			
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00
do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

Bois durs.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied.....	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00

Plaque (veneers):

Uni par 100 pieds.....	90 à 1 00
Français la feuille.....	50 à 1 25
Américain do	25 à 50

PITUITE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous avez peut être essayé bien des remèdes, eu recours à bien des médecins, sans soulagement appréciable.

Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

A M. L. ROBITAILLE, Pharmacien,

"Je crois de mon devoir de vous faire part de "bi-n que j'ai ressenti par l'usage des PILULES "ANTIBILIEUSES du Dr NEY.

"J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais "sujét au mal de cœur, à la PITUIITE, je ne "ressentais aucun goût pour la nourriture, mes "forces allaient s'affaiblissant. Je m'adressai à "plusieurs médecins dont l'un de réputation nota-"ble et de plus de 30 ans de pratique. Je pris "leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais "sans effets marquants. Je ne pus parvenir à me "faire purger suffisamment et la PITUIITE con-"tinua de me faire souffrir.

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES du Dr "NEY. L'effet fut immédiat. La PITUIITE "disparut comme par enchantement et je redevins "un homme nouveau.

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître "un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE

St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boite.

Franco par la maille sur réception du prix

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
 JOLIETTE, P. Q.

BOIS DE SCIAGE
 Bureau : 512 Lagachetière
 MONTREAL.
D. PARIZEAU
 CLOS, Tél. Bell No 6678.
 Canal Lachine
BASSIN No 3.
 Vis-à-vis rue Ottawa.
 Tél. Bell No 8303.



G. G. GAUCHER
 Farines, Provisions, Produits de la ferme
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et bêtes à corne.
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
 TIVE et VERMIFUGE.
 91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
 MONTREAL.

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y
 Manufacturiers et Importateurs
 DE
QUINCAILLERIES,
HUILES,
PEINTURES,
CHARBONS,
 Etc., Etc.
 2547 à 2553 rue Notre-Dame,
 Coin de la rue des Seigneurs.
 Bell Tél. 8025. MONTREAL.

T. A. MORRISON & CO
 Fournitures pour Contracteurs
 Briques Pressées, Briques à bâtir, Briques Poreuses
 à l'épreuve du feu en Terra Cotta, Lattis Mé-
 talliques Bostwick à l'épreuve du feu.
 AGENTS DE
LAPRAIRIE PRESSED BRICK CO.
 118 rue St Pierre, Montréal.
 Téléphone 2147.

N. F. & V. GUERTIN . . .
IMPRIMEURS
 ET FABRICANTS DE
 TELEPHONE 2722 . . . LIVRES BLANCS
 79 Rue St-Jacques
 SOLICITENT VOS COMMANDES
 OUVRAGE DE PREMIER ORDRE
 PRIX MODERES.

NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

En Turquie, la vente des médecines brevetées est absolument interdite.

Il y a environ une quinzaine, quatre chars portant 180,000 livres de fromage, laissent la station Saint-François de Beauce pour Lévis et Québec.

Les sauterelles font des ravages considérables dans la région de London, Ont. Les fermiers, dans quelques endroits, coupent leur avoine verte pour la sauver de la destruction. On craint pour les autres récoltes.

Le conseil de ville de Lévis, à sa dernière séance, a résolu de demander des soumissions pour la fourniture du charbon de la corporation et a adopté en première lecture un règlement concernant le colportage.

On parle à Paris d'une assurance contre le risque d'être enterré vivant. Le meilleur plan pour éviter ce risque est d'annoncer, dit un confrère, car, si vous n'annoncez pas, on pourra vous croire mort, parce que vous ne donnez aucun signe de vie.

A Point Roberts, une localité des Etats-Unis située tout près de l'embouchure du fleuve Fraser, il existe des fabriques de conserve de saumon qui expédient leur production en Angleterre sous le nom de "Fraser River Salmon" au grand détriment de l'industrie de la Colombie Anglaise.

Le nouvel emprunt de \$2,000,000 de la cité de Montréal a été pris par la Banque de Montréal à 101 1/5 c'est-à-dire à \$101,20 pour chaque \$100. La seule commission allouée est 1/2 p.c. pour la domiciliation de l'emprunt, c'est-à-dire que le produit net sera de 100,70 soit \$2,014,000. C'est un résultat qui fait honneur au crédit de la ville, tout en tenant compte de l'extrême bon marché des capitaux en ce moment.

Beaucoup de personnes vendent leurs vieux habits, ce qui est parfaitement correct. Mais ce qui surprend un peu, c'est de voir que le gouvernement impérial, dont les revenus se montent en chiffres ronds, à cent millions de louis sterling, a réalisé £2, 14s. 1d. l'année dernière de la vente des vieux effets d'habillements de la police du Swaziland. Il a aussi réalisé £11, 1s. 10d. de la vente de chiffons.

Un inventeur a trouvé le moyen d'employer le vieux cuir et les retailles des manufactures de chaussures. Il fait dissoudre ces cuirs dans des matières chimiques, puis il fait passer la dissolution mélangée avec du poil de vache dans une machine qui l'étire en fils; ces fils sont ensuite tissés, foulés, pressés et arrangés en nattes pour planchers, seuils de portes etc. Les nattes prennent facilement l'impression en couleurs et peuvent recevoir ainsi des dessins très variés.

Voici le nombre de beurreries et fromageries dans les onze comtés des cantons de l'Est: Brome, fromageries 40; Compton, fromageries 13, beurrerie 1; Drummond, fromageries 25; Arthabaska, fromageries 45, beurrerie 1; Mégantic, fromageries 27, beurreries 2;

Missisquoi, fromageries 24; Richmond, fromageries 18, beurrerie 1; Wolfe, fromageries 26, beurreries 3; Sherbrooke, fromageries 2, beurreries 2; Stanstead, fromageries 20; Shefford, fromageries 56, beurrerie 1; total fromageries 296; total beurreries 11; grand total 307.

L'annonce n'est pas fille du progrès moderne; elle date de très longtemps. Le Musée Britannique possède une collection de vieilles annonces grecques imprimées sur des plaques de plomb. Les Egyptiens étaient de grands annonceurs. Des feuilles de papyrus datant de plus de 3000 ans, trouvées dans les ruines de Thèbes, contiennent des descriptions d'esclaves en fuite et offrent des récompenses à qui les ramènera. On a trouvé à Pompéi des annonces sur les murailles des maisons de commerce de la ville ressuscitée.

Voici la recette pour la préparation de la "Bouillie Bordelaise" qu'un récent bulletin de la ferme expérimentale d'Ottawa recommande contre la rouille des pommes de terre:

Sulfate de cuivre.....	6 livres
Chaux vive	4 "
Eau.....	45 gallons.

On prend le sulfate de cuivre (vitriol bleu) en poudre et on le renferme dans un sac de toile mince—un sac à sel fera l'affaire—on suspend ce sac à un bâton mis en travers d'un baril à moitié d'eau nette, de façon à ce que le sac soit juste au-dessous de la surface de l'eau, ce qui amènera la dissolution du sulfate dans une heure ou deux. Dans un autre vaisseau, on fait éteindre 4 livres de chaux vive dans une quantité d'eau suffisante pour faire une bouillie claire. On passe cette bouillie à travers un tamis fin ou une toile à sac afin d'enlever tous les grumeaux. Lorsque le sulfate de cuivre est tout dissous, on verse lentement la bouillie dans le baril, en ayant soin de brasser le mélange tout le temps. Ensuite on remplit le baril d'eau jusqu'au bord et la bouillie est prête à servir.

On lit dans *La Laiterie* de Paris, rendant compte du douzième rapport de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec:

Nous autres Français, devons envier au Canada l'activité déployée par ses industriels et ses professeurs.

Ce douzième rapport est un gros volume fourmillant de notes, d'enseignements, de relations, d'expériences et de bons conseils. Le temps nous manque pour analyser cet important travail. Nous ferons cette étude bibliographique en même temps que celle de l'ouvrage de M. Martin, sur le gruyère.

Mais, dès à présent, nous pouvons dire après notre voyage dans l'Amérique nord et en Europe, que tout ce que nous avons vu, tout ce que nous lisons dans les journaux étrangers et les rapports publiés, nous fait craindre sérieusement pour notre cher pays.

"Les Canadiens, entre autres, travaillent avec une infatigable ardeur, et si nous n'y prenons garde, non pas à la faveur des lois de protection, mais en donnant de notre côté une somme équivalente de travail et d'études, les beurres et les fromages canadiens vont arriver sur notre marché, un de ces quelques jours, apporter à nos produits nationaux une nouvelle et redoutable concurrence.

R. LÉZÉ.

ASSURANCES.

On dit que les pompes à incendie italiennes sont pourvues de fils électriques le long des tuyaux. Les pompiers qui sont à la lance peuvent par ce moyen, en communiquant avec ceux qui sont à la pompe, régler la vitesse du jet et le faire arrêter au besoin.

Malgré tout ce qui a été dit et écrit sur la matière, il y a une croyance populaire aux Etats-Unis et aussi au Canada, que les Compagnies d'assurances ne remboursent les choses assurées contre l'incendie que lorsqu'il y a perte totale et que le moindre sauvetage invalide la police.

M. Leet, secrétaire de la Canada Accident Assurance Company a trouvé un genre de billet d'assurance contre les accidents qui est une merveille de simplicité et qui bat le record pour la rapidité. A part le nom et l'adresse de l'assuré, deux nombres suffisent pour indiquer la date, la durée, le montant de l'assurance, la prime et l'heure exacte de l'émission. Ces billets sont par paires, séparés par une feuille de papier de carbone et l'employé aux guichets du chemin de fer peut en remplir une dizaine à la minute.

Un individu, assuré contre les accidents, s'était brisé la jambe. La réduction de la fracture ayant été mal faite, et la blessure mal pansée, il en était résulté une plaie qui falsait si atrocement souffrir le pauvre malheureux qu'il se suicida. Les héritiers réclamèrent le montant de l'assurance que la compagnie refusa de payer, se retranchant derrière la clause concernant le suicide. De là procès devant les tribunaux anglais. Le jugement a été que, comme la blessure a été la cause du suicide et que la blessure a été produite par un accident, la compagnie doit payer.

On commence à s'apercevoir, dans les cercles d'assureurs, que les compagnies de lumière électrique ont soin de se faire aviser immédiatement de tout sinistre que l'on pourrait attribuer à l'électricité. On a même constaté que lorsque l'incendie a lieu la nuit, certaines compagnies envoient immédiatement des ouvriers qui enlèvent une partie de leurs appareils et réparent les dommages avant le jour. Cette sollicitude est peut-être due au désir de se rendre utile aux abonnés; mais elle a peut-être aussi pour but d'empêcher les assureurs de faire des enquêtes inopportunes.

Vu l'importance que gagnent les questions qui touchent l'assurance et en raison de l'expansion que cette branche de prévoyance a prise ces dernières années dans toutes les classes de la population, le gouvernement autrichien a décidé d'ouvrir, à partir de la prochaine réunion académique, un cours d'assurance à l'école supérieure technique de Vienne; ce cours sera le premier dans ce genre en Autriche. Le but de ce cours sera de créer un contingent de fonctionnaires qui, par leur instruction et par leurs capacités, puissent être à la hauteur des questions d'assurances lorsque le gouvernement fera appel à leur concours.

En France, à Paris l'*Institut Commercial* a un cours hebdomadaire d'assurance. (*L'assurance Moderne*).

PROPRIÉTÉS
ET
LOTS A BATIR
A Vendre
Au Mois

Résidences
d'Été

A Vendre
ou à
Louer

AGENT D'IMMEUBLES

Prêts
Négociés
aux
Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

L. F. LAROSE

1627 Rue Notre-Dame
Tél. Bell, 2985.

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —
Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.
Emprunts négociés sur hypothèques.

No 69 rue St-Jacques,
MONTREAL.

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES
Téléphone 2290. MONTREAL

J. A. GRENIER
Arpenteur-Ingénieur Civil
SOLLICITEUR DE PATENTES
107 Rue St-Jacques, - - Montréal.

R. A. MAINWARING
Courtier d'Immeubles
ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine
MONTREAL

Téléphone Bell 2433

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classé ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIÉTÉS — Pour les propriétaires ou fidéicommissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou
acquérir des

PROPRIÉTÉS

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON
207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,
Règlement de pertes d'incendie

H. BOLDUC, Résid. 59½ St-Etienne.
F. LONGPRÉ, Résid. 10 Roy.

BOLDUC & LONGPRÉ

PEINTRES-DECORATEURS, Tapissiers, Blanchis-
seurs. Imitation une spécialité.

1331 RUE ONTARIO, Montréal.
Toutes commandes exécutées avec soin, prompti-
tude et à des prix modérés.

LA BANQUE DU PEUPLE.

DIVIDENDE 116.

Les actionnaires de la Banque du Peuple sont par
les présentes notifiés qu'un dividende semi-annuel
de trois et demi (3½) pour cent pour les six mois
courant a été déclaré sur le fonds capital, et sera
payable au bureau de la banque, Lundi, le troi-
sième jour de Septembre prochain et les jours sui-
vants.

Le livre de transfert sera fermé du 15 au 31 Août
inclusivement.

Par ordre du bureau des directeurs,

J. S. BOUSQUET,
Montréal, 27 juillet 1894. Caissier.



M. AUBIN
MARCHAND EN GROS DE
PROVISIONS, BEURRE, ŒUFS, FROMAGE, etc
Manufacturier et propriétaire de la
CÉLÈBRE GLACIÈRE BREVETÉE AUBIN.

La Glacière Aubin est en usage chez au-delà de
200 épiciers à Montréal, qui sont tous prêts à pro-
clamer sa supériorité incontestable.
Magasin et bureau :

No 706 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL.

Tél. Bell, 6654.

A. LIPPÉ, L. L. B.,
NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque.
Bâtisse de la Banque du Peuple,
97 RUE SAINT-JACQUES et 219 RUE SAINT-URBAIN
Tél. 2762.

VINCENT & DUFRESNE
ARCHITECTES

Ingénieurs Civils, Arpenteurs,
ET BREVETS D'INVENTION

17 Rue St-Jacques, - Montréal.
Bureau du soir : 260 rue Roy, et à Longueuil.

CHARLES BERNIER
ARCHITECTE-EVALUATEUR

107 Rue Saint-Jacques
Se charge des Quantités et Evaluations,
Etc., Etc.

IMPERIAL, Chambre 35
3e étage.

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIÉTÉS

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal
Téléphone 1251.

Rue ST-LAURENT

De la Rue St-Louis au C. P. R.

LOTS de \$500 à \$750

TERMES TRÈS FACILES.

ALBERT E. LEWIS

Téléphone 1842,

185 rue St-Jacques, Montréal.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 28 juillet 1894

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Gain, Nos 45 et 47, maison, etc. Lot 216, terrain 47.3 x 76. George J. Neville à Charles Nap. Fortin; \$2,250 [36937].

Avenue Papineau, coin Dorchester, maison en brique, etc. Lot 412, terrain 29.6 x 90.4 d'un côté et 91 de l'autre. Edward Roche à Michel Lefebvre & Cie; \$5,000 [36944].

Rue Maisonneuve, No 144, maison en bois et brique. Droits dans le lot 674, terrain 40 x 113. Rosina Labelle et Toussaint Lésperance son époux et autres à Marie-Louise Lamoureux, veuve de Isidore Labelle; \$750.00 et autres considérations [36952].

QUARTIER ST-JACQUES

Rue St-André Nos 856 à 864. Lots 1207-66 et 67, terrains 24 x 94, chacun. The Canada Investment & Agency Co, à Donald Campbell; \$2,000 [36928].

Rue Cherrier No 75, maison en pierre et brique. Partie S. O. du lot 1203-128 et partie du lot 129, terrain 21.6 x 120. Wm. Kerr à Marguerite Wilson, épouse de Jos. C. Beauchamp; \$4,500 [36959].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Church Nos 23 à 33, maisons en pierre et brique. Lot 168-12 et 13, terrains de 25 x 83, chacun. Lambert & fils à Rév. J. Henry Kittson; \$15,000 [36954].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue St-David, No 26, maison en bois etc. Droits dans le lot 856, terrain 38.3 x 180. Mme Pierre Perrin et Vincent Perrin à Homer Woolf; \$300.00 (à réméré) [125866].

Rue Albert, No 70, maison etc. Partie du lot 775, terrain 80.6 en front 81 en arrière x 66.5 d'un côté et 79 de l'autre. Wm. Masterman et autres à Amédée Meunier; \$6,500 [125869].

Rue Stanley No 124, maison en pierre brique. Lot 1471-11 et partie du lot 15, terrain 22.6 x 109. La faillite George Bishop à David Crawford; \$7,600 [125871].

Rue St-Jacques No 752 et rue Aque-duc Nos 269 et 271. Parties du lot 467B et lot 591-15, trois terrains, le 2ème de 23.4 x 96 chacun et le 3e de 26 x 76 Thomas W. Lamb à The Grand Trunk Railway Co.; \$7,250 [125879].

Rues St Jacques et de la Montagne, Nos 80, 82, 84 et 86. Partie des lots 591-2, 3, 6, 7 et 8. Terrain de 11685 pieds en superficie. Thomas Styles à The Grand-Trunk Railway Co; \$14,000 [125881].

QUARTIER STE-ANNE

Rue Congrégation, Nos 59 à 79. Lots 237 et 238 et partie du lot 236, terrain 106.6 x 96, The Canada Investment et Agency Co, à David Henderson; \$7,500 [125863].

Rue Shearer, Nos 102 et 104, maison en bois à 2 étages. Lot 950, terrain 29 x 96, The Montreal Loan & Mortgage Co à Eliza Montgomery, veuve de Wm. Pratt; \$900.00 [125864].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Amherst. Lots 8-124 et 125, terrains de 25 x 100 chacun, vacants. Ar-

thur Trudel aux Religieuses Carmélites d'Hochelaga; \$1,300 [52585]; [rétrocession].

Rue St André, No 1128, maison en bois et brique. Lots 10-181 et 182, terrains de 24 x 94 chacun. The Canada Investment & Agency Co à Donald Campbell; \$2,000 [52589].

Rue Seaton, No 45, maison en bois et brique. Lot 1-404, terrain 25 x 118. Euclide Beaudry à Damase Beaudry; \$800.00 [52611].

Rue Rivard, Nos 420 et 422, maison en bois et brique. Lot 15-340, terrain 20 x 70. E. R. Gareau à George U. Moffatt; \$1,300 [52615].

Rue Rachel. Lot 7-221 et partie du lot 220, terrain 27 x 100, vacant. Damien Lalonde à David Pesant dit Sans Cartier; \$1,350 [52619].

Rue Durham. Lot 1-39, terrain 25 x 91 vacant. Wm. Mann à Emery Caumartin; \$450,00 [52636].

QUARTIER ST-DENIS

Rue Dufferin. Lot 329-77, terrain 25 x 80, vacant, J. U. Emard à Joseph Wright; \$200.00 [52576].

Rue Dufferin. Lot 329-45, terrain 25 x 80, vacant, J. U. Emard à Joseph Frappier; \$150.00 [52581].

Rue Kerr, maison en bois et brique. Lots 162-90 et 91, terrains de 20 x 70 chacun, Henri Bazinet à Louis Nap. Coallier; \$3,300 [52588].

Rue Amherst. Lots 5-329 à 355, 337 à 342, 345 à 353, 433, 434, 437 à 442, 445 à 451, 499 à 502, 504, 505 et 6-108 à 113, terrains de 25 x 125 ou 130 chacun, sans les bâtisses, The Amherst Park Land Company, à Fred. R. Alley; \$13,500 [52625].

Rue Amherst, Nos 2, 3, 14 et 15, maisons en brique. Lots 6 110 à 113, 5-337 à 340, terrains les 4 premiers de 25 x 125 chacun et les autres de 25 x 130 chacun. Fred. R. Alley à Archibald D. Taylor; \$11,000 [52626].

Rue Amherst. Lots 5-500 à 501, terrains de 25 x 125 chacun, vacants. Fred. R. Alley à George Durnford; \$550.00 [52627].

Rue Amherst, No 1, maison en bois et brique. Lot 6-108 et 109, terrain 25 x 125. Fred. R. Alley à Fred. Garrett; \$2,200 [52628].

Rue Amherst, No 7, maison en bois et brique. Lot 5-441 et 442, terrains de 25 x 125 chacun. Fred. R. Alley à Mary Alexandre Walker épouse de Wm. Campbell; \$2,300 [52629].

Rue Amherst, No 8, maison en bois et brique. Lot 5-445 et 446, terrains de 25 x 125 chacun. Fred. R. Alley à Joseph Lepage; \$2,200 [52630].

Rue Amherst, No 12, maison en bois et brique. Lot 5-331 et 332, terrain 50 x 130. Fred. R. Alley à Luard S. Manning; \$2,200 [52631].

Rue Amherst No 9, maison en bois & brique. Lot 5-447 et 448, terrain 50 x 125. Fred. R. Alley à D. G. Lepage; \$2,200 [52632].

Rue Amherst No 6, maison en bois et brique. Lot 5-439 et 440, terrain 50 x 125. Fred. R. Alley à Honoré Lamb; \$2,100 [52633].

Rue Amherst, No 11, maison en bois et brique. Lot 5-329 et 330, terrain 50 x 130. Fred. R. Alley à Léon J. Lepage; \$2,200 [52645].

Rue Amherst, No 13, maison en bois et brique. Lot 5-341 et 342, terrain 50 x 130. Fred. R. Alley à John Dillon; \$2,100 [52654].

Rue Amherst, No 4, maison en bois et brique. Lot 5-433 et 434, terrain 50 x 125. Fred. P. Alley à John Marsh; \$2,100 [52655].

Rue Amherst, No 10, maison en bois et brique. Lot 5-449 à 451, terrain 75 x 125. Fred. R. Alley à Eleazor L. Kosenthol; \$2,400 [52656].

Rue Dufferin. Lot 329-27, terrain 25 x 80, vacant. J. U. Emard à Thaddée Forget; \$160.00 [52663].

ST HENRI

Rue St Antoine, maison en pierre et brique. Lot 335-75 et 76, terrains 25 x 100 chacun. Hippolyte Gougeon à Rév. Henry Kittson; \$11,000 [52607].

Rue St Augustin, maison en bois et brique à 2 étages. La moitié N. E. du lot 1953, terrain 28 x 105. Chas. H. Wiley à John Adam Volkert; \$1,875 [52641].

COTE ST-ANTOINE

Avenue Elm, maison en construction. Lot 374-1-39, terrain 25 x 100. Le Shérif de Montréal à Michaud frères & Cie; \$1,450 [52584].

Rue Dorchester, maison en bois (Glen Cottage). Lots 208-63b, 64 et 65a, terrain 50 x 120. John Hyde esqual. à Emélie Marie Hancock, épouse de Hugh Russell; \$3,400 [52608].

Avenue Western. Lot 208-47, terrain 50 x 100 d'un côté et 100. 5 de l'autre, vacant, George H. L. Bland à Robert, Sharp; \$1,162,86 [52634].

Rue Sherbrooke. Lot 220-78, terrain 46 x 164 d'un côté et 159 de l'autre, superficie 7429 pieds, vacant, Donald McKay à Anthony Haig Sims, \$1,560 [52-650].

Revue Immobilière.

Montréal, 3 août 1894.

Le quartier St-Antoine a eu quelques ventes cette semaine; ce sont des propriétés bâties achetées pour placement, plus deux propriétés joignant au terrain de la gare du Grand Tronc que la compagnie achète pour s'agrandir. Au quartier St-Laurent, une propriété nouvellement construite, composée de deux maisons à 3 logements chacune, rue Church, s'est vendue \$15,000, soit \$7,500 par maison. A St-Henri, une propriété bâtie de 50 pieds de front sur la rue St-Antoine, près de la rue Atwater, a été payée \$11,000. M. Alley a vendu un certain nombre de maisons sur le parc Amherst, à des prix variant de \$2,100 à \$2,400. Chaque maison se vend avec 2 lots de 25 pieds chacun, c'est-à-dire 50 pieds de front, sauf une seule qui se vend avec trois terrains.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED
Rue Rachel.....	50 c
" Durham.....	20 c
" Dufferin (St Denis).....	10 c
" Amherst (parc).....	9 c
<i>Côte St Antoine :</i>	
Avenue Western.....	23 c
Rue Sherbrooke.....	21 c

Les ventes sont trop peu nombreuses pour que l'on puisse constater une hausse ou une baisse.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 8,000.00
" St-Jacques.....	6,500.00
" St-Laurent.....	15,000.00
" St-Antoine.....	35,650.00
" St-Anne.....	8,400.00
" St-Jean-Baptiste.....	7,200.00
" St-Denis.....	50,860.00
St-Henri.....	12,875.00
Côte St-Antoine.....	7,572.86
Total.....	\$152,057.86
Semaine précédente.....	149,405.72
Ventes antérieures.....	5,027,288.30
Depuis le 1er janvier.....	\$5,328,751.88
Semaine correspondante. 1898.....	\$146,490.49
" " 1892.....	53,234.07
" " 1891.....	100,841.08
" " 1890.....	207,363.83
" " 1889.....	99,464.95
" " 1888.....	65,665.13
A la même date 1893.....	\$6,741,153.98
" " 1892.....	9,668,410.50
" " 1891.....	7,751,732.70
" " 1890.....	6,399,660.31
" " 1889.....	5,168,778.86
" " 1888.....	4,643,742.30

Les prêts sur hypothèques, tranquilles d'ordinaire à cette saison, approchent encore de \$100,000 cette semaine. Les plus gros paraissent plutôt destinés à consolider des engagements antérieurs ou à fournir des fonds pour le commerce, qu'à être employés en améliorations sur la propriété. Néanmoins, il y a encore des prêts à des propriétaires qui construisent. Un prêt de \$8,000 et un de \$5,000 portent 5 p.c. A 5½ p.c. il y a deux prêts, l'un de \$15,000 et l'autre de \$16,000. Un placement de \$6,000 et un autre de \$12,000 rapportent 6 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$32,500
Assurances.....
Autres corporations.....
Succèsions.....	2,500
Particuliers.....	59,980
Total.....	\$ 94,980
Semaine précédente.....	100,342
Semaines antérieures.....	3,658,424
Depuis le 1er janvier 1894.....	\$3,853,746
Semaine correspondante. 1893.....	\$178,325
" " 1892.....	68,816
" " 1891.....	116,834
" " 1890.....	100,967
" " 1889.....	55,579
" " 1888.....	47,124
A la même date 1893.....	\$4,789,240
" " 1892.....	3,507,240
" " 1891.....	4,248,543
" " 1890.....	2,977,757
" " 1889.....	2,709,883
" " 1888.....	2,579,030

On écrit de Saint-Jean Terrebonne : La morue est si abondante que toutes les embarcations disponibles sont utilisées pour la pêche de ce poisson. On en a pris des quantités considérables à Silly Cove, à New-Pelican et Heart's Content. De vieux pêcheurs disent qu'ils n'ont jamais vu une si grande abondance de morue.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 23 juillet 1894

Chez M. Wm. McLEA WALBANK, Architecte.

Côte-St-Antoine.—Résidence à 3 étages. Maçonnerie, Geo. Morrison. Charpente et menuiserie, Wm. Scott & Fils. Couverture, Geo. W. Reed. Briques, W. H. Boon. Enduits, Thos Wand. Peinture et vitrerie, J. Kimber & Fils. Propriétaire, John Lackhart.

Chez MM. PERRAULT & LESAGE, Architectes.

Rue Notre Dame Ouest.—Une bâtisse à 3 étages formant deux magasins et logements : Maçonnerie, Prénoveau, Turcot & Martineau ; Charpente et menuiserie, D. Houle. Briques, A. Léger. Enduits, O. Lacombe.

Glaces, Mongenais, Boivin & Cie. Propriétaire, Edouard Marcell.

Rue Notre Dame Ouest.—Une bâtisse à 3 étages, magasin et logement. Maçonnerie, A. Guilbault. Acier, Dominion Bridge Co. Propriétaire, D. Gallery.

NOTES

La ville de Magog, qui vient de faire l'achat d'une pompe à incendie, demande des soumissions pour la construction de huit citernes pour fournir un approvisionnement d'eau à la pompe.

Le Grand Tronc fait construire un pont en fer à Waterville.

On va construire prochainement à Richmond, Q., un bureau de poste qui contiendra aussi le bureau du Revenu de l'Intérieur.

MM. Clift et Pope, architectes, Montréal, préparent les plans d'une église protestante pour Outremont.

MM. Gauthier et Caron ont entrepris le transport de la rue Sherbrooke à la rue Mackay, Montréal, d'une maison de briques appartenant à M. Sam. Davis.

STATISTIQUE.

Le développement des relations commerciales entre les Etats-Unis et le Canada a fait l'objet de recherches statistiques de la part des autorités de Washington et d'Ottawa. Le résultat de ces recherches a été réuni en un rapport qui vient d'être transmis au Sénat des Etats-Unis par le secrétaire du Trésor. Le rapport couvre une période de 73 ans et donne les chiffres suivants pour la première et pour la dernière année de cette période :

Exportations des Etats-Unis au Canada.	
1821.....	\$ 2,014,520
1893.....	24,138,482
Exportations du Canada aux Etats-Unis.	
1821.....	\$ 414,500
1893.....	22,108,916

PETITES NOTES

Une livre de liège suffit pour supporter dans l'eau un homme de taille ordinaire.

La banque d'Angleterre a atteint mercredi ses deux siècles d'existence. Son fondateur était un marchand écossais du nom de Paterson. Il fonda cette institution dans le but d'aider à Guillaume III à faire la guerre à la France.

Pour permettre de passer une ligne de tuyaux des dévidoirs au travers d'une rue exploitée par les tramways électriques, pendant un incendie, on a des appareils, aux Etats Unis, pour élever les tuyaux au dessus du trolley, de manière à laisser le passage libre aux tramways.

On prétend que, dans certaines villes américaines, on a trouvé le moyen de dérober du courant électrique aux tramways pour l'employer comme pouvoir moteur pour de petites machines, ou pour l'éclairage. Cette soustraction non autorisée se ferait au moyen de fils de cuivre recouverts que l'on amorcerait soit aux rails du tramway soit aux poteaux qui soutiennent la trolley.

Un député français, M. Léveillé, essaie d'introduire en France, le *homestead*, c'est-à-dire le patrimoine foncier insaisissable, tel qu'il est constitué par la loi aux Etats-Unis et dans certaines provinces du Canada. L'idée est assez bien accueillie par les économistes qui y voient un progrès, mais tous constatent qu'elle exigera beaucoup de précautions et de ménagements pour se faire accepter.

Les canons-monstres fabriqués aux usines Krupp pèsent 130 tonnes et coûtent près de \$200,000 chaque. Après qu'ils ont servi à lancer une cinquantaine de boulets ils sont usés et mis hors de service.

Chaque projectile coûte \$500 et pèse 2,600 livres.

Si l'on tirait ces canons seulement deux fois toutes les minutes, ils dureraient à peine une heure.

Un échevin de Butte City, Montana, a fait un *corner* d'un nouveau genre. Il y a près de là, des mines de cuivre argentifère exploitées pour l'argent ; le lavage du minerai entraîne du cuivre en solution et des industriels recueillent ce cuivre dans les eaux du lavage en y faisant séjourner de la ferraille et de vieilles boîtes de fer blanc. Cette industrie a créé une demande pour la ferraille et les vieilles canistres et l'échevin en question y a vu l'occasion de faire une petite spéculation. Il a fait acheter toute la ferraille, etc, du comté et se trouve le seul détenteur de la matière qu'il offre maintenant à son prix.

On trouve au Mexique un oiseau, au plumage blanc et de la grosseur d'un pigeon, qui imite à s'y méprendre le son d'une grosse cloche qu'on entendrait de bien loin. Aussi les Mexicains lui ont-ils donné le nom de *campanero*, "sonneur de cloche." Le *campanero* produit à l'ouïe du voyageur la même illusion que le mirage cause à la vue des gens d'une caravane. Le premier croit, en entendant l'oiseau, être prêt d'un village où il pourra se reposer et dîner, la caravane s'imagine, à la vue du mirage, n'être pas loin d'une fontaine et d'arbres touffus où elle pourra se désaltérer et s'étendre à l'ombre.